170.202232 D738L c.1
Doumer, Paul
Livre de mes fils. --.
R.W.B. JACKSON LIBRARY OISE CIR
3 0005 02036 2219

THE LIBRARY

The Ontario Institute

for Studies in Education

Toronto, Canada

LIBRARY

DEC 10 1969

THE ONTARIO INSTITUTE
FOR STUDIES IN EDUCATION

Maurice LAGRELLE

LIVRE
DE MES FILS

PAUL DOUMER

LIVRE DE MES FILS

PARIS

VUIBERT & NONY, ÉDITEURS

63, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, 63

1906

Droits de traduction et de reproduction réservés.

Published the 29th of December, 1905. — Privilege of copyright in the United States reserved under the act approved March 3rd, 1905 by Vuibert and Nony of Paris.

170.202
D 738

PRÉFACE

IDEE DE CE LIVRE.

L'enseignement moral et civique donné aux élèves dans les écoles, les lycées et les établissements divers, est en général assez rudimentaire. Il se trouve heureusement complété par les leçons de la famille, et aussi par les lectures, par les observations et réflexions des jeunes gens lorsque l'âge et la maturité d'esprit leur viennent.

Ceux que les besoins de la vie n'absorbent pas trop tôt, qui ont le loisir de prolonger leurs études jusqu'à la virilité et que l'atmosphère familiale enveloppe longtemps, reçoivent d'elle, de ce qu'ils voient et entendent au foyer, une forte et durable empreinte.

Les livres peuvent avoir, de même, dans la formation morale des jeunes hommes, une sérieuse influence.

J'ai personnellement gardé la mémoire de lectures, faites entre seize et vingt ans, qui ont eu une action réelle, sinon décisive, sur la direction de ma vie, sur la fixation des règles précises adoptées par moi alors, et restées mon invariable guide, au cours des trente années maintenant écoulées.

Ce souvenir, celui plus récent des entretiens que j'ai eus avec mes fils, des préceptes dont ils étaient entremêlés ou qui en découlaient naturellement, m'ont donné l'idée d'écrire un livre pour la jeunesse.

Je l'entreprends aujourd'hui.

Ce ne doit pas être un nouveau traité de morale et de civisme, mais simplement le résumé du langage tenu par les pères à leurs enfants, sous mille formes, à tout instant, au hasard des conversations familiales.

Ce sera le *livre de mes fils,* le livre des jeunes gens qui arrivent à l'âge d'homme et que la vie appelle.

Quel accueil feront-ils à ces pages, aux paroles sérieuses, aux sévères conseils qu'elles renferment?

Je souhaite qu'ils éprouvent à les lire le sentiment profond de celui qui écrit pour les convaincre, qui les aime et qui espère en eux; qu'ils y trouvent la répétition des enseignements de leurs parents et de leurs maîtres, et comme un faible écho de la grande voix de la Patrie disant ce qu'elle attend de leur intelligence, de leur caractère et de leur courage.

Je souhaite qu'ils se forment une idée élevée de l'homme du vingtième siècle, du bon Français, du citoyen de notre République, et que, les yeux fixés sur ce modèle, ils s'attachent à l'imiter, à réaliser en eux-mêmes les qualités et les vertus qu'ils auront mises en lui.

Le secours de ce livre exigu et modeste ne leur sera peut-être pas inutile. Peut-être contribuera-t-il à assurer pour eux la route de la vie, ou tout au moins à les aider à y entrer d'un pas résolu et alerte, en hommes maîtres de soi, équilibrés au moral comme au physique, acceptant virilement par avance les devoirs et les charges dont leur tâche en ce monde sera faite, sachant ce qu'il y a de noblesse, de beauté et de bonheur véritable dans une existence bien remplie.

Ce livre leur dira qu'ils doivent cultiver en eux le sentiment, la raison, la volonté; entretenir la santé de leur corps et développer les forces physiques que la nature leur a départies; en un mot, se conformer aux prescriptions de la sagesse antique : avoir un esprit sain dans un corps sain, agile et robuste.

Et l'instrument humain dont ils disposeront ainsi forgé de bonne sorte, le corps et l'esprit bien trempés, les jeunes gens se prépareront à s'en servir pour l'action sous toutes ses formes, l'action de l'homme privé, du père de famille qui travaille, soutient et élève les siens, l'action du citoyen occupé de la chose publique, soucieux de la prospérité, de l'indépendance et de la grandeur de son pays.

Hommes privés, ils voudront être justes, bons et tolérants, en même temps que clairvoyants et fermes,

actifs et énergiques. Ils conserveront jalousement dans leur âme le sentiment de l'honneur, l'amour de ce qui est beau, de ce qui est bien, de ce qui est grand. Ils auront l'horreur du mal, des pensées et des actions basses et avilissantes, du mensonge et de la peur, des plaisirs grossiers qui dégradent.

Ils continueront d'assouplir leur corps aux exercices physiques, l'entraîneront à supporter la fatigue, autant pour avoir en eux l'élément premier du bon soldat dont la Patrie a besoin, que pour se tirer d'affaire dans toutes les circonstances matériellement difficiles.

Par la raison, par une volonté ferme, ils conserveront la santé; ils se soustrairont à la plupart des germes morbides qui menacent les corps débiles et les esprits inquiets; ils ne prendront pas trop au sérieux les mille petites misères physiques dont les humains ne peuvent se défendre, mais qui ne s'aggravent jusqu'à la maladie que lorsqu'on y prête trop grande attention, qu'on s'y arrête et s'en effraie.

Ce n'est pas pour cette défense trop facile d'eux-mêmes que nos fils voudront être hommes de courage.

Ils apprendront à aller, avec sérénité, vaillamment et simplement, au-devant de tout ce qui fait reculer les lâches : la responsabilité, le dur labeur, la fatigue, le péril et la mort.

Ils aimeront la vie, parce qu'elle est bonne à qui est digne de vivre; mais ils n'y attacheront pas un tel prix qu'ils ne soient prêts à la sacrifier, sans hésitation et sans regret, au bien de la Nation, à leur famille, à leurs semblables en danger.

Un homme n'est grand que s'il a vu la mort de près et l'a regardée en face, froid et impassible.

Tous doivent être en état de le faire, quelles que soient les circonstances, sous quelque forme que la mort se présente, dans le plein jour et la gloire du champ de bataille, comme dans l'obscurité, dans l'isolement, dans la tragique agonie de certains accidents, des maladies qui tuent jour à jour et sans merci.

L'homme vaillant n'a pas cet unique courage, qui est déjà, pourtant, la primordiale vertu.

Il possède encore le courage moral, le courage civique qui lui fait braver l'opinion contraire, la critique injuste, la médisance et la calomnie, lorsqu'il agit suivant les principes qui guident l'honnête homme et le bon citoyen, lorsqu'il est garanti par le témoignage de sa conscience.

Nos fils sauront qu'ils doivent aimer et honorer ceux qui leur ont donné l'être, que rien ne peut les délier des obligations qu'ils ont contractées envers eux en naissant et qui se sont accrues chaque jour, à mesure qu'ils avançaient en âge. Ils sauront qu'ils

doivent aider et chérir leurs frères et sœurs, leurs parents aux divers degrés, et que, du reste, les devoirs envers la famille sont des premiers et des plus pressants parmi tous ceux qui nous incombent.

Ils comprendront qu'à leur tour, lorsqu'ils ont l'âge d'homme et qu'ils sont en mesure de pourvoir à leurs besoins, ils doivent créer un foyer, fonder une famille nouvelle, prolongement de la famille dont ils sont issus.

Ce n'est pas là chose qu'on fait un peu plus tôt ou un peu plus tard, ou qu'on ne fait pas du tout, à son gré, suivant sa convenance. C'est le devoir! le devoir humain, le devoir naturel, en même temps que le devoir social. Il n'y a pas que la dignité et la moralité de la vie qui soient intéressées au mariage, et elles le sont grandement; il y a encore le pays qui veut des enfants, la race qui entend se perpétuer.

Ne pas se marier, ne pas constituer une famille dès qu'on le peut, c'est faire acte d'égoïsme; mais c'est pis encore, c'est manquer à un devoir essentiel de l'homme et du citoyen.

Par la famille, la vie de l'individu s'éternise. Comme il plonge dans le passé par ses ancêtres, il prend possession de l'avenir par ses descendants.

Là où la famille est forte, la Nation elle-même est forte.

Quand la lâcheté ou l'immoralité d'un peuple le conduit à distendre les liens familiaux, c'en est fait de lui : la déchéance est commencée et la chute finale est prochaine.

La pratique des devoirs de famille rend aisé et naturel l'accomplissement des devoirs de société, des devoirs de citoyen de la République.

La France est une démocratie; son gouvernement est républicain. C'est le fait et c'est le droit. S'il est toujours permis à ceux qui ont connu un autre régime de regretter le passé, il n'est assurément personne qui ne veuille que son fils soit un homme de son temps et de son pays.

Demain, nos jeunes gens seront les citoyens de la République française.

Il faut qu'ils se sentent fiers de ce titre et soient décidés à l'honorer.

Ils respecteront les lois qui sont l'expression de la Souveraineté nationale, et, s'ils peuvent avoir le désir de les modifier, d'user de leur vote et de leur influence dans ce but, ils ne doivent jamais se révolter contre elles, ni rien faire qui puisse apporter le trouble dans le pays.

Jaloux de leur liberté, jaloux de leurs droits, ils auront égard à la liberté et aux droits de leurs concitoyens et ne tenteront rien pour que des lois soient adoptées, des mesures soient prises qui y apportent

une restriction. L'intérêt supérieur de l'État et le maintien de l'ordre public, l'égalité, le respect chez autrui de ce que l'on possède soi-même tracent à la liberté individuelle les seules limites acceptables.

Il faut se pénétrer de ce fait que, dans une démocratie, les droits de tous sont égaux. L'intelligence, le savoir, pas plus que la fortune et le nom, ne confèrent aucun privilège, aucun avantage particulier.

Mais s'il y a égalité des droits, moralement au moins il existe une différence entre les devoirs. Ils sont d'autant plus grands, plus élevés, plus nombreux que l'homme est mieux armé pour la vie, qu'il est plus intelligent, plus instruit ou plus riche. Celui-là est comptable envers ses concitoyens et envers la Nation des supériorités qu'il possède. Il leur doit de s'occuper des déshérités de ce monde, de consacrer à l'intérêt général, aux fonctions publiques, une part de son temps et de son activité.

En toutes choses, du reste, on prouve qu'on est meilleur ou qu'on est supérieur aux autres en donnant le bon exemple.

Il importe surtout de professer hautement la première vertu du citoyen, du républicain : le patriotisme.

Si cette obligation s'impose aux enfants d'un pays quelconque, elle est cent fois plus stricte, plus impérieuse pour le citoyen de la République, pour le Français du vingtième siècle.

Lui seul est responsable des destinées de la France. Il n'y a, en dehors ou au-dessus de la masse populaire, aucune autorité pour la guider si elle s'égare, aucune providence pour la sauver si elle se perd.

Et, dans l'état de l'Europe et du monde, notre pays court de réels et graves dangers. Au milieu des peuples remplis de force et de vitalité que chaque jour voit croître jusqu'à atteindre des tailles gigantesques, nous nous sommes arrêtés dans notre développement; nous semblons avoir perdu, avec la vigueur, la foi en des destinées glorieuses. La France se trouve menacée d'une déchéance qui serait pire que la mort, si la mort ne devait venir à sa suite, prochaine et fatale.

Plus que jamais, à l'heure où apparaît le péril, il faut aimer la Patrie d'un amour ardent, passionné et jaloux. Il faut l'aimer jusqu'à lui tout sacrifier, ses biens, sa vie, ses enfants; mais aussi, et c'est plus malaisé peut-être, jusqu'à puiser dans cet amour d'elle la force, le courage, toutes les vertus que les Français semblent avoir quelque peu négligées, qui nous feront personnellement travailler, produire,

entreprendre, grandir, et accroître par là la prospérité et la puissance nationales.

— Travaillez avec ardeur, jeunes gens; tournez et retournez le champ, suivant les conseils du fabuliste; vous y trouverez un trésor qui ne sera pas pour vous seuls, et dont la Patrie bénéficiera.

Travaillez pour elle, et aimez-la de tout votre cœur, de toutes les forces de votre âme!

Aimez-la dans son passé, dans ses gloires, dans ses malheurs. Aimez-la pour ce qu'elle représente de grand et de généreux, pour sa terre fertile, accueillante, hospitalière, pour son doux climat, pour son ciel d'azur...

Aimez la Patrie à cause de tout cela. Mais aimez-la surtout, et il n'est pas besoin d'autres raisons, parce qu'elle est la France et que vous êtes Français!

Cet inaltérable attachement, ce dévouement entier à la Patrie, on doit en être pénétré jusqu'au plus profond de sa pensée et de sa conscience. Ce sont choses qu'on ne discute pas.

N'en déplaise aux sophistes, on ne saurait, en effet, remettre impunément tout en question, s'attaquer, les prenant les uns après les autres, aux principes qui sont la raison d'être et la force des sociétés humaines; dénigrer, rabaisser les grandes idées, les hautes conceptions de l'âme sans lesquelles la vie ne vaudrait pas d'être vécue.

A côté de la Patrie, qui est ce qu'il y a de plus cher et de plus sacré au monde, il faut placer la famille, les sentiments d'honneur, de devoir, de probité, de justice,... fondement de la morale naturelle et de la morale sociale, qu'on doit mettre hors de conteste, hors de discussion.

L'amour, le respect pour ces personnes et ces choses saintes forment la base et la règle communes d'un peuple aux croyances religieuses diverses, où les hommes dans la maturité de l'âge sont assez généralement gagnés par l'indifférence, sinon par le scepticisme.

C'est sur cette inébranlable assise que doit reposer la conscience de la jeunesse française.

La jeunesse ne peut être forte et agissante que si elle est délivrée de la controverse, du doute en toutes choses qui affaiblissent les facultés morales, énervent et paralysent l'action.

La France a besoin d'hommes de foi, de courage et de volonté.

Puisse le *Livre de mes fils* contribuer à en former!

8 septembre 1905.

PAUL DOUMER.

I

L'HOMME

CHAPITRE PREMIER.

LA VOLONTÉ ET LE CARACTÈRE.

— Sache vouloir; fais ce que dois!

Ainsi peuvent se résumer les multiples préceptes à donner pour règles de la vie.

— Fais ton devoir! Sois en tout et toujours homme de devoir!

C'est là le commandement supérieur, la prescription morale qui dominera la conduite de l'homme.

Mais pour s'y conformer, il ne faut pas seulement désirer le faire; il faut être capable de le faire; il faut avoir la volonté et la force; il faut être maître de soi.

Et voilà l'important et le difficile.

Aussi est-ce à se rendre maître de soi, à se commander, à se gouverner, que doit s'appliquer, avant tout, le jeune homme qui va assumer les charges et les responsabilités de l'existence. Il lui faut prendre sur lui-même, sur son esprit comme sur son corps, sur les mouvements de son âme comme sur ses actions, un empire absolu.

Être maître de soi, c'est avoir la possibilité de devenir homme de bien; c'est aussi, dans une très large mesure, être maître de sa vie, être en état de faire son bonheur.

Comment assurer cette action constante sur soi-même, qui paraît malaisée au début et que la pratique rend facile et presque machinale?

Comment résister aux impulsions irraisonnées, aux entraînements, aux tentations qui assiègent l'homme? Comment triompher de cette tendance à l'inaction de l'esprit, de ce laisser-aller aux penchants naturels auxquels il paraît si doux et si bon de s'abandonner, quand on n'en calcule pas les conséquences?

C'est par l'apprentissage et par l'exercice de la volonté qu'on y parvient.

L'empereur Auguste, devant ses favoris qui le trahissent et veulent l'assassiner, fait violence à son ressentiment, à sa colère, à son désir de vengeance; il réussit à les dominer pour laisser parler la raison et le cœur. La lutte en lui a été rude; il proclame le succès remporté, et, souverain du monde, il affirme la maîtrise qu'il prend sur lui-même, en s'écriant :

> Je suis maître de moi comme de l'univers;
> Je le suis; je veux l'être!.....

L'homme faible, passif, sans volonté, sans empire sur lui-même, ne connaît pas les combats intimes de ce genre. Il se laisse glisser sans résistance sur la pente où l'entraînent les mouvements les plus fugitifs et les moins raisonnés de l'âme.

La situation que Corneille a décrite se produit

fréquemment, au contraire, dans les petites affaires comme dans les grandes, pour tous ceux qui ne sont pas le jouet inconscient de leurs passions. Beaucoup ont à soutenir ainsi une lutte pénible, dans laquelle ils ne triomphent pas toujours.

L'homme de volonté ferme, habitué à se commander, obtient une victoire prompte et facile. Avec le temps, avec l'heureuse habitude prise, il assure en lui, sans conteste, l'empire de la raison et de la sagesse.

Sénèque a dit : « Si tu veux dominer le monde, laisse-toi dominer par la raison. » Ce que l'on peut traduire, pour le Français du vingtième siècle :

— Tu ne seras digne de diriger les autres hommes que si tu es pleinement maître de toi, si la raison dicte tes actes.

La première condition pour s'élever est donc celle-là même qui permet d'être un homme de bien et un homme heureux.

Cela ne mérite-t-il pas qu'on fasse effort pour la réaliser, qu'on sacrifie, dans sa jeunesse, bien des jouissances d'ordre inférieur pour arriver à la maîtrise de soi, c'est-à-dire pour parvenir à se plier, par la volonté, à l'action de la raison?

Les philosophes ont classé la Volonté parmi les facultés maîtresses de l'homme. Elle n'a d'autres rivales en importance que l'Intelligence, qui gouverne les

idées, le devoir, le jugement, et la Sensibilité qui préside aux sensations, aux sentiments, aux appétits.

Le bon sens est d'accord avec la philosophie pour mettre la volonté au tout premier plan des facultés humaines, des qualités de l'homme digne de ce nom.

Une volonté énergique, soutenue, peut tout dans le domaine moral; elle peut beaucoup dans le domaine des choses matérielles.

L'homme de volonté est seul vraiment libre; il est maître de ses jugements et de ses actions; il guide ses pensées, ses sentiments, son imagination même, et soumet tout en lui à l'autorité de la raison. Il se conduit suivant les prescriptions de celle-ci et suivant les ordres de sa conscience; il est apte à se diriger en conformité des règles de vie que la sagesse lui a fait adopter.

Par une volonté ferme, on vient à bout des passions dans ce qu'elles ont de mauvais, d'excessif ou de dangereux, ne laissant prise sur soi qu'aux passions généreuses et nobles; on écarte résolument le caprice, ce fol enfant de la faiblesse; on n'écoute le sentiment que s'il ne prescrit rien de contraire au devoir. Il faut une volonté de fer pour être homme de bien, pour être vraiment vertueux. Mais avec une telle volonté, chacun peut prétendre à cette perfection quels que soient ses défauts, quels que soient son tempérament, ses tendances, ses goûts.

Dans les pratiques courantes de la vie, dans ces mille actes quotidiens qui ont un si grand intérêt pour nous puisqu'ils constituent comme la trame de l'existence, il est bon que nous n'ayons pas constamment à délibérer sur l'utilité de faire ou de ne pas faire, que nous ayons des règles fixes et qu'il suffise d'un simple acte de la volonté toujours en éveil pour dicter notre détermination.

Vous savez ce que vaut la sobriété et vous avez pris pour règle de ne faire jamais d'excès de table; vous croyez, par exemple, qu'il est mauvais de prendre de l'alcool ou fumer du tabac. Les excitations et les tentations, à l'encontre des résolutions que vous aurez prises, seront nombreuses et fréquentes. Il faut que votre volonté les écarte résolument. L'exercice journalier qu'elle fera en ces petites choses la préparera à agir efficacement quand de plus importantes seront en jeu.

Dans le domaine encore des actions secondaires, il est des tendances trop naturelles que la volonté doit combattre.

Je vous suppose homme d'étude, homme de bureau, astreint à un travail assidu. Vous savez combien l'exercice physique est nécessaire à la santé, au bon équilibre de votre corps. Mais après une journée fatigante, où votre esprit a été sans cesse occupé, surmené peut-être, vous avez soif de repos, vous êtes incité à rester tranquillement chez vous ou à vous

rendre à quelque soirée, à quelque plaisir qui n'intéresse en rien vos muscles. Tout vous porte vers cette décision agréable, mais contraire à l'hygiène et à la sagesse. Si vous avez de la volonté, vous réagirez, vous vous « secouerez », suivant l'expression populaire; vous donnerez à votre corps le mouvement dont il a besoin. Il s'en trouvera bien et votre esprit aussi.

C'est là une pratique de la volonté aisée et simple, qui vaut par elle-même, par le bien qu'elle procure, mais qui a surtout cette vertu d'habituer à vouloir, de préparer une volonté forte pour les grandes actions, pour les heures graves où il faut savoir se décider, où c'est en voulant fermement, avec constance et ténacité, qu'on arrive à d'heureux résultats.

Dans les affaires privées comme dans les affaires publiques, le bien ne s'obtient que par la volonté. Elle n'est certes pas l'unique élément du succès; elle en est du moins la condition primordiale sans laquelle les autres sont inefficaces.

Si cette énergie vitale qu'est la volonté produit nécessairement des effets dans chaque affaire examinée en elle-même, on peut juger de l'influence qu'elle doit avoir sur une vie où elle ne cesse de s'exercer.

L'homme qui a su acquérir la puissance de vouloir décide, dans une large mesure, de sa propre destinée.

Il ne laisse au hasard, à la fortune contraire, que le minimum d'action dans son existence. Il est l'artisan de son succès et de son bonheur.

L'homme sans volonté, fût-il doué d'une grande intelligence, n'a qu'une influence bien faible sur son propre sort. Il est le jouet des événements; le hasard fait son destin. Il va à travers la vie comme un bateau sans gouvernail sur une mer agitée. Il navigue sans direction, entraîné par tous les vents et tous les courants, jusqu'au jour où le flot l'engloutit.

Les hommes inertes, veules au point de n'avoir de volonté aucune, constituent heureusement l'exception. Mais ce sont des exceptions aussi que les hommes de ferme volonté, vigoureusement trempés pour la décision et pour l'action.

La grande masse est composée de volontés faibles, d'esprits irrésolus. Ils auraient pu devenir meilleurs qu'ils ne sont, prendre de la consistance, de la fermeté, s'ils avaient appris à vouloir.

L'hésitation, l'indécision auxquelles ils sont en proie sont des maladies qui se transforment, avec le temps, en une véritable paralysie de la volonté.

Dans certaines situations, être hésitant, indécis, est le plus dangereux des défauts. Il conduit aux catastrophes lorsqu'il se rencontre chez un chef. Pour qui commande à des soldats, gouverne des citoyens, ordonne à des sujets, l'esprit de résolution est la qualité essentielle.

Ainsi, la vie publique, aussi bien que la vie privée, exige qu'on sache se décider, qu'on sache vouloir.

Ce que peut une volonté forte, mille faits historiques bien connus sont là pour le dire. Il n'est pas un grand politique, pas un grand capitaine qui n'ait été un esprit volontaire, résolu, tenace.

Un exemple à citer, au hasard : Napoléon, malgré sa puissante volonté, malgré son génie militaire, se brisa quand il fut affaibli, contre la volonté inébranlable de Blücher et de Wellington. Une volonté moins forte de l'un ou l'autre de ces deux hommes de guerre, et l'armée française remportait la victoire à Waterloo. Cela n'est pas une hypothèse; c'est le fait évident. Les carrés anglais ébranlés par nos charges pliaient, prêts à se laisser rompre, et la seule volonté du « Duc de fer » les maintint jusqu'au soir. Blücher, toujours battu par Napoléon, mis en déroute et personnellement culbuté par les cavaliers français à Ligny, veut se battre, veut vaincre quand même et accourt au canon de Waterloo. Le génie succombe devant cette double et énergique ténacité.

Dans un autre ordre de faits, il est des exemples également probants, dont certains sont pour ainsi dire classiques. On a bien souvent rappelé la noble attitude du stoïcien qui, s'efforçant de démontrer à ses disciples cette proposition de l'École que la douleur n'est pas un mal, ressentait à ce moment une violente attaque de goutte à laquelle il ne prenait

pas garde, et triomphait par la volonté d'une horrible souffrance.

Gœthe a fait connaître le résultat que lui-même avait obtenu :

« Dans une fièvre putride épidémique qui exerçait autour de moi ses ravages, dit-il, j'étais exposé à une contagion inévitable; je parvins à m'y soustraire par la seule action d'une volonté ferme. »

Quand la volonté, guidée par la raison, s'exerce de façon continue, qu'elle est activée, développée entièrement dans l'homme, elle devient le *caractère.*

Un homme de caractère est un homme de volonté, de fermeté, de courage.

C'est à la fois ce qu'il y a de meilleur, de plus utile et de plus rare dans la société.

Tout ce qu'on dit des effets heureux de la volonté est vrai *a fortiori* du caractère.

Le caractère importe autant pour faire le bien, pour devenir vertueux, que pour faire sa fortune et son bonheur.

Par lui, on forme sa personne morale et intellectuelle, et on fait sa vie. Il est également prépondérant dans cette double action intérieure et extérieure.

L'homme de caractère grandit intellectuellement, s'améliore et se perfectionne.

Entre les deux voies qui s'ouvrent devant nous,

la voie du bien et la voie du mal, il y a une différence : la dernière est facile, elle est sur une pente qui attire; il suffit de s'y abandonner pour glisser rapidement vers l'abîme. La voie du bien est plus malaisée. Pour la parcourir, il faut un effort soutenu, une volonté persévérante; en un mot, il faut du caractère.

C'est un travail de tous les jours, une besogne jamais finie que de s'améliorer, se perfectionner, s'attacher aux qualités et aux vertus à acquérir, s'en prendre à ses défauts et à ses vices pour les combattre et les détruire, aux penchants dont il y a lieu de se garder, aux passions dont on doit se rendre maître.

C'est là le bien, le bien qu'on se fait à soi-même.

Il est un autre bien, non moins utile; c'est celui qu'on fait aux autres, moralement et matériellement, par le conseil et par l'exemple, par la parole et par l'action.

L'homme de caractère ferme ne se laisse jamais détourner de cette tâche noble et belle; il l'exécute consciencieusement, méthodiquement, à la lumière de la raison et sous la pression de sa volonté. Il peut et il doit faire, comme l'empereur-philosophe, l'examen quotidien de sa conscience et de ses actes, compter pour une journée perdue celle où il ne lui a pas été donné d'être utile à autrui, réfléchir, mé-

diter, et puiser dans ces réflexions et cette méditation une nouvelle vigueur de caractère, de nouvelles forces pour le combat de la vie.

Car, dans l'inévitable lutte pour l'existence, l'homme de volonté énergique réussit mieux que tout autre. Il est armé pour travailler à son profit, au profit des siens, pour grandir, s'élever, réaliser ses ambitions.

Le caractère contribue à la prospérité et au bonheur, bien autrement que ne le peuvent l'intelligence ou la fortune.

A qui veut réussir dans la vie et qui en est digne, il faut souhaiter un caractère fortement trempé; le reste lui viendra par surcroît.

C'est un souhait de même nature qu'on doit faire à son pays : qu'il possède en grand nombre des hommes de caractère! Que les jeunes générations lui en préparent, par la culture de la volonté, du courage, de toutes les vertus viriles!

Chez les nations en décadence, les hommes d'intelligence ne manquent pas, au contraire, pourrait-on dire; mais ce sont les hommes de caractère qui disparaissent.

La France n'en est, heureusement, pas là encore.

Qu'on y prenne garde, cependant. Déjà, dans la vie publique, on suspecte et on redoute les caractères. Passe encore pour les intelligences et les

talents; on parvient à les supporter un temps. Les hommes de volonté et d'énergie sont écartés, quand ils ne s'écartent pas d'eux-mêmes.

Inutile d'insister sur le danger que de telles mœurs politiques feraient naître.

Le peuple anglais a une autre conception que nous de la valeur de l'homme. C'est le caractère qu'il prise plus que tout.

Il suffit de voir ce qui se passe dans une école de France et dans une école de la Grande-Bretagne quand il s'agit de décerner un prix exceptionnel. Dans l'école française, le prix est accordé à l'élève réputé le plus intelligent; dans l'école anglaise, on l'attribue à celui que désigne la supériorité de son caractère.

Incontestablement, ce n'est pas nous qui avons raison.

Il y a dans l'homme, dans le Français en particulier, puisque c'est lui que je vise, les éléments d'une volonté ferme; il y a une énergie, un ressort qui, par manque de soins et de culture, restent inemployés, inertes et comme inexistants.

L'homme physiquement le mieux doué voit ses muscles s'atrophier, son corps s'affaiblir, s'il les laisse sans exercice et sans travail. N'en est-il pas de même des facultés morales?

Nous cultivons notre intelligence, au moins pen-

dant la jeunesse; quand formons-nous notre caractère ?

Il est temps, pour les jeunes hommes auxquels je m'adresse, de travailler à cette formation, à ce développement moral de leur personne.

Ce doit être leur premier et principal souci.

Pour arriver à un résultat, pour apprendre à vouloir, il faut s'y attacher avec résolution et avec constance. Il faut exercer sa volonté sans trêve, sans repos, l'appliquer à son propre perfectionnement en même temps qu'à tous les actes de l'existence.

Le but est de faire de soi un homme de caractère, maître de lui, capable de diriger sa vie, de régler ses actions, d'être l'artisan de son propre bonheur et du bonheur des autres, de servir utilement et d'honorer son pays.

Si tu es décidé à atteindre ce but, jeune homme qui me lis, rappelle-toi les premiers mots de ce chapitre :

— Sache vouloir !

CHAPITRE II.

LE DEVOIR.

Je suppose remplie cette première et indispensable condition : l'homme est maître de lui.

Sa volonté dégagée, exercée, affermie, est devenue le caractère.

A quoi va-t-il s'appliquer? Que va-t-il vouloir?

Il voudra, de toute son énergie, faire ce qui est bon et raisonnable, ce que lui dictent sa raison et sa conscience. Il voudra faire son devoir dans la vie.

C'est le moment de lui répéter :

— Fais ce que dois!... maintenant que tu sais vouloir.

La volonté n'est que l'instrument, instrument nécessaire, de première importance, mais qui vaut seulement par ce qu'il peut produire.

Que produira-t-il? Le bien; c'est-à-dire ce qui *doit* être fait, ce qui est le *devoir.*

Faire son devoir! — Y a-t-il rien de plus beau que ces mots, rien de plus noble que la chose?

L'expression sonne gravement; on la sent pleine de sérénité, de courage, et, à l'occasion, de sacrifice.

Il ne semble pas qu'on puisse l'expliquer, la commenter sans l'affaiblir et lui faire perdre quelque chose de son air de calme héroïsme.

Pas plus, du reste, qu'il n'est possible d'utilement définir le devoir. Nous en trouvons le sentiment en nous, et les définitions n'y ajoutent rien.

Dire avec l'École que le devoir est « ce à quoi on est obligé par la loi ou par la conscience », ou bien que c'est un « commandement catégorique de la raison, un principe d'action basé sur la loi morale », ce n'est rien ajouter à ce que le seul mot de « devoir » exprime clairement et hautement.

L'idée du devoir est innée chez l'homme.

Elle est aussi naturelle, aussi ancrée en lui, au plus profond de son être, que le sentiment de l'amour.

L'homme de bien, l'homme de caractère est prêt toujours à faire son devoir.

Mais on a coutume de dire qu'il est plus facile, dans bien des situations, de faire son devoir que de le connaître. Cela est vrai souvent.

Il faut donc apprendre à discerner son devoir. Il est, pour une part, inscrit dans les lois; pour le reste, c'est la raison et la conscience qui le dictent.

Les devoirs que la loi prescrit sont les devoirs élémentaires, essentiels, ceux dont l'accomplissement est nécessaire à l'existence de la société.

Tu ne tueras pas; tu ne prendras pas à autrui ce qui lui appartient;... enfant, tu honoreras et respecteras tes père et mère, tu leur fourniras des aliments s'ils sont dans le besoin; époux, tu devras fidélité, secours, assistance à ta femme; père, tu seras obligé de nourrir, entretenir et élever tes enfants...

Tels sont, entre autres, et à titre d'exemples, les commandements que l'homme reçoit de la loi. S'y conformer, ce n'est faire acte que de vulgaire honnêteté.

La morale impose des devoirs plus nombreux, plus hauts, que la loi ne connaît pas. Ils ne sont point codifiés comme le sont les obligations légales, et ils ne sauraient l'être.

Pourtant, bien des règles morales peuvent se formuler. Il est un code du devoir, exprès, précis, dont nous devons avoir les prescriptions toujours présentes à l'esprit pour guider notre conduite sans hésitations, sans délibérations toujours renouvelées avec nous-même. Les cas exceptionnels, qui exigent un examen attentif de la raison et un jugement de la conscience, resteront encore assez nombreux et fréquents pour qu'on se soumette, dans les conjonctures ordinaires, aux règles générales admises par avance et immuablement maintenues.

Ces règles constituent la base morale de la vie. Elles doivent être communes à tout un peuple, si celui-ci entend avoir sa place et jouer son rôle dans

l'humanité, s'il veut marcher d'un pas sûr vers l'avenir, se faire un destin glorieux.

Il n'appartient à personne de les présenter en une sorte de *Credo,* mais elles ressortent, nettes et formelles, de l'examen des devoirs particuliers de l'homme.

Quels sont les obstacles que rencontre dans l'âme humaine la conception de ces devoirs ou leur acceptation? En d'autres termes, qu'est-ce qui, en nous, combat le devoir?

C'est, en premier lieu, l'intérêt, l'intérêt personnel poussé jusqu'à l'égoïsme; c'est aussi et souvent le sentiment, la passion; c'est encore la paresse et la lâcheté.

L'intérêt est l'ennemi le plus fréquemment rencontré, le plus dangereux du devoir. C'est de sa prédominance dans les déterminations à prendre que l'homme de bien, de ferme volonté, a besoin de se garder surtout.

Non pas que l'intérêt doive être proscrit comme mobile de nos actions. Cela serait absurde, et c'est du reste impossible. Il est naturel, il est légitime que nous nous préoccupions de notre intérêt. C'est un besoin, c'est une nécessité. Mais l'intérêt ne peut servir de règle morale. Quand le devoir lui est contraire, entre les deux, il n'y a pas à hésiter; c'est le devoir qu'il faut choisir.

La morale de l'intérêt, même de l'intérêt bien compris, dans l'acception élevée du mot, au sens que lui donnait Épicure, est une morale insuffisante, dangereuse, funeste aux sociétés qui s'y abandonnent. Pour produire le bien particulier et le bien social, il n'est que la morale du devoir.

Croire qu'on travaille utilement pour soi quand on ne songe qu'à son intérêt, quand on ne lui assigne pas pour limite la justice, quand on ne le fait pas plier devant le devoir, est une grossière erreur.

Le grand homme de bien qu'est sir John Lubbock (aujourd'hui lord Avebury) a écrit :

« Vous n'ajouterez jamais à votre bonheur en négligeant votre devoir ou en vous y dérobant. »

Et, s'appropriant les paroles de Wordsworth, le poète anglais du foyer, il dit encore :

« C'est la marque d'un homme sage, comme d'un homme vertueux, de ne point parlementer avec des craintes indignes.

Là où le devoir l'appelle, il se dirige avec confiance;
Il brave mille dangers si son devoir l'exige,
Et, se fiant à son Dieu, il les surmonte tous. »

Ainsi donc, l'intérêt sous sa double forme, l'utile et l'agréable, s'il ne peut ni ne doit être proscrit par la raison dans la détermination de nos actes, sera toujours ubordonné au devoir.

Il en doit être de même du sentiment et de la passion.

Ce sont, eux aussi, des ennemis possibles du devoir.

Les sentiments, même les sentiments les plus généreux, ne sont pas un guide sûr; ils ne peuvent s'ériger en maîtres de nos actions; ils doivent être soumis à l'influence de la raison, et, par elle, combattus, refoulés s'ils vont à l'encontre des règles morales que nous nous sommes imposées, s'ils sont rebelles à la loi souveraine du devoir.

La passion aussi, la passion surtout doit être sa sujette.

Ce mouvement de l'âme, souvent violent et irraisonné, peut s'opposer à nos obligations morales. L'homme de volonté le domine, le fait plier devant la raison.

La lutte entre les passions et le devoir est chose trop commune pour que j'y insiste; elle remplit l'histoire, le roman, le théâtre. Elle est de tous les temps et de tous les pays.

L'homme de caractère est maître de ses passions. L'homme faible en est le jouet.

Celui-ci fait céder le devoir devant la passion, et, pour peu que les circonstances s'y prêtent, court à la dégradation morale et aux catastrophes matérielles.

Cherchez, pour prendre les cas les plus graves, ce qui a conduit peu à peu à l'infamie l'homme qui

délaisse son foyer, sa femme, ses enfants, pour s'en aller vivre avec quelque drôlesse; le banquier, l'homme d'affaires qui fuit à l'étranger laissant sa caisse vide et vide aussi la bourse de ses clients, de ceux qui ont mis en lui leur confiance. Cherchez, et vous trouverez sûrement quelque passion vile à laquelle il s'est abandonné, oubliant tout, sagesse, prudence; oubliant ou désertant le devoir.

En dehors de ces faits lamentablement tragiques, il en est mille chaque jour pour consacrer le châtiment de celui qui manque au devoir en cédant à la passion.

D'ailleurs, ce n'est pas à cause de la punition certaine, inévitable, qu'on doit agir d'autre sorte. Il faut obéir au devoir, parce que c'est le devoir. Aucune raison n'est supérieure ou égale à celle-là.

Il faut obéir au devoir, malgré l'intérêt, malgré les sentiments, malgré la passion; il faut lui obéir encore si cette obéissance exige un grand effort et beaucoup de courage.

La paresse, la lâcheté ne sont pas, en effet, les moindres obstacles que rencontre l'accomplissement du devoir.

Faire son devoir, un devoir positif, exige le plus souvent une action, de l'activité. L'effort que cela nécessite trouble les esprits et les corps indolents. Pourquoi agir, se dit-on, quand il est si facile et si

doux de rester au repos? Faire ou ne pas faire? Ne pas faire est tellement plus aisé!

Si la volonté ne combat pas, n'ordonne pas, c'est la paresse qui a le dessus, c'est le devoir qui succombe.

L'homme au caractère bien trempé ne connaît pas la paresse; ou, si la lassitude lui en fait à l'occasion sentir les atteintes, du moins ne s'y abandonne-t-il jamais. Il rougirait de manquer au devoir, fût-ce dans les plus petites choses, en un moment d'abandon de son énergie physique ou morale.

Bien moins encore, chez lui, un acte de lâcheté est à craindre. C'est chose impossible à l'homme vraiment homme. La lâcheté est, avec le mensonge, ce qu'il y a au monde de plus avilissant.

Et pourtant la lâcheté n'est pas rare. Peut-être est-ce aussi souvent la lâcheté que l'égoïsme qui font déserter le devoir. Si l'accomplissement de celui-ci comporte en certains cas des dangers, cela n'est pas un motif pour reculer, bien au contraire. Il faut faire son devoir résolument, courageusement, quelles qu'en doivent être les conséquences. Le péril à courir ne peut qu'accroître la noblesse de l'acte et le faire exécuter plus allègrement.

Sacrifier sa vie à son devoir, lorsque les circonstances le commandent, voilà ce qu'il faut savoir consentir sans hésitation et sans regret. On donne sa vie souvent à meilleur compte, quand ce n'est pas

absolument pour rien. Une imprudence gratuite, une maladie qu'un peu de sagesse aurait prévenue, tranchent nos jours sans profit pour personne. On meurt inutilement, bêtement, sans savoir pourquoi.

Et nous reculerions, et nous verrions venir le moment avec terreur ou amertume, alors que le sacrifice de l'existence est payé de ce haut salaire : le devoir accompli !

J'ai senti quelquefois, en Extrême-Orient, la mort me frôler. Je n'en ai eu ni souci ni crainte : j'exerçais mes fonctions, je remplissais mon devoir. Autour de moi, la même sérénité m'est apparue chez tous ceux dont l'âme n'était pas aveulie.

Comment est-il possible de mieux finir que par une mort acceptée virilement, par devoir?

Le lâche qui n'y consent pas, quand l'occasion si rare de bien mourir se présente à lui, commet une mauvaise action; mais il fait aussi un mauvais calcul. Pour être retardée l'heure fatale n'en sonnera pas moins, et il s'en ira sans la douce quiétude que donne une conscience satisfaite.

Il était nécessaire de parler de la mort, c'est-à-dire du plus grand sacrifice que l'on puisse demander à l'homme, pour montrer à quel point la loi du devoir est impérieuse, comment elle doit être respectée. Il faut lui obéir, quelles qu'en soient les conséquences.

« Faites votre devoir et laissez faire aux dieux. »

Oui, faites votre devoir toujours et quand même! C'est l'obligation morale inéluctable, et c'est le bien.

Et si, au lieu de chercher le bien, on visait à l'utile, on verrait que, tout compte fait, il y a intérêt à remplir son devoir. L'homme de devoir, qui a le témoignage de sa conscience, trouve par surcroît, dans la vie, des avantages auxquels d'autres ne peuvent prétendre. Il reçoit, sous mille formes, la récompense qui lui est due.

C'est qu'à tout bien considérer, il y a plus de justice en ce monde qu'on ne le pourrait croire. A ne pas regarder seulement à la surface, on trouve que les bons, les consciencieux, les énergiques ont encore le meilleur lot.

Une telle constatation est précieuse et consolante, bien qu'elle ne soit pas faite pour appuyer en rien la règle morale.

Le Devoir, que la raison dicte et que la volonté exécute, ne demande d'autre satisfaction que la quiétude de la conscience. C'est chose de l'âme que les influences extérieures n'atteignent pas.

Dans la pratique, le devoir s'humanise; il se diversifie; il se plie aux multiples conditions de notre existence; il fait apparaître *les devoirs.*

Et les devoirs se divisent et se subdivisent en une infinité de prescriptions, suivant les manifestations

diverses de la vie privée et de la vie publique. Cette dualité de notre existence indique déjà deux natures de devoirs : les devoirs de l'homme et les devoirs du citoyen.

Ces derniers, au-dessus desquels plane le devoir sacré entre tous, le devoir envers la Patrie, feront ici l'objet d'un examen spécial.

Les devoirs de l'homme privé sont les obligations qu'il a envers lui-même, envers sa famille et envers les autres hommes. Souvent, ces trois catégories de devoirs s'enchevêtrent et se confondent, et il n'y a guère que l'ordre didactique d'un traité de morale qui oblige à les constamment distinguer et à les analyser séparément.

D'ailleurs, il nous faut presque toujours les remplir en même temps, ensemble et d'accord.

Quand ils ne se contrarient pas, ne se gênent pas les uns les autres, la tâche est facile. Mais que de fois sommes-nous en présence d'obligations contradictoires, de devoirs opposés!

Si l'on pouvait dresser une échelle exacte de la valeur de nos devoirs, établir une hiérarchie entre eux, cela faciliterait la décision à prendre dans les cas douteux où la raison hésite et où la conscience se montre inquiète. Aucun philosophe, aucun moraliste n'est parvenu jusqu'ici à faire accepter un ordre, une subordination des devoirs.

C'est qu'il y a en eux trop d'éléments humains qui ne se prêtent pas à la classification et au calcul.

Toutefois, le bon sens seul, la vulgaire logique, le cœur aussi, établissent bien la supériorité, l'hégémonie de certains devoirs.

Le devoir envers la Patrie, qui est le premier toujours, arrive parfois à refouler, à annihiler pour ainsi dire tous les autres. Les devoirs envers la famille eux-mêmes, des plus saints et des plus chers, s'effacent quand la Patrie commande.

La France attaquée, envahie, menacée dans son indépendance, réclame de ses enfants toute leur activité, tout leur sang, toutes leurs pensées même. Plus rien n'existe alors en dehors d'elle. Son salut est la suprême loi.

Victor Hugo, en 1870, lors de l'invasion allemande, parle des femmes patriotes qui acceptent tout,

> La famine, l'horreur, le combat, sans rien voir
> Que la grande Patrie et que le grand Devoir.

Dans ces heures tragiques, la raison n'a pas besoin de peser, la conscience est au repos : le devoir est unique; il commande impérieusement.

En temps normal, les conflits entre nos obligations morales ne sont pas rares, et il n'est pas de

règle absolue pour les résoudre. Tout au plus peut-on dire que ceux des devoirs qui sont près de nous, à notre porte, sont en général les plus pressants, ceux qu'il faut mettre avant les autres et au-dessus d'eux.

Nous devons plus aux membres de notre famille qu'à des personnes quelconques, à nos concitoyens qu'aux étrangers.

On cite comme un acte d'aberration le fait de ce pasteur anglais qui abandonne sa femme et ses enfants, les laisse dans le besoin pour aller porter la parole de l'évangile, les idées de la civilisation, à des peuplades sauvages de l'Afrique dont l'existence vient de lui être révélée. Il manque au devoir immédiat, précis, sous prétexte de remplir un devoir aussi vague qu'il est lointain. Il préfère au bien certain dont il avait l'obligation le bien problématique dont la réalisation ne lui incombait pas.

C'est un acte déraisonnable et un manquement au devoir.

Les Don Quichottes ont le droit de courir vers les moulins à vent, s'ils ne laissent personne derrière eux, souffrant de leur abandon.

Au surplus, quelques échantillons du type suffisent à l'humanité.

Ce qu'il lui faut, ce qu'il faut en grand nombre à une nation, ce sont les hommes de raison, de volonté et de courage, qui marchent dans la

vie résolument, fièrement, ayant le devoir pour guide.

Jeune Français, prépare-toi à être l'homme dont la France a si grand besoin :

— Fais ce que dois!

CHAPITRE III.

LE COURAGE.

On a vu que l'accomplissement du devoir, dans certaines circonstances, se heurtait à des difficultés, à des résistances dont on ne venait pas à bout sans faire preuve d'un véritable courage.

Le courage est une vertu. Aux temps peu lointains où il était plus prisé encore que de nos jours, c'était, pour l'homme, la vertu. Si on la possédait à un haut degré, cela suffisait au bon renom; plus rien autre ne comptait.

« Hommes vaillants et femmes chastes », disait-on pour caractériser les grandes lignées, dont l'honneur du nom n'avait été terni par aucune défaillance.

Il était excessif de croire que le courage remplaçait tout. Il serait absurde de penser aujourd'hui qu'il n'a plus qu'une importance secondaire.

C'est encore une grande et nécessaire vertu.

Sans courage, l'homme de raison et de volonté n'aboutit pas; il demeure impuissant dans les affaires importantes, aux heures graves et décisives.

— Tout le monde ne naît pas courageux, dira-t-on; c'est une affaire de tempérament.

Il y a du vrai dans cette remarque, et beaucoup d'hommes sont naturellement courageux. Mais tous indistinctement peuvent le devenir.

Le courage s'acquiert, comme s'acquièrent la sagesse et la volonté.

Sur le champ de bataille, ceux qui doivent combattre le plus hardiment et vaincre sont souvent ceux-là mêmes qui, au début de l'action, étaient particulièrement émus, en proie à une lâcheté physique dont ils avaient honte.

Turenne déclare que son corps était tout secoué de peur, même après vingt ans de guerres, quand une bataille allait s'engager. Et, avec un mélange de colère et d'ironie, le grand capitaine s'exhortait de la sorte :

« Tremble, carcasse, disait-il; tu tremblerais plus encore si tu savais où je vais te conduire. »

Le vrai courage résulte de la volonté de l'homme maître de soi, ayant le sentiment du devoir poussé jusqu'au sacrifice.

Comme pour l'exercice de la volonté, l'habitude du courage en rend la pratique facile.

Faire un premier acte réellement courageux, là où le péril était grand, c'est rendre aisées, dans la suite, les manifestations du courage lorsque s'en présentera l'occasion.

Le sauveteur qui a bravé les violences de la mer et des vents pour porter secours à un bateau en perdition renouvellera volontiers ses exploits, l'esprit tranquille et le courage assuré.

Le soldat frémit de tout son être et salue instinctivement les balles dans les premiers combats; il ira vaillamment au feu ensuite et sentira la mort frapper autour de lui, sans que son âme ait un moment de trouble, sans que son corps tressaille.

Si donc on peut s'exercer au courage, il faut le faire. L'habitude qu'on en aura prise dans les petites choses facilitera l'effort nécessaire pour être courageux dans les grandes, pour aller, s'il le faut, au-devant du péril, de la souffrance et de la mort.

C'est le devoir qui nous inspire le courage.

La récompense possible, l'opinion des autres hommes ne devraient donc jamais être les mobiles qui font agir. Pourtant, il en est trop qui ont l'orgueil de leurs actions courageuses, qui n'agiraient pas dans l'ombre, avec l'assurance que leur acte restera ignoré, comme ils le font à la lumière et aux applaudissements du public.

On ne peut pas dire que de tels hommes ne soient pas courageux; mais leur courage est assurément de qualité très inférieure. Chercher la récompense d'une bonne action, au lieu de la seule satisfaction du devoir accompli, c'est en diminuer de beaucoup le mérite.

La Rochefoucauld a dit très justement :

« Le parfait courage consiste à faire sans témoins ce que l'on serait capable de faire devant tout le monde. »

Le parfait courage est celui que dicte le devoir.

Le courage est *un*.

L'homme courageux a du courage en tout, pour toutes choses.

L'homme lâche est lâche toujours.

Il est pris en pitié et méprisé. Rien ne dégrade autant que la lâcheté. Le menteur et le lâche sont les êtres les plus vils. Du reste, le mensonge est une sorte de lâcheté. Pour être constamment véridique, il faut être très courageux.

On dit d'un ouvrier de l'usine, d'un paysan, d'un travailleur quelconque attaché à sa besogne, ne perdant pas son temps, ne ménageant pas ses forces, qu'il est courageux.

Le genre de courage dont il fait preuve est bien le courage, le courage sans qualificatif.

C'est le même qui anime le soldat sur le champ de bataille, qui lui fait braver le péril et la mort.

C'est le même qui fait marcher l'homme vaillant au-devant des difficultés, des obstacles, des dangers.

C'est encore le même courage qui fait accepter sans hésitation ni accablement toutes les charges de la vie, toutes celles que le devoir impose, celles

aussi qu'un sentiment généreux fait supporter en dehors de l'obligation morale.

La lâcheté, elle aussi, est *une.*

C'est par lâcheté qu'on recule devant le travail, qu'on fuit devant la fatigue qu'il impose, comme c'est par lâcheté qu'on recule dans le combat, qu'on fuit devant l'ennemi, devant le danger, devant la mort.

C'est par lâcheté que l'homme faible ou égoïste, lâche en tout cas, n'accepte pas les devoirs lourds ou périlleux; qu'il craint d'assumer les charges d'une famille, qu'il recule, qu'il fuit devant ce que la vie apporte avec elle de difficultés, mais aussi de douceur et de beauté.

La lâcheté est vile, mais elle est bête aussi; et le lâche, au demeurant, calcule mal son repos et sa sécurité. L'un et l'autre s'achètent par l'effort, par le courage.

Le soldat qui cède à la peur, abandonne le combat et s'enfuit a plus de chance d'être tué que celui qui résiste à l'ennemi et demeure au poste du devoir, où n'est pas toujours le plus grand danger.

L'homme qui manque de courage au travail, qui, là aussi, recule ou déserte, s'achemine vers la misère et se prépare des jours plus difficiles et plus durs que ceux qu'il eût passés en travaillant de bon cœur, en assurant son avenir.

Dans ces circonstances, le manquement au devoir, au courage, reçoit une prompte et juste punition.

Le courage devant la mort ne consiste pas seulement à ne point reculer lorsqu'elle approche et qu'il est du devoir de l'affronter sans défaillance.

Bien souvent on la voit venir quand elle est inévitable. Le courage fait alors qu'on l'attend dans le calme, qu'on se prépare à l'accueillir le visage tranquille, l'âme ferme et sereine.

La mort de Socrate est donnée en exemple depuis des siècles. Ce n'est pas uniquement parce que le philosophe refusa de fuir pour échapper à l'inique sentence qui l'avait condamné. C'est qu'il attendit la mort en héros du devoir, en homme vaillant et bon qui ne craint pas la fin, ayant conscience d'avoir rempli une belle vie.

Platon, dans ses dialogues, nous fait assister aux derniers moments de son maître. Un serviteur du tribunal d'Athènes a présenté à Socrate la coupe contenant le poison : « Celui-ci la reçut avec sérénité, sans trembler, sans frémir, sans changer de couleur ni de visage... Il m'est bien permis, dit-il, d'adresser une prière aux dieux, et de leur demander que je passe heureusement de ce monde dans l'autre; c'est ce que je leur demande; puissent-ils exaucer ma prière! — Et tout en disant cela, il approcha la coupe de ses lèvres, et, sans effort, sans révolte, il la vida. »

Quand ses amis, groupés autour de lui, pleurent, sanglotent, se lamentent, Socrate ne se laisse pas gagner par l'émotion; il les exhorte : « Restez en paix, leur dit-il, et reprenez courage. »

Cette mort d'un juste vaut bien d'être rappelée.

On en pourrait citer cent autres que l'histoire, les récits qui nous ont été faits, nos propres souvenirs ont laissés en mémoire à notre admiration.

J'ai vu, il y a quelque quinze et vingt ans, la fin de deux hommes, qui fut précédée d'une longue, terrible et consciente agonie. L'un et l'autre avaient le visage rongé par un cancer dont ils étaient lentement défigurés, et qui les conduisait à la mort sans rémission possible, dans un temps dont on pouvait calculer les limites. A l'horreur de cette condamnation à terme, s'ajoutait la continuelle souffrance, le sentiment douloureux, l'humiliation d'être un objet de pitié et aussi de répulsion physique pour ceux qui approchaient ces deux victimes d'un inexorable sort.

L'un était Eugène Bersot, directeur de notre École normale supérieure; l'autre, Joffrin, un ancien ouvrier, devenu représentant d'un quartier de Paris à la Chambre des députés. Ils étaient tous les deux, à des titres divers, hommes de mérite. Ils montrèrent, dans leur lente agonie, qu'ils valaient mieux encore que cela, qu'ils étaient hommes d'admirable tenue

morale et d'héroïque courage. Calmes, souriants peut-on dire, malgré la hideuse plaie qui avait envahi leur visage, ils ne faiblirent pas un jour, et restèrent eux-mêmes quand s'ouvrait la porte du tombeau. Ils firent jusqu'au bout leur tâche humaine, sans que la douleur et la présence de la mort, visible et les guettant, les eût un moment interrompus.

La mort de Bersot et celle de Joffrin sont dignes de la mort de Socrate.

Plus près de nous encore, à quelques mois de distance du moment où j'écris ces lignes, des hommes ont connu la mort lente et fatale.

Le bateau sous-marin le *Farfadet* coula dans la rade de Bizerte, gardant enfermés dans son compartiment arrière une dizaine de matelots et leur jeune chef, un enseigne de vaisseau. L'air que contenait le compartiment était en trop petite quantité pour leur permettre de respirer longtemps. Mais une autre cause que le viciement de l'atmosphère devait abréger leurs jours. La porte et la cloison qui les séparaient de la partie du navire que l'eau emplissait n'étaient pas complètement étanches, et l'eau s'infiltrait, pénétrait peu à peu dans l'étroit logement.

Le bateau reposait sur la vase, par 10 mètres de fond. On travaillait, du dehors, à le remonter à la surface pour sauver ces marins prisonniers de la mer. L'espoir était faible, étant donnés les moyens

insuffisants dont disposait le port de Bizerte. Je passe sur les péripéties de ce sauvetage, où le matériel fut retiré à peu près sauf, mais non pas les hommes.

Ceux-ci se rendaient compte des efforts qu'on faisait pour les secourir; ils révélaient leur présence aux scaphandriers en frappant sur la coque du bateau, paroi de leur prison et bientôt de leur cercueil. L'eau montait, montait toujours, réduisant l'espace encore libre. C'était la mort qui approchait. Jusqu'au dernier moment ils se défendirent, tentèrent tout pour conserver un peu d'air respirable. Et la lutte finie, l'inévitable défaite arrivée, ils entrèrent dans le grand repos.

Quelques jours plus tard, le bateau renfloué, on retrouva les corps des dix hommes. Leur visage était calme, leurs muscles n'étaient point contractés. Ils semblaient s'être endormis dans la paix de l'âme, en braves gens qui ont fait leur devoir jusqu'au bout et à qui le sacrifice de la vie ne coûte pas.

Pour qui connaît le caractère des marins, beau de courage, de simplicité héroïque, il n'est pas douteux que les hommes et le jeune officier du *Farfadet* ont noblement fini leur vie. Ils ont vu venir la mort sans effroi, et l'ont acceptée sans plainte, sans révolte. On peut inscrire sur la pierre qui recouvre aujourd'hui leurs restes : morts au devoir, en servant la Patrie.

Que des plus nobles fleurs leur tombe soit couverte!

Toutes les philosophies, toutes les morales qui ne sont pas des théories de corruption et de décadence, ont célébré le courage devant la mort.

Les stoïciens sont allés jusqu'à l'excès dans les conséquences de la doctrine, en approuvant le suicide.

Il n'est pas possible d'être d'accord avec eux sur ce point.

Le suicide est le plus souvent une lâcheté.

C'est toujours un manquement au devoir.

Le suicide est une lâcheté, quand l'homme y a recours pour fuir les charges de la vie qui lui paraissent trop lourdes, pour échapper à des responsabilités qui l'effraient, pour en finir avec des souffrances physiques ou morales qu'il ne peut supporter.

Il se soustrait à son devoir, puisque vivre est le devoir, le premier des devoirs envers soi, envers les siens, envers le pays.

Dans un seul cas le suicide paraît admissible, excusable au moins, c'est lorsqu'il peut sauver du déshonneur.

On le blâme là encore, cependant; et l'on dit avec raison que, dans ce cas, l'homme doit vivre pour expier les fautes qui l'ont conduit à cette irrémédiable déchéance. C'est moralement fort juste. Mais, humainement, peut-on reprocher à un homme de ne pouvoir pas vivre sans honneur?

Juvénal a dit :

« Le plus grand des maux est de préférer la vie à l'honneur et de sauver sa vie aux dépens de ce qui la rend digne d'être vécue. »

Cela est vrai dans tous les cas.

L'honneur est le seul bien qui ne se regagne jamais si on a le malheur de l'avoir perdu. Celui qui a vu sombrer son honneur peut lire, sur la page blanche où l'avenir écrira, l'inscription que Dante a vue gravée sur la porte de l'enfer : « Vous qui entrez ici, laissez toute espérance. »

C'est le cas où la morale la plus rigoureuse ne peut condamner absolument un acte de désespoir.

Je laisse ces circonstances terribles; je me reproche même d'y avoir un instant arrêté le lecteur.

Le jeune homme de caractère bien trempé, de saine raison et de courage, ne saurait jamais les connaître personnellement. Il ne pourrait avoir à les envisager qu'en vue du jugement à porter sur les actions d'autrui.

Les lois de Solon n'avaient pas prévu le parricide, un crime aussi monstrueux paraissant impossible à Athènes. Je ne puis, moi non plus, croire que ceux qui seront, dans quelque mesure, moralement mes fils, puissent jamais perdre l'honneur.

Mais ils auront, bien au contraire, à connaître et à pratiquer tous les genres de courage.

Il y a, en effet, en dehors du courage, dans l'acception générale du mot, en dehors du courage physique et moral dont il a été question jusqu'ici, un courage particulier qu'on nomme le courage civil, ou courage civique.

Les philosophes font encore une autre distinction dont il doit être dit quelques mots. Ils relèvent une différence entre le courage de l'esprit et le courage moral, désignant par courage de l'esprit l'acceptation par la raison d'idées nouvelles, hardies, sans que les résistances ou les critiques les fassent aisément abandonner.

La différence se fait communément apprécier par l'exposé du cas de Galilée. Le grand physicien, jugé et condamné pour avoir professé que la terre tourne, manque de courage moral en s'inclinant devant la condamnation du tribunal de l'Inquisition et en faisant publiquement amende honorable; mais il conserve le courage de l'esprit en continuant à croire à la rotation de notre planète.

Si ce sont là simples subtilités philosophiques, il n'en est pas de même de la spécialisation de cette nature de courage qu'on nomme le courage civique. C'est celui de l'homme vivant en société, du citoyen, de l'homme public.

Il faut qu'il ait le courage de sa propre opinion, qu'il sache se tenir en dehors des courants irrai-

sonnés qui emportent les masses à de certains moments, et, au besoin, qu'il sache y résister; qu'il soit capable de braver la critique injuste, la médisance, la calomnie; de tenir haut la tête, malgré tout et malgré tous, lorsqu'il est assuré du témoignage de sa conscience. Il faut qu'il porte vaillamment et qu'il revendique la pleine responsabilité de ses décisions et de ses actes, qu'il résiste à l'intimidation et à la violence quand il a pour lui la raison et qu'il est dans le devoir. Alors même que le vent de l'aberration souffle sur toutes les têtes et qu'il y a grand risque à n'y pas céder, l'homme courageux reste lui-même et suit sans dévier la route qu'il s'est tracée.

S'il doit, comme tout autre, aimer la vertu et haïr le vice, il lui faut encore savoir approuver l'une et blâmer l'autre, alors que le vice est tout-puissant et que la vertu est bafouée.

Il ne peut, ainsi qu'il en est tant pour le faire par indolence ou lâcheté, manquer de mettre ses actes, sa conduite, en harmonie avec les doctrines qu'il professe.

L'action, chez lui, doit être d'accord avec la parole, la parole d'accord avec la pensée.

C'est ce courage, dit-on, le courage civique, qui est le plus difficile et le plus rare.

L'homme que la raison guide, que la volonté

anime, qui met le devoir au-dessus de tout, pratiquera naturellement le courage civique. Il sera courageux dans la complète acception du terme.

Le courage est *un,* ai-je dit.

Et cela se vérifie à tout instant sur les hommes.

L'unité du courage existe aussi chez les peuples.

Il y a des peuples actifs et vaillants; il y a aussi des peuples veules, inertes et lâches.

Certaines races d'hommes ont passé de la première catégorie à la seconde. La corruption des idées et des mœurs, en dégradant les individus, abâtardit la race, brise en elle l'énergie, le ressort, toutes les qualités viriles. Parfois, l'affaiblissement n'est que momentané, et, en se ressaisissant quand il en est temps encore, il lui est possible de se relever, de redevenir elle-même. Cette rénovation des peuples, si rare qu'elle soit, n'est pas impossible; l'histoire en fournit des exemples. Cela est consolant pour qui craint de voir, dans sa nation, un fléchissement du sens moral, de la volonté et du courage.

En laissant de côté ces faits exceptionnels, et en considérant les peuples de la terre tels qu'ils sont dans le moment présent, on les trouverait placés aux divers degrés de l'échelle des vertus humaines, les uns en haut, dans l'épanouissement de tout ce qui fait l'homme grand et beau; les autres en bas, à la limite de l'abjection imaginable.

Si on les divisait, dans cette hiérarchie, en deux catégories aux limites forcément arbitraires et imprécises, la première comprendrait les peuples supérieurs, dont le courage, la fierté, le goût de l'indépendance constituent la caractéristique. Les peuples inférieurs se reconnaissent au manque d'énergie physique, à la faiblesse morale qui leur fait des âmes d'esclaves.

Allez chez les peuples supérieurs, vous y trouverez des hommes vaillants sur les champs de bataille, vaillants dans le travail, vaillants à la reproduction de l'espèce. Les qualités qui font le bon ouvrier, le paysan laborieux, l'excellent père de famille, sont celles-là mêmes qui font le brave soldat. L'homme courageux l'est en toutes choses.

Il en est ainsi des peuples eux-mêmes. Ceux qui ont le courage au travail, l'ont au combat, et, par lui, ils vont au succès. Ils sont des victorieux là où ils entrent en lutte, que ce soit dans l'industrie ou dans la guerre.

A vous, jeunes hommes, de conclure.

Vous voudrez avoir la plénitude du courage pour que votre pays ait son maximum de puissance.

CHAPITRE IV.

L'ACTION ET LE TRAVAIL.

Agir, c'est vivre.

Penser et vouloir ne seraient rien, s'ils ne servaient à agir.

L'action, l'activité, le travail sont nécessaires à l'équilibre moral et physique de l'homme. Ce sont les conditions mêmes de son existence. Ce sont aussi les conditions d'existence des sociétés humaines.

La nature a voulu qu'ils fussent pour tous une obligation matérielle; la loi morale en a fait un devoir.

L'homme d'action est l'homme utile, utile à lui-même, utile à ses semblables, utile à son pays.

La France a besoin, plus que jamais, d'avoir en ses enfants des hommes d'action.

Elle ne manque pas d'hommes de paroles. Durant tantôt vingt siècles on a vanté l'éloquence de nos pères. C'est surtout aux jours de la défaite qu'ils recevaient cet ironique compliment. César massacrait ou traînait sanglants à son char de triomphe les orateurs gaulois. Ils avaient bien parlé, trop parlé; et la Gaule était asservie.

Par bonheur, notre race a montré, dans sa longue et glorieuse histoire, qu'elle savait agir, aussi énergiquement et mieux peut-être qu'aucune autre. Deux mille ans de travail, de combat et de gloire sont là pour le prouver. Et, près de nous encore, la fin du dix-huitième siècle et le commencement du dix-neuvième ont dit assez haut de quelle vigueur nous étions capables, ce que nous savions faire pour la liberté, pour l'indépendance et la grandeur de la Patrie.

Il importe que nous retrouvions aujourd'hui le sentiment et la volonté de l'action. L'avenir de la France, sa vie même sont à ce prix.

Si, pour faire œuvre de bon Français, il faut devenir homme d'action, il le faut encore pour bien se servir soi-même.

C'est par l'action continue, énergique, qu'on obtient le succès, qu'on joue utilement son rôle sur la scène du monde, là où le destin nous a placés. Pour marquer son empreinte dans le milieu où l'on se meut, pour s'élever, il faut agir, agir sans se lasser, sans se décourager jamais.

L'action a cette vertu encore d'entretenir en nous et de développer les forces du corps et de l'âme, d'assurer la santé physique et la santé morale. L'action est le mouvement, l'activité, c'est-à-dire la vie.

L'inertie, l'indolence, c'est l'immobilité; et l'immobilité, c'est la mort.

Dans l'action sous toutes ses formes, action intellectuelle, action morale, action physique, sont les manifestations de ce qu'on a appelé la «vie intense», la seule qui convienne aux grandes âmes, la seule peut-être qui vaille la peine d'être vécue.

Le jeune homme qui se sent enclin à l'inaction, à la mollesse, doit, de toutes les forces de sa volonté, combattre cette tendance. Il doit énergiquement réagir, s'il ne veut pas qu'un simple penchant devienne, avec le temps, une habitude invétérée qui annihilerait toute ses qualités naturelles ou acquises, qui le mettrait hors d'état de remplir ses devoirs actifs.

On s'entraîne à l'action, tout comme on forme son caractère en exerçant sa volonté.

Il n'est rien qu'on n'obtienne à l'aide d'un effort soutenu.

Je dirai donc au jeune lecteur qui écoute ici mes conseils :

— Sache agir; deviens homme d'action !

Et j'ajouterai :

— Sois actif, laborieux; donne au travail le meilleur de ta vie.

Toute action n'est pas un travail.

Le travail est l'action fructueuse et méthodique, l'action qui crée, qui transforme, en un mot, qui produit.

Il ne suffit pas de se livrer à l'action; il faut encore s'adonner au travail, à l'action productrice de biens intellectuels ou matériels.

Le travail est la primitive et éternelle loi humaine, qui s'impose également à tous.

Il grandit l'homme et l'ennoblit.

Il est une nécessité pour l'immense majorité; il est un devoir pour tous.

Que l'on jette un coup d'œil sur la marche de l'humanité, et l'on verra que le travail fut en tout temps la condition de son existence et l'instrument de ses progrès.

Par le travail, autant que par l'intelligence et le courage, l'homme a assuré sa domination sur les animaux; il a capté et asservi les forces de la nature.

La civilisation en général et, en particulier, la puissante civilisation européenne sont les filles du travail humain.

« Le travail, c'est la liberté », dit une chanson populaire.

De fait, le travail assure à celui qui s'y livre une indépendance, une dignité de vie à laquelle l'homme oisif ne saurait prétendre.

Pour l'homme sans fortune, il est de nécessité absolue. C'est une obligation matérielle et légale, en même temps qu'un devoir social.

Le devoir de travailler subsiste encore pour le

riche, qui profite des biens que d'autres ont acquis et lui ont légués. Ce devoir, il le doit remplir au même titre que le pauvre.

Quel est le rôle sur notre terre, quelle est l'utilité pour son pays, pour la société humaine, d'un homme qui ne travaille pas, qui ne produit rien? On les chercherait vainement.

Et quelle dignité peut avoir la vie, quelle fierté, si l'on a conscience de n'apporter aucune aide à la société en travail, de ne concourir en rien à l'œuvre sociale, à l'œuvre nationale en perpétuelle formation?

L'homme riche a la possibilité, il a le devoir, par conséquent, de travailler plus et mieux qu'un autre, parce qu'il est autrement armé, parce qu'il dispose de moyens d'action plus puissants. Le fait qu'il n'attend pas, pour vivre, d'avoir récolté les fruits de son travail, lui permet de choisir sans contrainte la tâche à accomplir, de se livrer à des travaux désintéressés, à des entreprises d'utilité générale.

Si le père possède une usine, une maison de commerce ou de banque, des domaines qu'il exploite, il est préférable, quand c'est possible, qu'il engage son fils dans la même voie, et l'associe à lui pour l'aider d'abord, pour le continuer ensuite, en lui donnant la volonté de faire prospérer et de développer ses entreprises.

Lorsque le jeune homme riche ne saurait, pour des raisons diverses, succéder à ses parents, il peut,

avec ses propres ressources, faire œuvre d'initiative, fonder des usines, des comptoirs commerciaux, des exploitations agricoles; il peut mettre en valeur des régions auxquelles il ne manque que le capital pour devenir productives; il peut exploiter de nouvelles sources de richesses.

L'industrie, le commerce, l'agriculture ouvrent un champ illimité à toute activité laborieuse. C'est de leur côté que le plus grand nombre doit se tourner, parce qu'il y a place pour tous, parce que rien n'y entrave l'action énergique et indépendante.

Pour ceux qui ont d'autres aptitudes ou d'autres goûts, il existe encore bien des voies. Les recherches scientifiques, l'art, les lettres, l'armée, la marine, les emplois civils de l'État offrent, aux riches comme aux pauvres, des carrières utiles et honorables.

Devant le fils de famille opulente ou aisée, toutes les portes s'ouvrent sans peine; tout lui est facile à ses débuts dans la vie. Il a pu acquérir, mieux que d'autres, une suffisante instruction; il a un plus grand choix quant à la carrière à embrasser, quant au chemin dans lequel il s'engagera.

Mais là se bornent ses avantages, peut-être compensés, d'ailleurs, par l'inconvénient d'une enfance trop douce, d'un bien-être qui amollit les corps et prépare mieux au caprice qu'à la volonté, à la rêverie qu'à l'action.

Il n'importe.

— La vie est devant vous, jeunes hommes; elle sera ce que vous la ferez.

Le point de départ n'a qu'une médiocre importance quand la route est longue à parcourir. En quelque situation que le destin vous ait placé, que vous soyez né, que vous ayez vécu enfant et adolescent dans la pauvreté, dans l'aisance ou dans le luxe, votre sort est en vos mains.

Le moyen de réussir est pour tous le même :

— Travaillez! Travaillez courageusement, énergiquement!

Ce n'est pas le plus riche de vous qui aura la vie la plus heureuse, ni même la plus prospère et la plus brillante. Ce n'est pas encore le plus intelligent. C'est celui qui saura allier la fermeté du caractère à l'ardeur au travail.

— Travaillez, travaillez toujours! Travaillez pour vous-même; travaillez pour le bien des vôtres et pour le bien général; travaillez pour votre satisfaction, pour votre plaisir.

Le travail rend la vie facile et heureuse; il apaise les chagrins; il aide à supporter les maux inévitables.

C'est la virile et sainte loi humaine, et c'est la loi sociale par excellence.

Le travail est créateur de vertu.

L'oisiveté, dit un proverbe, est mère de tous les vices.

L'homme oisif n'est pas seulement inutile; il est funeste à la société, funeste à lui-même. Ne rien faire est impossible : qui ne travaille pas, qui ne fait pas le bien, fait nécessairement le mal.

Le travail entretient la vie; l'oisiveté paralyse et tue.

Le fer qui ne sert pas se rouille. Le cerveau et les membres inemployés s'affaiblissent et s'atrophient.

Les hommes que le travail occupe, qui mènent une vie active, ont chance de conserver leurs forces et leur santé. Ils ne sont pas soumis aux influences extérieures, aux appréhensions qui assaillent le paresseux. Ils ne vont pas, chaque matin, consulter le baromètre, regarder l'état du ciel et voir dans la glace la couleur de leur langue. Ils vivent, ils agissent; ils dispersent et brûlent tous les germes morbides qui pourraient menacer leur esprit et leur corps. Ils sont sains, moralement et physiquement, parce qu'ils sont actifs.

Le travail fait supporter allègrement les charges de l'existence et ses petites misères; il donne la bonne humeur et la gaîté.

L'oisiveté invite, au contraire, à méditer sur les moindres contrariétés; elle les grossit, grossit les peines et les douleurs, et, par là, engendre la tris-

tesse, la mauvaise humeur, l'hypocondrie, cette maladie de l'âme, mère des maladies du corps.

Ces résultats se perçoivent mieux si l'on réside hors de l'Europe, dans quelque pays au rude climat, à l'accablante chaleur, où tout s'exagère, où les choses apparaissent avec un relief qu'elles n'ont pas dans les pays tempérés.

Les Européens vivent là dans un milieu hostile à leur race; tout leur est ennemi : le soleil, l'atmosphère et la terre, avec les animaux et les insectes qui y pullulent.

En général, ils travaillent peu, font le moins de mouvement possible et s'abandonnent, accablés, aux forces destructives de la nature. La maladie et la mort frappent à coups redoublés dans leurs rangs.

Ceux d'entre eux, et c'est malheureusement le petit nombre, qui réagissent et déploient une constante activité intellectuelle et physique, se défendent beaucoup mieux, passent impunément au milieu des périls, font leur tâche et conservent la vie et la santé.

Toutes ces constatations sont concordantes; elles justifient l'impératif commandement du travail que la sagesse a toujours donné à l'homme.

Elles excusent l'insistance de mes conseils aux

lecteurs dont je voudrais faire des disciples affectionnés. Elles me permettent de leur répéter :

— Travaillez, travaillez sans cesse! Ne soyez jamais inactifs, jamais oisifs.

Le repos du corps s'obtient dans le travail de l'esprit, et le repos de l'esprit dans le travail du corps.

CHAPITRE V.

CULTURE MORALE.

L'éducation morale n'est pas terminée quand l'adolescent arrive à l'âge d'homme. Elle est plus nécessaire que jamais; elle peut être plus fructueuse aussi, car les seuls maîtres qu'on ait alors sont en général écoutés : c'est soi-même et c'est la vie. Celle-ci est un mentor fort dur, si on ne prend pas sur soi de la prévenir, de se réformer, de s'améliorer, sans attendre ses avertissements sévères et ses punitions.

Enfant, on ne peut avoir que de petits défauts. Ils grandissent avec l'âge, ou, s'ils restent les mêmes, ils deviennent plus laids et moins supportables. Le mensonge, par exemple, est très vilain chez un enfant; s'il persiste chez l'homme, il devient un vice odieux et avilissant. La gourmandise est péché véniel lorsqu'on est petit. C'est un penchant grossier et presque bestial, qui ne se comprend pas chez le jeune homme.

Le combat que l'éducation fait mener aux enfants contre leurs défauts ne saurait donc cesser quand vient l'âge viril; d'abord, parce que la victoire n'est jamais complète et définitive, que la perfection n'a pas été atteinte et ne peut l'être; ensuite, parce que la vie suscitera des vices et des défauts d'un autre

ordre, contre lesquels on doit être en défense, qu'il faut repousser s'ils se présentent, qu'il faut expulser s'ils ont déjà pénétré en nous.

Il est un moment de l'existence du jeune homme — et je souhaite que ce soit celui où il lira ce livre, s'il n'est pas venu plus tôt — où il doit se livrer à un examen attentif et sincère de sa nature morale, se pénétrer, se scruter, définir ce qu'il y a en lui de mal à faire disparaître, ce qu'il y a de bien à conserver jalousement et ce qu'il lui faut acquérir.

Franklin avait ainsi, après inventaire de son âme, établi une comptabilité écrite, par doit et avoir, de ce qui lui manquait et de ce qu'il avait en trop, des valeurs positives et des valeurs négatives, avec un compte de profits et pertes soigneusement tenu.

Tout le monde n'est pas Franklin, malheureusement pourrait-on dire, et il est des bilans qu'on peut graver dans le cerveau sans qu'il soit nécessaire de les transcrire sur le papier. Pourtant, beaucoup de jeunes gens aimeront à consigner par écrit les constatations qu'ils ont faites et les résolutions qu'ils ont prises. J'ai moi-même agi ainsi vers la dix-huitième année; mais j'avoue qu'il ne m'a jamais été nécessaire de recourir à cet acte solennellement paraphé, et que ma mémoire a suffi pour en rendre les obligations présentes à mon esprit.

L'important est de bien savoir quels sont les dé-

fauts et les vices à extirper de soi ou dont il y a lieu de se garder, quelles sont les qualités et les vertus à fortifier si on les possède, à conquérir si on ne les a pas encore.

Cela fait, et la volonté et le courage aidant, on doit arriver à un heureux résultat.

Il faut d'abord se contraindre puis s'habituer à aimer ce qui est vrai, ce qui est beau, ce qui est bien, ce qui est grand et élevé, et n'aimer que cela.

Pas de tendresse ou de complaisance pour ce qui est médiocre, sans générosité et sans beauté; de la réprobation et de la haine pour ce qui est laid, vil et bas.

On doit toujours, d'un jugement rigoureux, condamner les choses mauvaises et malsaines. C'est seulement pour les hommes, parfois ignorants ou égarés, qu'il faut savoir réserver quelque indulgence.

Les bons sentiments et les passions généreuses sont à cultiver, à développer en nous.

Celles-ci sont des sources d'activité qui ont autant d'heureux effets, pour l'âme et pour le corps lui-même, que les passions mauvaises en ont de funestes. Les passions combattent l'inertie et l'indifférence, qui usent l'homme plus vite encore que les vices. Elles sont salutaires, à condition de n'être pas souveraines maîtresses et de rester équilibrées, réglées, subordonnées à la raison et à la volonté.

Ce sont des auxiliaires, bonnes à employer comme telles et pas autrement, dans l'incessante lutte intérieure entre la vertu et le vice, entre le bien et le mal.

La culture morale n'a d'autre but que de préparer l'homme à assurer toujours, dans ce combat, le triomphe du bien; à lui donner des habitudes et des règles qui rendent les retours offensifs du mal moins fréquents et moins dangereux. Pour que sa vie soit simple et bonne, pour qu'il donne plus à l'action qu'à la discussion, pour que sa conscience n'ait qu'exceptionnellement à intervenir et à le remettre dans la voie droite, il faut que la pratique du bien résulte en lui de prescriptions acceptées et impératives, d'une application régulière, devenue naturelle et inflexible.

En arriver là, c'est atteindre le seul genre de perfection, toute relative, compatible avec la nature humaine. C'est aussi se préparer une vie douce et agréable.

Les entraînements au mal, les fautes commises appellent fatalement une punition. Elle nous frappe en nous-mêmes toujours, par le trouble et les reproches de notre conscience; elle agit encore, le plus souvent, à l'extérieur et de façon matérielle.

La justice immanente des choses est rarement inactive. Par elle, le mal fait naître la douleur, le repentir, et empoisonne la vie; tandis que le bien, la vertu sont des sources de joie.

C'est obéir au devoir que de travailler à développer ses qualités morales. Cela constitue un des premiers devoirs de l'homme envers lui-même. La culture intellectuelle, pour nécessaire qu'elle soit, vient seulement ensuite.

La culture morale mérite tous nos soins, parce qu'elle n'est pas bonne pour nous seuls; elle est au moins aussi bienfaisante à ceux qui nous entourent, à tous nos semblables, et la société elle-même tire profit de nos qualités et de nos vertus; elle souffre de nos défauts et de nos vices.

Quelles règles doit se tracer le jeune homme pour devenir l'homme accompli dont il a dû concevoir le modèle?

Avant tout, il lui faut être vrai, simple et naturel.

Il doit respecter la vérité dans sa personne, dans ses paroles et dans ses actes. La dissimulation et le mensonge sont choses abominables. Dissimuler et mentir constituent des manquements au devoir. On doit la vérité aux autres; on se la doit à soi-même.

Celui qui ment ne se rend pas seulement digne de mépris; il se fait encore une vie difficile, compliquée, fatigante au dernier point. Pour couvrir un premier mensonge, il en faut faire d'autres, puis de nouveaux pour couvrir ceux-ci. Plus on va, plus on s'enfonce dans le faux. La situation devient vite in-

tolérable. A moins d'avoir perdu toute pudeur morale, on est sans cesse inquiet et troublé.

Être simple et naturel est une façon d'être vrai. Chercher à se montrer autre qu'on n'est réellement, c'est se déguiser, c'est déguiser la vérité. La recherche et l'affectation sont des défauts insupportables à tout le monde. Si l'on y est porté, il faut faire l'effort nécessaire pour redevenir naturel, et l'on y arrivera à coup sûr.

Il est facile d'être simple dans sa personne physique et dans sa manière d'être; on doit pouvoir apporter de même la simplicité dans son âme et dans sa vie. Un esprit compliqué n'est jamais tout à fait beau; une existence où le faste et l'apparat tiennent la meilleure place relègue forcément au second rang les choses essentielles, celles qui sont la raison de vivre.

Un homme de grande valeur morale et intellectuelle, M. Charles Wagner, qui a écrit des pages excellentes sur la *Vie simple,* dit :

«Le bonheur, la force et la beauté de l'existence ont pour une grande part leur source dans la simplicité.»

Être vrai, simple et naturel, entraîne à être, ce qui n'est pas moins nécessaire, à la fois sincère et franc, loyal et droit.

Pratiquer la sincérité et la franchise est une ma-

nière supérieure de dire la vérité, complètement et toujours; de faire savoir exactement ce qu'on est, ce qu'on sent et ce qu'on pense.

La loyauté se confond en grande partie avec la sincérité et la franchise. Elle les complète, en y ajoutant une sécurité dans les rapports d'homme à homme, dictée par les sentiments de la probité et de l'honneur.

Enfin, être un homme droit, c'est avoir à la fois toutes les qualités personnelles qui ont été déjà passées en revue; c'est être probe, équitable et ferme; n'avoir point de détours; marcher toujours dans le droit chemin. Il n'est pas de vertu supérieure à la droiture; elle résume en elle à peu près tout ce qui fait l'homme de bien.

Les jeunes gens qui auront acquis complètement ou seront en passe d'acquérir l'ensemble de ces qualités, verront accomplie une bonne part de leur tâche d'éducation morale. Ils auront tant fait déjà pour leur perfectionnement, que le reste ira presque de soi. Les qualités secondaires s'obtiendront sans grand effort.

Il n'est pas permis de les négliger, cependant, car elles ont leur importance. Je me contente de les énumérer :

La modération dans la parole et dans les actes, qui révèle la force du caractère et le bon sens;

La discrétion et la réserve, sans lesquelles les rapports avec les autres hommes, même avec les amis, ne laissent pas que d'être pesants jusqu'à devenir insupportables;

La modestie, qui n'est pas l'humilité, et dont La Bruyère a dit qu'elle est au mérite «ce que les ombres sont aux figures dans un tableau; elles lui donnent de la force et du relief»;

La courtoisie, l'amabilité, qui sont les signes visibles de la bienveillance;

L'ordre dans les pensées, dans les actes, dans les dispositions matérielles, sans lequel une partie des résultats de l'action ou du travail échappent et se perdent;

L'application de l'esprit, qui donne à la volonté le moyen de s'exercer efficacement;

Enfin la sobriété et la frugalité, qu'on peut définir la modération et la simplicité appliquées à la nourriture.

A ces qualités positives, il est indispensable d'ajouter l'aversion et le mépris pour ce qui est grossier et bas; pour l'intempérance, l'ivrognerie, l'indécence des paroles ou des actes, pour tout ce qui ravale l'homme au niveau de la brute.

Les jeunes gens ont à se bien garder, par une résolution inébranlable, contre les entraînements inévitables vers ces plaisirs dégradants. Nos mœurs,

si elles ne les y poussent pas, ne les retiennent pas non plus, et la morale courante se montre particulièrement indulgente pour des écarts dont le pire inconvénient n'est pas de nuire à la santé du corps. C'est la santé de l'âme qui en est le plus atteinte. C'est le goût et l'habitude d'une certaine malpropreté morale qui risquent de s'implanter chez le jeune homme, et qui sont particulièrement redoutables.

S'en défendre dès l'abord, quand on n'a pas mordu encore à ce fruit de l'arbre du mal, est plus facile que d'y renoncer par la suite. A manger pendant un temps des plats épicés et pimentés, on trouve fade la bonne et saine cuisine, lorsqu'on y revient. Mieux vaut ne pas tenter des expériences aussi dangereuses, et opposer aux tentations des règles de conduite fixes et toujours respectées.

La dignité de la vie y gagne, autant que l'esprit, autant que le corps, ce qui est à considérer.

C'est par la dignité mise dans son existence que s'obtient l'estime publique, le respect général. Et la dignité consiste à se respecter soi-même, à ne rien faire qui nous rabaisse à nos propres yeux et aux yeux d'autrui. Les plaisirs grossiers ou immoraux ont ce double effet.

Quelque respect que l'on se doive à soi-même, il importe plus encore de respecter les autres; il faut té-

moigner, en particulier, du respect et de la déférence aux vieillards, aux femmes, à ceux que distinguent leurs vertus, leurs talents, les fonctions qu'ils remplissent. Se montrer respectueux, sans platitude, c'est faire preuve d'une bonne éducation. On a coutume de dire que la jeunesse perd le respect. Si le fait est vrai, c'est un signe d'affaiblissement moral, un manque de dignité personnelle, contre lesquels il y a lieu de réagir vigoureusement.

Ce qu'on dit de la perte du respect n'est que trop vrai de l'affaiblissement de la discipline. Il n'est pas douteux que le mal existe, et que c'est un grand mal pour le pays. Sans discipline, il n'est pas plus de société durable, ni même de civilisation, qu'il n'existe d'armée. La force collective ne s'obtient que par la discipline.

L'indépendance, la légitime fierté de l'homme ne perdent rien à se soumettre, dans la vie ou l'action en commun, aux lois et aux règles sans lesquelles les peuples ne sont que des cohues impuissantes, les armées des bandes vouées à la défaite et au déshonneur.

Le jeune homme qui aura établi en lui cette maîtrise de soi, cette discipline de l'esprit qui font l'homme de devoir et de courage, respectera aisément les règles de la discipline militaire et de la discipline sociale. Il saura qu'apprendre à obéir c'est

se rendre capable de commander, et que le mauvais soldat n'a jamais fait un bon chef.

Je lui dirai donc, sûr d'être entendu :

— Sois discipliné!

J'ajouterai :

— Conserve le respect; sauvegarde toujours la dignité de ta vie.

Et, pour traduire en formules brèves les multiples conseils renfermés dans les lignes qui précèdent, je dirai encore :

— Aime la vérité; sois en toutes choses vrai, simple et naturel.

Sois sincère et franc, loyal et droit.

Sois modéré, discret, réservé, modeste.

Sois ordonné et appliqué, sobre et frugal, courtois et aimable.

Ce sont là des devoirs de divers ordres, d'importance inégale, mais ce sont des devoirs et ils veulent être obéis.

CHAPITRE VI.

LA JUSTICE ET LA FRATERNITE.

Si l'on veut énumérer les devoirs de l'homme envers ses semblables, on mettra en première ligne : la Justice.

Et, de même, en dressant le tableau des droits de l'homme dans la société, il faut placer en tête : la Justice.

L'homme doit, en effet, la justice aux autres hommes; c'est son devoir.

La justice lui est due par ses semblables et par la société; c'est son droit.

Tant il est vrai que droits et devoirs sont corrélatifs et réciproques, et qu'en accomplissant ceux-ci, on a toutes chances de voir respecter ceux-là.

Ce qui vient d'être dit de la Justice peut être répété pour la Fraternité.

La fraternité est, pour l'homme, un devoir envers autrui, si elle ne correspond pas à un droit précis, directement exigible.

Il faut donc, pour obéir au devoir, être juste et être fraternel.

C'est la loi rigide et douce, qui détermine la marche de l'humanité.

Le sentiment de la justice paraît préexister en nous à toute éducation.

Il est une de ces bases, un de ces axiomes de la morale, sans lesquels rien n'existerait, aucune loi humaine ne pourrait être légitimement établie. Telles les vérités évidentes qui sont les assises de la géométrie. Si l'on s'avisait de les mettre en doute, toute la science mathématique s'écroulerait, avec la plupart des connaissances dont nous sommes fiers à juste titre.

Mettons donc l'idée de la justice, qui veut qu'on rende à chacun ce qui lui appartient, au-dessus des discussions et des contestations.

C'est le premier et le plus solide lien des sociétés. Celles-ci, au début, font de leur propre défense et aussitôt après du soin de rendre la justice les attributs principaux de la puissance souveraine. Les hommes peuvent vivre d'accord et en paix seulement lorsqu'une exacte justice leur est assurée.

L'homme que l'égoïsme et la passion ne troublent pas voit s'éveiller en lui, à tout instant, le sentiment de la justice.

Il juge d'après ce sentiment chaque acte qui se produit. Si l'auteur est un autre homme, il loue ou il blâme; si lui-même est en cause, il éprouve une satisfaction intérieure ou bien il ressent du remords.

Proudhon a dit que l'homme, avant tout, était né

pour la justice, qui est « l'efflorescence de l'âme », et il en appelle à l'histoire des nations pour l'établir :

« Point de précepte, dit-il, même le plus élémentaire, qui n'ait été l'occasion d'un doute et le prétexte d'une lutte terrible; mais le triomphe final de la justice sur l'égoïsme est le phénomène le plus certain et le plus admirable de la psychologie, et, comme il démontre l'efficacité de la conscience, il prouve en même temps sa haute garantie. »

Le devoir de justice de l'homme envers ses semblables est un devoir étroit, absolu, impératif.

Le précepte de la morale universelle qui a été ainsi formulé dans l'Évangile : « Ne fais pas à autrui ce que tu ne voudrais pas qu'il te fût fait », contient la même prescription de justice et quelque chose de plus encore. Quoique négative, l'obligation de ne pas faire ce que nous ne voudrions pas qu'il nous fût fait va au delà de ce qu'il n'est pas juste de faire. Bien des choses, qui seraient permises en toute justice, ne le sont pas si l'on accepte ce principe de réciprocité entre les hommes.

Du reste, la maxime évangélique est complétée par cette formule positive : « Fais à autrui ce que tu voudrais qu'il te fût fait », et elle comprend cet autre commandement : « Tu aimeras ton prochain comme toi-même ».

C'est alors le résumé des devoirs de l'homme

envers ses semblables : devoir de justice et devoir de fraternité ; devoir de ne pas nuire, devoir de servir et devoir d'aimer.

Le devoir de justice nous prescrit de respecter les personnes dans leur vie, dans leur liberté, dans leurs biens, dans leur honneur, dans leurs croyances et dans leurs sentiments. Et comme le devoir est égal pour les autres et pour nous, nous avons le droit d'exiger que le même respect soit observé à notre égard.

La société nous doit de l'imposer par ses lois.

Mais la loi ne peut saisir et réprimer que ce qui est tangible et en quelque sorte matériel. La morale est plus sévère. Elle réprouve ce qui ne cause pas de dommage apparent, et même ce qui n'est que dans les intentions. Un acte, ne fût-il pas répréhensible ni de conséquences fâcheuses, est condamnable si l'intention en est mauvaise. C'est ce que la loi ne pourrait rechercher sans donner naissance aux plus graves abus.

La probité consiste à observer rigoureusement les devoirs que, tout à la fois, la loi et la morale imposent. L'homme probe est, par excellence, un homme d'honneur.

Il doit être l'idéal moral de celui qui entre dans la vie, auquel on peut, par suite, donner ce nouveau précepte :

— Sois juste et sois probe.

Mais il faut le compléter par cet autre, qui ajoute une douceur à la rigidité du premier :

— Sois bon, bienveillant, fraternel.

L'éducation, la volonté font un homme juste. Peuvent-elles faire un homme bon ?

Beaucoup prétendent que cela est impossible, qu'on naît bon ou qu'on naît méchant et que, sur ce point, on ne refait pas ce que la nature a créé.

Est-ce bien exact ? Et d'abord, y a-t-il un grand nombre d'hommes qui soient vraiment mauvais ?

Jean-Jacques Rousseau disait : « Les hommes sont méchants, mais l'homme est bon. » Ce qui signifie que si les hommes pris d'ensemble ou mis ensemble sont méchants, chacun d'eux, pris individuellement, n'est pas dépourvu de bonté.

Il semble bien que le philosophe ait raison. Il y a toujours quelque bonté chez l'homme ; chacun en a sa part, petite ou grande.

C'est à en augmenter la dose, quand elle est faible, que doit s'exercer la volonté de l'homme de caractère.

La bonté, la bienveillance ne sont pas seulement des sentiments généreux, qu'il est utile d'acquérir à ce titre ; ce sont des forces de la vie.

Nos semblables nous rendent, multipliés par leur nombre, le bien ou le mal que nous leur faisons. Soyez bon, bienveillant pour les autres, et vous

avez chance qu'on soit bienveillant et bon pour vous.

Donc, il est sage et prudent, autant que généreux, de s'accoutumer, dès le jeune âge, à la bonté, d'acquérir tout ce qu'il est possible de cette vertu, si la nature ne s'en est pas montrée prodigue à notre endroit.

Il n'est pas moins naturel et nécessaire d'être fraternel, d'aimer les hommes : « Tu aimeras ton prochain comme toi-même ».

Tu aimeras et tu tiendras pour frères tous les membres de la famille humaine. Tu les aimeras tous. Contre aucun d'eux, contre aucune race tu ne nourriras de haine ni de prévention injustifiée.

Mais si la maxime de l'Évangile voulait dire que tu les aimeras tous indifféremment, que tu auras une égale affection pour les hommes qui t'entourent et pour les indigènes du Kamtchatka et de la Patagonie, par exemple, que tu ne connais pas et ne verras vraisemblablement jamais ; si tu avais à l'égard des uns et des autres les mêmes devoirs, cela ne t'engagerait vraiment pas à grand'chose. La vérité n'est heureusement pas là.

Il y a un devoir général de fraternité pour les humains qui fait que nous devons secourir tout homme, fût-il un étranger et un inconnu, qui se trouve dans le péril ou dans le besoin. Aux hommes

unis à nous par la communauté de race, à ceux qui vivent autour de nous, que nous voyons et que nous connaissons, nous devons plus et mieux : nous leur devons une affection profonde et constante, une aide morale et matérielle aussi efficace que possible.

C'est pour eux que le beau mot de fraternité a sa pleine signification. Les hommes de notre pays, dont les ancêtres sont nos ancêtres, dont le sort futur est notre sort, sont liés à nous de telle manière que le devoir aussi bien que l'intérêt nous commandent de les aimer et de les aider.

— Aimez-vous, aidez-vous, soyez fraternels, jeunes Français, qui aurez demain la responsabilité des destinées de la Patrie. Vous en avez grand besoin.

Au milieu des agitations et des conflits qui menacent le monde, dans la rapide croissance des nations jeunes ou rajeunies et géantes déjà, ce ne sera pas trop de votre intime union pour résister à tous les périls.

Il ne faut pas que la race vigoureuse à laquelle vous appartenez s'épuise et s'anémie, rongée par des divisions, des malentendus, d'inexcusables haines qui nuiraient à son énergie vitale. Vous ne voudrez pas que, par votre faute, d'autres peuples la compriment et l'étouffent, ou que, sans force, elle soit déracinée, foulée et broyée, dans quelqu'une des

tourmentes que l'amoncellement des nuages à l'horizon ne fait que trop prévoir.

— Aimez-vous, aidez-vous; pratiquez la fraternité de Français à Français; pratiquez-la dans toutes les conditions, du sommet à la base de notre mobile hiérarchie sociale.

Persuadez-vous que vous êtes solidaires, que l'injuste et imméritée souffrance des uns, tôt ou tard rejaillit sur les autres et sur le corps social entier.

Les devoirs de la vie privée que la solidarité, la fraternité imposent, sont, entre tous, faciles et doux.

Il est plus aisé et meilleur d'aimer que de haïr.

Pour ceux qui bénéficient des avantages que procurent l'intelligence, l'instruction et l'éducation; pour ceux qui ont la richesse en partage, n'est-il pas naturel et ne doit-il pas être agréable d'aller à ceux qui ne jouissent pas des mêmes biens? Les hommes envers qui la vie est rude ressentent bien autrement que d'autres les témoignages de bienveillance et de sympathie, et savent, en général, les payer au centuple.

Les bonnes actions sont très souvent des placements heureux. Mais qu'elles doivent ou non rapporter, ne manquez pas d'en faire beaucoup. Vous avez, pour cela, un fonds qui ne peut s'épuiser.

Est-il nécessaire d'ajouter d'autres conseils, que la pratique de la fraternité comporte, à ceux, déjà trop nombreux peut-être, qui viennent d'être donnés?

Dire que l'amitié, cette forme intime de la fraternité entre les hommes, doit être recherchée; qu'il faut savoir choisir ses amis avec discernement, mais, le choix fait, se donner à eux de tout son cœur, leur être dévoué et fidèle à jamais; — dire cela, c'est répéter ce que les philosophes, les moralistes, les poètes ont écrit partout et toujours, dans tous les temps et sous toutes les latitudes.

Le culte de l'amitié est le seul peut-être qui ne connaisse pas les détracteurs; il est pratiqué par toutes les âmes sensibles et bonnes. La Fontaine s'est fait leur écho, l'écho de la voix universelle, en s'écriant, dans un vers qu'on épelle enfant pour le répéter jusqu'au seuil du tombeau :

Qu'un ami véritable est une douce chose !

Amitié, fidélité, dévouement, ce sont mots qui fièrement résonnent aux oreilles de la Jeunesse.

Si elle cessait de les entendre, c'est que le ciel et la terre seraient déserts, c'est que la vie, devenue froide et mauvaise, aurait perdu sa raison d'être et son prix.

CHAPITRE VII.

LA LIBERTÉ ET LA TOLÉRANCE.

L'homme a droit à la liberté, comme il a droit à la justice.

C'est ce que l'Assemblée nationale de 1789 a appelé ses droits naturels et imprescriptibles.

A y regarder de près, on voit qu'il existe plusieurs natures de liberté, et on en distingue trois, dont les frontières ne sont pas toujours d'ailleurs très nettement tracées : ce sont la liberté morale, la liberté civile, la liberté politique.

La liberté morale est la liberté que nous avons de penser, de nous déterminer et d'agir, en tant que l'action est du domaine privé, intime en quelque sorte, qu'elle relève de nous seuls et nullement de la loi.

La liberté que l'homme tient de celle-ci, dans ses relations avec les autres hommes et en dehors de sa qualité de citoyen d'une République ou de sujet d'une monarchie, est la liberté civile.

Elle est très voisine de la liberté politique avec laquelle elle s'enchevêtre même en bien des points. Dire que l'une dépend des lois civiles, l'autre des lois politiques, ce n'est pas établir la démarcation de façon

bien précise. Pourtant, il n'y a pas de meilleure définition, et la détermination de leurs limites est souvent simple affaire d'appréciations qui varient avec les mœurs politiques.

L'homme est-il moralement libre? A-t-il la liberté de penser; a-t-il la liberté de se déterminer?

Oui, assurément; mais autant qu'il n'est pas asservi par ses passions, par ses préjugés, par ses défauts et ses vices.

Il est libre, s'il s'est rendu maître de lui, s'il a de la volonté, si ses actes sont dictés par sa seule raison.

La liberté morale est la première et la plus précieuse de toutes, et il dépend de nous de l'avoir entièrement.

L'homme de bien, l'homme de caractère est libre en soi. Il jouit d'une liberté qu'aucune tyrannie ne peut atteindre.

C'est cette liberté morale que Lamartine avait en vue lorsqu'il écrivait :

> Ici-bas tout homme est esclave
> Des dieux, de lui-même ou du sort.
> Des bords de la Seine ou du Tibre,
> Sous un Consul ou sous un Roi,
> Sois vertueux, tu seras libre;
> Ton indépendance est en toi!

La vertu et la volonté donnent, en effet, l'indépendance intérieure, la liberté morale.

C'est quelque chose; ce n'est pas toute la liberté à laquelle l'homme privé a droit. Sa conscience pourrait en être satisfaite; mais son désir, son besoin d'indépendance dans l'action, sa naturelle fierté ne s'en accommoderaient pas.

Le rôle de la société serait vraiment trop facile si elle n'avait pas des devoirs envers ses membres, si elle ne devait pas leur assurer la liberté extérieure, et tout d'abord la liberté civile, la seule dont il y ait lieu de parler ici.

La liberté civile est un droit « naturel », un droit « imprescriptible » de l'homme.

En quoi consiste-t-elle? Ceux-là mêmes qui ont proclamé les *droits,* les ont déterminés et garantis dans la Constitution qu'ils ont élaborée par la suite.

Ces droits peuvent être résumés ainsi :

Liberté à tout homme d'aller et de venir, sans pouvoir être arbitrairement arrêté;

Liberté de parler, d'écrire, d'imprimer et publier ses pensées, sans être soumis à aucune censure préalable;

Liberté de pratiquer le culte religieux auquel chacun est attaché;

Liberté à tous de s'assembler paisiblement et sans armes;

Liberté de jouir de ses biens, l'inviolabilité de la propriété étant garantie.

A ces libertés, il faut ajouter le droit de s'associer, contre lequel la Révolution française avait des préventions qui ont longtemps persisté dans notre pays, mais se sont atténuées depuis lors, sans avoir entièrement disparu.

La liberté, disait la Déclaration des droits, « consiste à pouvoir faire tout ce qui ne nuit pas à autrui ». Ainsi, ajoutait-elle, « l'exercice des droits naturels de chaque homme n'a de bornes que celles qui assurent aux autres membres de la société la jouissance de ces mêmes droits ».

C'est sur ce principe que reposent les lois libérales, en matière civile.

On doit s'en pénétrer et s'en inspirer dans la pratique. Il dit assez que notre propre liberté importe, mais que celle des autres n'importe pas moins; et que, si nous avons droit à la liberté pour nous-mêmes, nous avons le devoir de ne pas attenter à la liberté de nos concitoyens.

De là un double précepte, qui pourrait être ainsi formulé :

— Défends jalousement ta liberté; respecte la liberté d'autrui.

La Déclaration des droits avait donné, pour corollaires à la liberté, la propriété et la sûreté.

En ce qui concerne la sûreté, cela va de soi. La première liberté est la liberté de la personne; sans

elle, les autres n'ont aucune valeur. A l'homme qu'on peut emprisonner arbitrairement, il ne sert de rien d'avoir le droit théorique de parler ou d'écrire.

Il fallait que le souvenir des abus auxquels avaient donné lieu les lettres de cachet fût bien présent aux esprits pour qu'on ait cru nécessaire d'inscrire le principe de la sûreté de la personne à la suite du terme général de liberté.

Quant au droit de propriété, que la Constitution de 1791 devait garantir en proclamant son inviolabilité, il n'était pas inutile d'en faire mention, de rappeler par là que c'était le prolongement même de la liberté individuelle et comme la condition de son existence. Ce serait, en effet, une liberté bien limitée et bien précaire que celle qui ne donnerait pas à l'homme le droit de posséder, c'est-à-dire de jouir du produit de son travail, de le consommer immédiatement ou de le mettre en réserve et de l'accumuler, sous la forme et dans les conditions qu'il juge convenables.

La propriété individuelle est la conséquence de la liberté individuelle. Celle-ci ne pourrait pas exister sans celle-là.

Une des formes de la liberté de penser est la liberté des croyances philosophiques et religieuses.

Sans doute, chaque homme croit ce qu'il veut, et personne ne serait capable de l'en empêcher. Ce

qui se passe dans son for intérieur échappe à tout contrôle et à toute oppression.

Mais cette liberté morale de la croyance ne suffit pas. Il faut que l'homme ait la liberté de confesser ce qu'il croit, de pratiquer la religion à laquelle il appartient. La majorité, la presque totalité des hommes d'une nation suivraient-ils un même culte que cela n'obligerait personne, et que quiconque voudrait suivre un culte différent ou ne pas suivre de culte du tout en aurait le droit strict.

Empêcher un homme de pratiquer sa religion ou en obliger un à pratiquer la religion à laquelle il ne croit pas est une tyrannie odieuse et insupportable. Il n'en est pas qui indigne et révolte plus que celle-là.

La liberté des croyances, ou, comme on dit, la liberté de conscience est chère entre toutes aux esprits éclairés et indépendants; elle doit être sacrée.

La loi française la garantit. Il importe que la pratique et les mœurs la respectent pleinement.

La loi n'est pas tout ce qui contraint et ce qui punit dans notre société. L'action du gouvernement, des administrations, des particuliers, peut exercer une oppression qui n'est pas dans la loi.

De quelque manière qu'on tente de gêner une personne dans les actes qu'elle veut accomplir en rapport avec ses croyances, on commet une mau-

vaise action. Elle est pire encore si l'on s'efforce de lui nuire.

La foi sincère, quelle qu'elle soit et sous quelque forme qu'elle se manifeste, est éminemment respectable. Mais il ne faut pas qu'elle veuille s'imposer. Que ce soit la croyance aux dogmes d'une religion connue ou la croyance personnelle de l'homme, nous devons nous incliner devant elle, mais nous n'avons pas à subir ses lois.

Respectons la croyance d'autrui, mais exigeons qu'on respecte la nôtre. Tel est notre devoir, et tel est notre droit.

Je résumerai d'un mot la recommandation à faire à mon jeune lecteur :

— Sois tolérant.

Garde fermement ta foi ou ta conviction, mais admets qu'on ait une foi ou une conviction différente. Ne fais rien, ne dis rien qui puisse blesser la croyance d'un autre homme. C'est chose intime de la conscience humaine, si délicate qu'on la froisse en l'effleurant.

La tolérance est un devoir.

La fraternité, la bienveillance qu'on doit aux hommes ne sont pas seules à l'imposer. Est-ce que la raison, le bon sens même n'en font pas une loi ?

Qu'on regarde autour de soi, l'on verra les gens

qu'on aime et qu'on estime le mieux, les intelligences les plus belles, les caractères les plus droits partagés entre des croyances diverses, pratiquant des religions différentes.

Cherchez parmi les plus puissants cerveaux du dernier siècle. Que trouvez-vous?

Au milieu de tant d'autres, on peut citer Laplace qui était un incrédule, tandis que Pasteur était un croyant, un fervent catholique. Et Victor Hugo, qui n'acceptait les dogmes d'aucune religion, fait cette profession de foi spiritualiste, cet appel à Dieu devant le tombeau de ses fils :

« Dans notre crépuscule, nous qui sommes le relatif, nous nous heurtons à tâtons à vous qui êtes l'absolu, et ce n'est pas sans meurtrissure que nous faisons la rencontre obscure de vos lois..... Vous êtes nécessairement juste, puisque vous êtes; et que ni le mal ni la mort n'existent. Vous ne pouvez pas être autre chose que la bonté au haut de la vie et la clarté au fond du ciel. Nous ne pouvons pas plus vous nier que nous ne pouvons nier l'infini..... L'homme ne peut que bégayer à jamais un essai de vous comprendre. »

Aux problèmes multiples de la vie et de la destinée humaines, les religions et les philosophies apportent leurs solutions. Choisissons entre elles, et laissons à chacun le soin de choisir de même.

Qui donc serait assez sûr d'avoir la vérité en partage pour vouloir l'imposer aux autres hommes? De quel droit le tenterait-il?

La tolérance à l'égard d'une opinion que l'on croit fausse est encore un hommage rendu à la vérité.

CHAPITRE VIII.

CULTURE INTELLECTUELLE.

Le jeune homme doit se préoccuper, en premier lieu, de la culture et du développement de ses facultés morales, parce que ce sont celles qui importent le plus à la formation de son individualité, parce que ce sont celles aussi dont notre enseignement public se soucie le moins.

Au second plan peut-être, mais parallèlement à la culture morale, viendra la culture intellectuelle, qu'il ne saurait négliger sans grand dommage pour lui-même et pour la société. Ce serait omettre de tirer, d'un élément de force que la nature a mis en lui, tout le parti et tout le profit possibles. Ce serait manquer à l'un des devoirs essentiels de l'homme envers soi, qui consiste à se développer, intellectuellement comme moralement, à se perfectionner, à s'élever.

L'enseignement reçu dans l'enfance et dans l'adolescence, si exclusivement qu'il ait été consacré au développement de l'intelligence et à l'acquisition de connaissances positives, n'a pas tout fait; il s'en faut de beaucoup. Il a donné, en général, avec un premier développement intellectuel, les rudiments

de la science et de la littérature, les règles et les méthodes pour apprendre.

C'est un instrument, forgé bien ou mal, utilisable en tout cas, et qui vaut seulement par l'emploi qu'on en sait faire. Ne pas s'en servir, l'abandonner à la rouille et à la lente destruction, c'est gaspiller un bien chèrement payé; c'est rayer de sa vie, comme dépensées en pure perte, plusieurs années de jeunesse.

Il n'est donc pas permis d'arrêter à la fréquentation de l'école le développement de l'intelligence et la formation du savoir.

Au moment où notre volonté a pris conscience d'elle-même, où nous pouvons apprendre sans autre maître que notre raison, le travail devient fructueux comme il ne le fut jamais. Les connaissances ainsi acquises sont celles que nous possédons vraiment. Nous pénétrons ce que nous n'avions fait qu'effleurer; nous comprenons ce que nous nous étions contentés d'apprendre. Où nous n'avions vu que des mots, nous découvrons des pensées; quand nous étions restés à la forme, nous allons au fond.

Ce travail désintéressé, cette culture de soi peuvent être poursuivis dans quelque situation que se trouve le jeune homme, ses études secondaires terminées.

Presque toujours, il se prépare à l'exercice d'une profession, s'il ne commence aussitôt à en exercer

une. Celui qui consacre plusieurs années encore à des études supérieures, sans un but professionnel, est une rare exception.

Pour la quasi-unanimité des jeunes gens, ce sont les connaissances se rattachant directement à la carrière dont ils ont fait choix qu'ils recherchent dans les écoles spéciales, dans les facultés de droit et de médecine; c'est un apprentissage pratique qu'ils font dans une usine, une maison de commerce ou de banque, une exploitation agricole. Ici ou là, ils apprennent un métier; et, s'ils ont les qualités morales qui font l'homme de caractère, ils doivent donner à ce travail toute leur attention, tout leur courage. L'excès en ce sens n'est pas à craindre.

Mais, si absorbés qu'ils soient par la besogne nécessaire, ils peuvent encore donner du temps à la culture générale de leur esprit. L'éducation professionnelle qu'ils poursuivent en bénéficiera.

C'est l'homme tout entier, d'ailleurs, qui gagne à un développement de ses facultés intellectuelles, lequel se traduit nécessairement par l'élévation de la pensée, l'accroissement des connaissances, la sûreté et la fermeté du jugement.

Faut-il dire comment ce développement s'obtient?

Il paraît au moins inutile de donner des indications précises, car cent chemins divers permettent d'arriver au but. Les préférences et les goûts personnels se

donnent ici libre carrière. Les études d'un ordre élevé, de quelque genre qu'elles soient, conduisent au perfectionnement que l'on recherche.

Toutes comprendront d'ailleurs un fonds commun de travail, ou plus exactement de distraction et de repos intellectuels, qui ne saurait être négligé. Je parle de la pratique familière des chefs-d'œuvre du génie humain dont les études classiques ont donné au moins un aperçu.

Il y a ainsi une centaine de volumes de tous les âges et de tous les pays de la terre qu'il faut connaître, pénétrer, fréquenter jusqu'à en faire des amis intimes. On doit, à travers le temps et à travers l'espace, aller de Confucius à Kant, d'Homère à Victor Hugo, d'Eschyle à Shakespeare et à Corneille, du Rig-Véda à la Bible.

C'est le vaste champ à moissonner sans cesse, pour nourrir l'intelligence, la raison, le sentiment.

Soyez justes pour les œuvres des contemporains qui en valent la peine; mais revenez souvent aux maîtres de la pensée et de la forme. Revenez à la pléiade brillante de notre grand siècle littéraire, à Molière, à La Fontaine, à Corneille, à Racine.

Lisez Homère, lisez Virgile; lisez Hugo et Lamartine, Chénier, tant d'autres poètes dont les vers mériteraient d'être goûtés, qu'on méconnaît ou qu'on oublie. La poésie est chose saine et douce; à s'y

complaire, la sensibilité et l'intelligence trouvent également leur compte.

L'histoire comporte le plus précieux des enseignements; la lecture en est attachante comme aucune autre. Aucun drame, aucun roman n'en a les émouvantes péripéties. La réalité qu'elle fait connaître est supérieure à toutes les fictions. Que de vies tourmentées, que de morts tragiques en un chapitre d'histoire! Que d'incidents, d'intrigues, d'événements dramatiques ou burlesques, dans les volumes de *Mémoires* que chaque jour voit naître! On s'y forme sans effort à la psychologie et à la politique si l'on n'y prend pas toujours des leçons de morale.

Cela vaut mieux, en tout cas, que les récits des scandales variés dont l'imagination des romanciers de second ordre inonde la librairie contemporaine. Il faut écarter quelque dizaine de livres de ce genre pour trouver un roman digne d'être lu. Mais au commerce de celui-ci on peut avoir plaisir et profit. Sous le couvert attrayant d'un conte vivant et animé, il est possible de faire passer d'utiles et salutaires leçons. Autrement présentées, elles eussent rebuté par leur sécheresse. Tel roman de Flaubert, de Daudet, de Loti, de René Bazin, d'autres encore, renferme des enseignements qu'un livre de morale, de philosophie, et même de géographie donnerait de façon moins frappante et surtout moins agréable.

La Fontaine en a fait la remarque, et a donné ainsi une justification de la fable :

> Une morale nue apporte de l'ennui;
> Le conte fait passer le précepte avec lui.

Lire est bon en soi, à quelque genre de lectures qu'on se livre, et en écartant bien entendu les publications malsaines et malpropres qu'un peu de raison et de délicatesse fait rigoureusement proscrire. Tout livre, s'il ne vaut pas par lui-même, a au moins le mérite de faire penser, et c'est bien quelque chose. Cela nous élève au-dessus de certaines mesquineries, de certaines contrariétés de l'existence qui souvent nous assaillent et dans lesquelles il n'est pas bon de se complaire.

Montesquieu, en constatant que le travail avait été pour lui le souverain remède contre les dégoûts de la vie, déclare qu'il n'a jamais eu de chagrin qu'une heure de lecture n'ait dissipé.

Il est un genre d'études tout aussi apaisant, non moins capable d'élever l'âme au-dessus des petitesses courantes; c'est l'étude de l'art, des chefs-d'œuvre que les siècles nous ont légués, des œuvres que chaque jour voit naître.

L'éducation du jeune homme élevé dans nos collèges est, sur ce point, tout entière à faire. L'enseignement qu'il a reçu a été muet, ou à peu près, en

ce qui concerne l'art. Il lui faut apprendre la beauté et former son goût.

Il n'est pas de besogne plus attrayante : on y a une continuelle fête de l'esprit et des yeux.

L'école de l'art est ouverte à tous ; elle se compose des musées, des monuments dont nos ancêtres ont couvert le sol de la France, des reproductions d'objets et d'édifices trop éloignés de nous pour qu'il soit toujours possible de les visiter. Les procédés employés à reproduire sont aujourd'hui très suffisants et permettent à bon compte de compléter une éducation que la vue directe des belles œuvres placées à notre portée a permis de pousser assez loin.

Aimer le beau dans l'art, comme il faut savoir l'aimer dans la nature ; être capable de le reconnaître, de l'admirer dans les productions de la peinture, de la sculpture, de la gravure et de l'architecture ; devenir un homme au goût sûr et affiné, c'est se procurer des jouissances d'un ordre tout à fait supérieur ; c'est rendre plus aisé par ailleurs son perfectionnement moral et intellectuel.

L'amour du beau tient par des liens cachés à l'amour de ce qui est bien et de ce qui est grand.

Le nom d'Athènes traverse les âges dans une impérissable gloire, parce que la cité de Périclès a su unir, en un même siècle, la grandeur politique et militaire, la sagesse philosophique et la suprême beauté.

Les citoyens d'Athènes discutaient du beau sur la place publique. Notre goût n'est pas encore formé à ce point; il s'en faut de beaucoup. Si l'éducation artistique des citoyens français était meilleure qu'elle ne l'est actuellement, on ne laisserait pas élever des monuments de tous genres dont la beauté des villes de France, et de Paris en particulier, a vraiment trop à souffrir.

Inviter la jeunesse à s'occuper de l'art, c'est peut-être conjurer une crise de laideur dont le pays du bon goût semble menacé.

L'art est un enfant de cette faculté créatrice qu'on appelle l'imagination.

C'est elle encore qui est mère de la poésie, de l'illusion et du rêve.

L'homme qui n'est ni un artiste, ni un poète, ni un rêveur, n'en a pas moins une imagination parfois fort vive. Une raison droite et une ferme volonté n'étouffent pas l'imagination. Elles la règlent et la rendent bienfaisante.

Une imagination mal réglée est une cause de trouble. Les malades imaginaires se rencontrent ailleurs que dans la comédie; ils sont trop nombreux pour qu'il soit utile d'insister sur les dangers d'une imagination qui n'est pas gouvernée et qui gouverne l'homme. Quand elle est tout à fait déréglée, la démence arrive.

Le travail et l'activité préviennent les désordres de l'imagination. Celle-ci, lorsqu'elle est modérée, limitée par la raison, produit en nous des effets salutaires. Elle procure d'heureuses distractions.

Le physicien Lichtenberg raconte que souvent il s'abandonnait, pendant des heures entières, à des rêves, à toutes sortes de fantaisies de son imagination. « Sans ce traitement, dit-il, que je suivais ordinairement dans la saison des eaux, je n'aurais jamais atteint l'âge où je suis parvenu ».

Combien de nous ne font-ils pas de même ?

Ne vous arrive-t-il pas journellement, dans les promenades ou les courses, lorsqu'aucun travail n'est possible, de vous distraire, de prendre une sorte de recréation intellectuelle par un travail de l'imagination ? N'opérez-vous pas ainsi, à l'occasion, des transformations du monde, dont les péripéties séculaires se déroulent en quelques instants ? N'imaginez-vous pas, un autre jour, la construction de quelque palais, de quelque maison suivant une conception d'art nouvelle, ou un plan original ? Ne vous arrive-t-il pas de rêver d'une œuvre d'idéale beauté que l'imagination fait paraître à vos yeux ?

Tous ces enfantements imaginaires n'ont rien que de normal, que d'agréable aussi, et peut-être de fécond pour les œuvres réelles et positives que l'on peut produire dans la suite.

Ne comprimez donc pas votre imagination; excitez-la au besoin si elle est indolente, mais sans lui permettre de prendre le moindre empire et en laissant la raison toujours maîtresse de la contenir et de la régler.

CHAPITRE IX.

ACTION DU MORAL SUR LE PHYSIQUE.

Mens sana in corpore sano.

J'ai conscience, en écrivant cette formule des anciens, de répéter ce que les éducateurs de tous ordres disent à l'envi, ce dont mes jeunes lecteurs ont eu les oreilles rebattues, au collège, au lycée, dans vingt cérémonies publiques.

Il n'importe ; la maxime est bonne et il faut s'y tenir.

Elle résume, dans sa concision, ce que la sagesse dit à l'homme de désirer, de vouloir pour lui-même au cours de sa vie : avoir un esprit sain dans un corps sain.

Ce n'est pas demander là deux choses distinctes ; elles se tiennent étroitement au contraire. L'état de santé ou de maladie du corps influe beaucoup sur l'état de l'âme, et réciproquement.

Le parfait équilibre moral n'existe que si l'on est physiquement bien équilibré. A l'inverse, on ne saurait compter sur une santé persistante avec un esprit inquiet et chagrin, avec une culture morale insuffisante.

Pour se bien porter, il ne faut pas seulement donner au corps des soins matériels.

Cela est nécessaire, mais non point suffisant.

C'est nécessaire, parce que le développement des forces, la résistance à la fatigue, la souplesse, l'agilité ne s'obtiennent pas sans l'exercice, sans l'entraînement. Pour avoir tout cela, et il importe de l'avoir, il y a lieu de faire preuve d'une constante activité physique. Si on ne la trouve pas naturellement dans l'accomplissement de ses devoirs professionnels, on doit s'en faire une obligation d'hygiène, se livrer à la marche, toujours facile à exécuter et toujours bienfaisante, aux courses à cheval lorsqu'on en a le moyen, à la natation, aux jeux maintenant en honneur partout, qui font travailler les muscles et procurent d'utiles distractions.

Je n'ai pas besoin de parler des soins de propreté qu'un homme ne peut négliger sans se ravaler au niveau des gens dépourvus de délicatesse et d'éducation, et, par surcroît, sans nuire à sa santé.

Celle-ci exige plus encore que ces indispensables conditions. Aux soins de l'hygiène matérielle, elle veut qu'on ajoute ceux de l'hygiène morale, que l'esprit aide le corps à supporter les charges de la vie, à en combattre les maux, à en repousser les périls.

Peut-on douter que ce soit possible?

Peut-on douter que l'âme, c'est-à-dire l'ensemble

des facultés morales et intellectuelles de l'homme, ait sur le corps, sur la santé, une influence salutaire ou funeste, mais toujours grande?

L'action contraire du physique sur le moral est évidente. La maladie affaiblit, paralyse, annihile parfois complètement l'intelligence, la sensibilité, la volonté.

Que peuvent, réciproquement, une intelligence lucide et une volonté forte contre les troubles physiques et les influences morbides?

Que peuvent-elles pour prévenir les maladies, ou pour les guérir quand on n'a pas pu les éviter?

Le bon sens et l'expérience démontrent qu'elles peuvent beaucoup, si elles ne peuvent pas tout absolument.

Les sentiments vifs, les passions, tous les mouvements désordonnés de l'âme provoquent des troubles dans le corps de l'homme, font naître la maladie et parfois amènent la mort. Une grande frayeur, une joie intense, inattendue, une colère sans bornes, ont bien souvent provoqué de graves accidents et causé des décès subits. Le corps tremble de cette sensation morale qu'est la peur, comme il tremble de la sensation physique donnée par le froid.

Il est universellement reconnu que l'appréhension, la crainte d'une maladie, particulièrement d'une maladie épidémique, rend le sujet plus apte à la contagion, et que c'est sur les hommes étreints par la peur que le mal frappe de préférence.

Ceux qui ne se sont pas laissé gagner par ce sentiment de lâcheté sont, en général, indemnes. La fermeté de caractère, le courage exercent donc, dans ce cas, une action bienfaisante sur le corps, qu'ils rendent moins accessible aux atteintes du fléau.

Il a été dit, dans un précédent chapitre, comment Gœthe, par sa seule force morale, échappa aux ravages d'une fièvre putride qui terrifiait et frappait tout autour de lui. «On ne saurait croire, dit-il, combien la volonté a de puissance en pareil cas. Elle se répand, pour ainsi dire, dans tout le corps et le met dans un état d'activité qui repousse toutes les influences nuisibles.»

Voilà qui prouve l'efficacité, dans les plus graves circonstances, de l'action de l'âme pour préserver le corps. Elle est, du reste, confirmée par l'immunité dont jouissent, dans les hôpitaux, au milieu des maladies contagieuses, des plus redoutables épidémies, les médecins, les infirmiers, les sœurs de charité. Le sentiment du devoir, la sérénité professionnelle, sinon toujours la force du caractère, leur font braver victorieusement l'incessant danger.

Regardez les personnes qui vivent près de vous, ou au contact desquelles vous vous trouvez de façon fréquente : celles qui se plaignent constamment de leur santé, qui gémissent sur les maux passés et présents et redoutent les maux à venir, sont celles-là mêmes qui ne montrent, dans la vie, ni esprit de

décision, ni fermeté, ni courage. Ce sont les esprits faibles qui imposent leur faiblesse aux corps les plus robustes et les préparent aux maladies sérieuses et aux infirmités.

Tout au contraire, les malaises, les petites indispositions dont aucun homme n'est complètement exempt, demeurent sans gravité, ne se développent pas, si l'on n'y prend pas trop garde, si l'on continue à vivre, à travailler, si l'on pense à autre chose et, suivant l'expression populaire, si «l'on ne s'écoute pas».

La vie active brûle tous ces germes morbides; elle les entraîne impuissants et inertes dans le torrent de la circulation.

Certaines maladies sont le résultat évident du manque d'équilibre de l'esprit.

La constante mauvaise humeur, l'ennui, l'égoïsme, le manque de possession de soi donnent naissance à des maux vagues ou caractérisés qui abrègent l'existence. Ils la font courte, désagréable et douloureuse.

L'homme qui a la sottise de se laisser ronger par l'ennui, qui est maussade, insupportable par conséquent à lui-même comme aux autres, vicie tout dans son corps, s'affaiblit, dépérit. Il devient hypocondriaque, est atteint, dit-on vulgairement, de maladie noire.

Tel autre, qui se laisse dominer par ses nerfs, arrive à l'hystérie.

Tel, enfin, que l'égoïsme conduit à n'avoir d'autre souci que lui-même et que sa santé, se surveille, s'épie, grandit, dans son imagination, le moindre trouble, se découvre des maladies et arrive, par ses perpétuelles inquiétudes, à en gagner au moins quelqu'une qui suffit à l'emporter.

Si les uns et les autres avaient voulu faire appel à leur raison, à leur volonté; s'ils avaient su agir, se donner des préoccupations plus nobles et plus hautes, ils auraient guéri les tares de leur esprit et évité les souffrances de leur corps.

Le docteur Feuchterleben a fait cette juste remarque :

«L'hypocondrie et l'hystérie étaient inconnues des anciens. Essayons d'être nobles comme les Grecs, énergiques comme les Romains. Peut-être alors ces maux terribles disparaîtront-ils.»

Sans qu'il y ait lieu d'autrement insister, il paraît dès maintenant acquis que le moral agit puissamment sur le physique, que la raison, la volonté, l'élévation des sentiments contribuent à préserver notre corps des maladies, à rendre la vie plus saine et plus longue.

Je voudrais que le lecteur en fût bien convaincu, qu'il eût conscience du pouvoir qu'il pos-

sède sur lui-même, sur son corps comme sur son esprit.

Je voudrais qu'en cette matière comme en toute autre, il eût foi en lui.

Que lui dire encore pour entraîner sa conviction? — Me permet-il un argument personnel? — C'est que j'ai eu, dès ma jeunesse, cette confiance, et que je m'en suis bien trouvé. J'ai toujours commandé impérieusement à mon corps : il a, jusqu'ici, obéi toujours.

Notre action morale peut donc, dans une large mesure, nous éviter la maladie.

Peut-elle contribuer à la guérir si par malheur elle nous a atteint?

Oui, assurément.

Le calme, le courage que l'on déploie en cette circonstance, la volonté de guérir aident beaucoup à une heureuse solution. Les médecins en savent quelque chose. Avoir pour malade un homme de sentiment élevé et de caractère ferme est une véritable bonne fortune. Le médecin y trouve un élément sérieux de succès pour le traitement qu'il prescrit.

Comment, d'ailleurs, la volonté sagement réglée, s'exerçant de façon continue, n'aurait-elle pas, dans la maladie, des effets bienfaisants, quand un sentiment violent, une passion surexcitée produisent parfois des guérisons subites?

Il y a plusieurs exemples connus, authentiques, d'hommes cloués dans leur lit par une paralysie des jambes qu'une grande frayeur mettait sur pied tout à coup et guérissait de façon définitive.

C'est un incendie qui prend à la maison où un paralytique est enfermé. La peur s'empare de lui à la pensée de l'horrible mort qui le menace, lui fait retrouver l'usage de ses jambes; il saute de son lit et se sauve prestement.

Un autre est porté, le dimanche, à l'église pour entendre la messe. Une terrifiante rumeur vient à circuler parmi les fidèles : un lion s'est échappé d'une ménagerie de la ville; sa présence aux alentours de l'église est signalée. On se presse, on se bouscule pour fuir. Notre malade est gagné par la frayeur; il se voit abandonné; le sang se glace dans ses veines; ses nerfs se tendent; sa paralysie a disparu. Il fuit et veut s'abriter comme les autres. La panique passée, on retrouve le paralytique juché à une grande hauteur, dans la niche d'un saint qu'il avait réussi à gagner on ne sait comme, et dont il ne fut pas aisé de le faire descendre.

Un genre d'émotion différent de la peur peut produire des effets non moins extraordinaires. On a bien souvent conté l'histoire de cet homme qu'une maladie des nerfs empêchait de remuer la langue et qui ne pouvait faire entendre aucune parole articulée. Son médecin s'ingénia à inventer un instru-

ment capable d'amener la guérison. Il entretenait des progrès de son invention le malade qui en espérait beaucoup et attendait impatiemment que l'instrument fût prêt. Le moment de s'en servir arriva. Le malade était fort ému. Avant d'entreprendre l'opération, le médecin voulut constater la température; il introduisit un thermomètre dans la bouche du patient. Celui-ci crut que c'était l'instrument attendu. Son émotion fut si vive qu'il se mit à parler, disant qu'il était guéri et remerciant son sauveur stupéfait.

On n'en finirait pas à conter les histoires curieuses de ce genre qui pourraient être invoquées comme preuves de l'influence de l'âme sur la santé du corps.

Cette influence existe certainement; il n'est pas possible d'en contester la réalité et l'efficacité.

A cette proposition, que je tiens pour démontrée maintenant : «le moral de l'homme agit souverainement sur sa santé», certains moralistes en ont ajouté une autre qui peut servir de corollaire à la première : «le moral de l'homme se reflète sur son visage; son caractère fait sa beauté».

De cette affirmation qui se retrouve sous la plume de beaucoup d'auteurs, je n'entreprendrai pas une démonstration complète. Elle ne me paraît pas avoir un intérêt aussi grand que celle qui concerne la

santé, et je ne suis pas sûr, d'ailleurs, qu'elle soit aussi rigoureusement exacte.

Pourtant, il y a une harmonie incontestable entre les traits, l'expression du visage, et les sentiments de l'homme, ses pensées, son caractère, sa manière d'être et d'agir.

Pourrait-il en être autrement? Il serait inexplicable que ces choses durables ne laissent pas leur empreinte là où des choses fugitives, comme la joie, la douleur, la frayeur, l'enthousiasme, se reflètent de façon si expressive.

La bonté, la noblesse et la dignité de la vie se lisent sur le visage de l'homme, comme le vice, la bassesse, la méchanceté s'y reconnaissent aisément aussi.

Sans être un physionomiste remarquable, on devine, à première vue, l'homme et la femme de mauvaises mœurs. La débauche met sur les traits un stigmate qui ne trompe pas.

L'influence de la vie morale sur la beauté se constate mieux encore, de façon plus saisissante, quand on voit, à quelques années d'intervalle, une même personne dont la conduite s'est profondément modifiée.

Une jeune femme de bonne tenue, de conduite irréprochable, dont toute la personne dit ce qu'elle est, vient à se trouver un jour gâtée par le milieu

où elle vit, à se laisser entraîner... Vous la revoyez, par la suite, ne sachant rien de ce qui s'est passé. Il n'est pas nécessaire de vous en instruire; vous le devinez. Ce n'est plus la même femme qui est devant vous.

J'ai personnellement constaté une transformation de ce genre dont j'ai été très frappé, à l'époque.

J'avais connu un jeune homme, un cultivateur, dont la figure avait un air d'intelligence, de probité fière, qui la rendait vraiment belle. Nous entretenions de cordiales relations, et j'avais plaisir à causer avec lui. Il avait un clair bon sens et un certain savoir. Bien qu'ayant reçu une instruction élémentaire, il était arrivé, par la lecture, à acquérir des connaissances assez étendues dont il ne faisait pas étalage, ayant, comme les bons esprits, conscience que ce qu'il savait était peu de chose à côté de ce qu'il ne savait pas et ne saurait jamais.

Je le perdis de vue pendant plusieurs années. Quand je le revis, c'était un tout autre homme. Il était aussi intelligent et ne paraissait ni plus ni moins riche. Mais son visage et son allure s'étaient modifiés profondément. La beauté en avait disparu, avec l'air de franchise et de dignité que j'avais aimé. Rien ne m'attirait maintenant vers lui.

Que s'était-il passé? Je m'informai et j'appris que sa conduite avait changé du tout au tout. Il n'était plus l'homme de famille d'autrefois. Il menait une

vie désordonnée; il avait contraint sa femme à abandonner leur foyer et à se réfugier chez ses parents. On lui reprochait même des actes d'indélicatesse.

Son visage m'avait averti, en gros, de tout cela...

Nous aimons et admirons, comme il convient, la beauté féminine.

Il est, dans la femme, un genre de beauté qui est le reflet de son âme.

Voici une jeune fille, comme il s'en trouve heureusement beaucoup, à l'allure simple et digne, aux yeux clairs regardant en face, modestement mais franchement, laissant lire jusqu'au fond de sa pensée loyale, droite et sûre. Peu importe qu'elle soit plus ou moins jolie : elle est belle physiquement, parce que moralement.

Elle est de celles que je souhaite à mes fils de choisir pour compagne de leur vie.

Je leur souhaite, je vous souhaite à tous, jeunes gens, d'aimer la beauté, cette sœur de la santé, fille comme elle de la saine raison et des nobles sentiments.

II

LA FAMILLE

CHAPITRE X.

LES PARENTS.

La famille!

Avec quel sentiment de douceur et de gravité on prononce ce mot à tout âge!

L'enfant, pour qui la famille représente le monde presque entier, qui y trouve l'abri, le soutien, l'existence même; le jeune homme en marche vers la vie indépendante, plein d'espoir et de foi, mais qui n'oublie pas le passé d'hier, qui se souvient avec émotion du foyer qu'il laisse, où sont des êtres chers, où il est né, où il a vécu, grandi et fait en sécurité l'essai de ses forces, et qu'il sera heureux de retrouver quelquefois; l'homme, le père, dont la famille est le centre des affections, la bienfaisante paix au milieu du combat de la vie, l'amour saint, la joie, l'avenir, — tous ceux qui ont un cœur tendre et une âme haute font de la famille la chose sacrée entre toutes, l'objet de leur attachement, de leur respect, de leur vénération.

Les races fortes, les nations vigoureuses s'appuient sur une robuste constitution morale et légale de la famille. Sans cette assise, il n'est pas de peuple qui puisse vivre, pas d'empire qui puisse se soutenir.

La famille est l'institution première, élémentaire de l'humanité.

C'est la société naturelle, origine et embryon de toutes les sociétés organisées.

Sans elle, au début des choses, tout développement, tout progrès, toute civilisation eussent été interdits à l'homme.

Ce premier groupement de la famille lui a donné un élément de force, l'a conduit lentement à l'union avec ses semblables, a enfanté, dans le besoin, le sentiment et la pratique de la solidarité entre les humains.

Et ainsi, avec le temps, avec la raison grandissante, la Cité est née de la famille.

Elle s'est constituée par les alliances qui ont créé des familles nouvelles, par les rapports, les intérêts communs qui en ont été la conséquence.

La cité étendue à tous les hommes d'une même race, à l'ensemble du territoire, restreint ou vaste, formant un tout géographique, a donné, à son tour, naissance à la Patrie.

La Patrie est notre grande famille.

La famille est la petite Patrie.

Patrie et famille! Ces deux noms sonnent de même, tendrement, noblement, fièrement à nos oreilles.

A elles vont tout notre cœur, toute notre âme,

tout ce que nous avons de force et d'énergie viriles.

La belle et glorieuse antiquité méditerranéenne, dont nous sommes les fils, a fondé ses institutions politiques et sa religion sur le culte de la famille.

Au foyer de la Grèce héroïque et de la Rome barbare, où s'entretenait le feu, par besoin d'abord, ensuite comme un symbole et un témoignage de vénération pour la grande découverte humaine qui est l'origine et l'instrument premier de toute civilisation, on ne rendait hommage à d'autres dieux qu'aux ancêtres, à ceux dont la famille était issue. Le fils se prosternait avec le même respect religieux devant le père et l'aïeul vivants que devant l'autel dressé en l'honneur de leurs communs ascendants.

Ceux-ci furent les premiers dieux lares, les dieux de la maison, pères de la famille. Quand un homme mourait, ses fils lui rendaient le culte sur l'autel même où il avait honoré ses ancêtres, ou sur les autels nouveaux élevés par ceux d'entre eux qui greffaient, au tronc familial commun, des branches nouvelles.

Le culte des ancêtres, qu'ont connu la Grèce et la Rome antiques, est encore professé, dans de semblables conditions, juxtaposé à des religions diverses ou formant l'unique religion, chez plus de cinq cent millions d'hommes de l'Asie orientale. Ces peuples

y sont attachés au point que la propagation des religions qui ne l'admettent pas est à peu près impossible chez eux. Les pratiques actuelles dont sont l'objet les ascendants morts se doublent d'une vénération, de marques visibles d'un grand respect pour les parents encore vivants.

Il y aurait long à dire, si cela n'était pas un peu extérieur à mon sujet, sur des mœurs qui ont donné à la famille, dans ces lointains pays, une force et une cohésion extraordinaires, telles qu'elles ont permis de vivre pendant de longs siècles à des États inorganisés, de former des races vigoureuses avec lesquelles la race blanche aura à compter bientôt.

On ne saurait demander au jeune Français de rendre un culte matériel aux hommes qui l'ont précédé dans la vie et dont il descend. Pourtant, il est bon que, dans son âme, il leur réserve une place, qu'il pense à eux, qu'il les aime même, à travers le temps et à travers la tombe.

S'il a le bonheur de connaître ou de pouvoir retrouver sa filiation au delà de quelques générations d'hommes, qu'il pense aux aïeux qui ont mené une vie autrement rude que la sienne, qui ont peiné, qui ont combattu, qui ont fait la terre de France de leur sang et de leurs sueurs.

A supposer que ses investigations possibles ne puissent le faire remonter bien haut, et que, comme

beaucoup de nous, il ait pour proche ascendant le paysan attaché au sol, qui, bien que n'ayant pas toujours été heureux, n'a cependant pas eu d'histoire, n'a pas établi de généalogie, il lui est loisible encore de ressusciter, un peu par l'imagination et beaucoup à l'aide de nos faibles connaissances historiques, la vie de ceux dont il est issu. Il se figurera, dans les siècles passés, les pères de ses pères; il les aimera pour leur courage au travail et au combat qui leur a permis de vivre sur ce beau sol et sous ce beau ciel de la Patrie, qu'ils ont su conserver et nous léguer, malgré les convoitises de tant de races.

Si humbles qu'ils aient été, nos ancêtres furent grands, puisqu'ils firent la France grande et puissante, puisqu'ils collaborèrent mieux que d'autres à la formation de cette civilisation européenne, force et orgueil de l'humanité.

Apprenez donc à connaître vos aïeux, à les aimer.

Et si vous parvenez, jeunes gens, à reconstituer l'histoire de votre famille, ne remontât-elle qu'à vos grands-parents, fût-elle sans péripéties et sans intérêt, consignez-en sur le papier les faits, les époques, les lieux. Vous y ajouterez, par la suite, des renseignements sur votre vie, l'indication des événements de famille, et vous remettrez à vos enfants une copie de cette monographie familiale. Elle constituera

leurs titres de noblesse, la noblesse des honnêtes gens de toutes conditions, laquelle a bien son prix.

Les sentiments qu'on doit professer à l'égard des parents inconnus, morts avant qu'on ait reçu la vie, ont forcément quelque chose de vague, de nébuleux.

Ils sont de la nature même, mais d'une intensité bien différente, de ceux dont on est animé à l'égard de son père et de sa mère. Ici, c'est l'amour tangible, objectif, profond, fait de tendresse, de reconnaissance, de respect. Il est instinctif chez l'enfant; il ne se raisonne, ni ne se commande.

Celui qui n'aime pas ses parents constitue une exception, un phénomène, un monstre comme la nature en produit quelquefois, au physique ou au moral. C'est un déchet humain dont il n'y a pas à tenir compte.

Quand l'enfant grandit, que sa personnalité se dégage, l'amour pour ses père et mère, qui doit être resté dans son cœur, est appuyé par sa raison, par l'idée qu'il se fait de son devoir. On aime ses parents, parce qu'on les aime naturellement, et aussi parce qu'on sait qu'il faut les aimer. C'est le devoir doux et sacré, plus que tout autre aisé à remplir.

La loi elle-même dicte des obligations à l'endroit des parents. L'article 371 du Code civil dit :

« L'enfant, à tout âge, doit honneur et respect à ses père et mère. »

La religion chrétienne commande, elle aussi :

« Tes père et mère honoreras. »

Aimer, respecter, honorer ses parents; les aider, les soutenir, voilà ce que tout en nous et hors de nous proclame et impose.

Le devoir de reconnaissance à leur égard commence avec la vie qu'ils nous donnent; puis la dette s'accroît par l'amour dont ils nous entourent, les soins qu'ils nous prodiguent, les sacrifices qu'ils consentent pour nous.

Jeune homme qui arrives à la virilité, calcule, si tu le peux, ce que tu as coûté à ta mère de soucis, de veilles, de chagrins, de douleurs, peut-être de travail et d'insomnie; ce que ton père a eu à faire pour toi d'efforts en tous genres, les besognes qu'il a accomplies, les blessures à son orgueil qu'il a parfois acceptées en pensant à toi, à ton bien-être, à ton avenir. Combien la vie lui eût été plus facile, s'il avait imité les égoïstes qui reculent devant les charges de la famille, qui veulent se donner tout à eux-mêmes, se faire une existence dont ils soient le centre et l'unique but.

Au lieu de cela, sa vie, la vie de ta mère ont été pour toi; ta personne, les convenances de ta santé et de ton éducation furent la préoccupation de tous les jours, le guide de tous les actes de l'existence familiale.

Est-il rien de meilleur au monde que cette affec-

tion sans bornes, sans mélange, qui entoure et qui couve l'enfant? Est-il quelque chose de comparable, pour l'intensité et le désintéressement, à l'amour d'une mère? Le fils le plus tendre et le plus dévoué ne rendra jamais à sa mère ce qu'il a reçu d'elle, ne l'aimera d'un amour comparable à l'amour qu'elle lui a donné. La mère le pressent, le sait, et aime plus encore.

Nadaud a rendu toute la mélancolie de ce sentiment en des vers qui me reviennent à l'esprit :

> Allez, enfants! douces chimères,
> Rêves menteurs qui nous charmez,
> Vous n'aimerez jamais vos mères
> Autant qu'elles vous ont aimés.

L'amour qu'on a naturellement pour ses parents, la reconnaissance, le respect qu'on leur doit, qu'on leur doit toujours, « à tout âge » dit le Code, se traduit dans la conduite qu'on tient vis-à-vis d'eux.

On ne remplit pas envers eux les devoirs de l'affection et de la vénération de la même manière dans l'âge de la pleine raison et dans l'enfance. La façon d'agir doit changer; les petites incartades qu'on pardonne à un adolescent ne sont plus de mise chez le jeune homme. S'il n'est pas astreint à la même obéissance, à la même soumission, puisqu'il a une libre personnalité qui a besoin de s'affirmer, il se doit à lui-même de témoigner à ses père et mère un respect

plus constant, une déférence plus profonde. Leur volonté ne se substituera jamais à la sienne dans la vie courante. Mais dans les choses graves où elle a droit de s'exercer, elle doit être obéie. Ce sont là des circonstances rares, que le fils saura même empêcher de se produire jamais, en écoutant les conseils que la tendresse, l'expérience, le souci de la dignité et de l'honneur qu'ont ses parents, peuvent leur dicter.

Le secret pour que tout soit facile entre père, mère et enfants, est de s'aimer. L'affection est le talisman qui écarte les difficultés et les maux.

A tout âge, il faut aimer ses parents; il faut réserver une part de son âme à ce passé vénérable et cher, quelque attachants et absorbants que soient le présent et l'avenir personnifiés par la branche nouvelle de la famille que l'on a créée.

Il faut aimer ses parents jusqu'à leur fin, jusque par delà le tombeau.

L'homme qui a déjà rempli une vie belle et utile et qui s'incline avec respect devant ceux qui lui ont donné l'être, qui leur rapporte en hommage le bien qu'il a fait, les succès qu'il a obtenus, s'ennoblit et se grandit.

L'illustre savant qu'était Pasteur, entré vivant dans la gloire et assistant à la manifestation d'admiration et de reconnaissance de ses concitoyens réunis pour

poser une plaque de marbre sur la maison où il avait vu le jour, s'écriait :

« Oh! mon père et ma mère! Oh! mes chers disparus! qui avez si modestement vécu dans cette petite maison, c'est à vous que je dois tout... Soyez bénis l'un et l'autre, mes chers parents, pour ce que vous avez été. »

Puis, invoquant successivement sa mère et son père, il disait :

« Tes enthousiasmes, ma vaillante mère, tu les as fait passer en moi. Si j'ai toujours associé la grandeur de la science à la grandeur de la Patrie, c'est que j'étais imprégné des sentiments que tu m'avais inspirés...

« Et toi, mon cher père, dont la vie fut aussi rude que ton rude métier, tu m'as montré ce que peut faire la patience dans les longs efforts; c'est à toi que je dois la ténacité dans le travail quotidien... Regarder en haut, apprendre au delà, chercher à s'élever toujours, voilà ce que tu m'as enseigné. En m'apprenant à lire, tu avais le souci de m'apprendre la grandeur de la France. »

Cet amour reconnaissant que témoigna Pasteur à ses parents disparus, comme son continuel souci du bien de la Patrie, ajoutent de purs et brillants rayons à l'auréole de gloire du savant. Il fournit un des plus beaux exemples qui se puisse citer à la jeunesse.

En apprenant à aimer ses père et mère, en leur étant dévoué toujours, on se pénètre de ses devoirs envers les autres membres de la famille, envers les parents de tous degrés qui ont droit à une part de notre affection et de notre dévouement.

Les frères, les sœurs, sont quelque chose de nous-mêmes, chers comme les plus chers amis, un peu notre père ou notre mère s'ils sont les aînés, un peu nos enfants s'ils sont nés après nous. Les aimer est naturel et facile. Les aider, les soutenir est un devoir. Rester étroitement unis avec eux au cours de l'existence et quels que soient ses hasards, est une grande force, à la fois matériellement efficace et moralement bienfaisante.

Tout ce qui donne à la famille de la cohésion et la perpétue est, d'ailleurs, bon en soi, bon par ses conséquences sociales. Plus le lien de la famille est solide et étroit, et plus est résistant aussi le lien national.

C'est dans la famille que s'acquièrent les principales vertus de l'homme de bien et du citoyen utile; que s'élève, se fortifie, se développe le sentiment du patriotisme.

C'est en elle, et rien qu'en elle, qu'on puise ce respect de la femme qui fait les sociétés policées, les mœurs honnêtes et pures, le charme des relations.

Aux motifs généraux qu'a l'homme de sauvegarder sa bonne réputation dans le monde, l'esprit de famille en ajoute un particulier. Il veut imposer le

respect, non seulement pour lui-même, mais pour les siens; il veut transmettre à ses enfants un nom sans tache, tel que lui-même l'a reçu. Il est fier de sa famille, et à juste titre, du moment où elle lui a laissé un héritage d'honneur; il entend que ses descendants reçoivent le même patrimoine et puissent à leur tour se montrer fiers de lui.

Raisons d'ordre privé et d'ordre social, intérêt supérieur du pays concourent à recommander l'institution et le sentiment de la famille.

Il est donc permis de dire avec conviction au jeune homme, pour résumer ce qui précède :

— A tout âge, en toute situation, aime, respecte et honore ceux qui t'ont donné le jour.

Reste uni par l'affection et le dévouement à tes parents de tous degrés.

Sois pénétré de l'esprit de famille; acquiers, avec le respect profond de la femme, les qualités et les vertus qui ne se trouvent qu'au foyer.

CHAPITRE XI.

L'AMOUR.

Payez votre dette à vos parents, jeunes hommes; payez-la par une affection dévouée et reconnaissante qui ne se démentira jamais. Gardez-leur une place dans votre pensée et dans votre cœur...

Mais tournez-vous résolument vers l'avenir; c'est eux-mêmes qui vous le demandent. Vous étiez leur fils; soyez *vous* maintenant. Faites votre personnalité.

Allez à la vie qui vous appelle; allez à tout ce qui est bon et sain, à tout ce qui est la raison de vivre.

Allez au devoir, c'est-à-dire à l'action et au travail. Allez au bonheur, c'est-à-dire à l'amitié et à l'amour.

Agir et aimer! voilà la vie active de l'homme.

C'est le double commandement de la nature et de la morale : agissez et aimez!

Agissez, combattez, travaillez! dit la loi humaine, la loi impérieuse et rude.

Aimez! dit la loi humaine encore, la loi douce qu'écoute la jeunesse, promptement convaincue et charmée.

Aimer, c'est le devoir aussi, le devoir facile, à l'ac-

complissement duquel on s'élance. C'est le devoir, et, par suite, s'il est normal que le sentiment le dicte, la raison doit le contenir et le régler.

L'amour n'est donc pas affaire vaine et frivole.

C'est avant tout une chose belle et pure comme le ciel même; mais c'est une chose sérieuse, grave, élevée et sereine, qui répugne à ce qui est bas, à ce qui salit, à ce qui dégrade.

L'amour, d'où naît la vie, est la base même de la famille. C'est lui qui la forme et la fait durer. Il rend aisés et agréables les devoirs parfois lourds qu'elle impose.

Aucun sentiment n'a sa force et sa puissance.

C'est par l'amour qu'on fait son bonheur personnel; c'est par lui qu'on mène le monde.

Aimez si vous voulez être aimé. Qui est incapable d'aimer vraiment, entièrement, ne saurait se faire aimer.

L'homme qui sait aimer les autres hommes, qui sait aimer les peuples peut seul les conduire et les bien gouverner.

L'amour engendre l'amour.

Sachez aimer, jeunes gens, de tout votre cœur et de toute votre âme.

Si vous en êtes capable, si vous aimez l'amour même, avant de rencontrer celle qui sera l'objet de votre amour, vous vous défendrez de la débauche,

des grossiers appétits des sens, de ce qui flétrit et avilit le jeune homme.

Gardez votre jeunesse, la fraîcheur de vos sentiments, votre santé et votre dignité.

C'est tout cela qui se perd dans ce qu'on appelle, probablement par dérision, le plaisir.

C'est tout cela qu'on gâte en quelques heures et qu'on passe la vie entière à regretter.

Peu de jeunes gens se complaisent à la débauche. Il y faut un esprit bas, des sentiments vulgaires qui heureusement sont assez rares. Mais l'entraînement, un sot orgueil, l'absurde préjugé qui veut voir dans ces folies malpropres un attribut de la jeunesse, corrompent le plus grand nombre.

Celui qui aura le respect de soi, la délicatesse des sentiments et une volonté développée ne succombera pas à de pareilles tentations. Il portera haut la tête, sans voir la boue qui est à ses pieds, sans se laisser jamais attirer par elle. Il se conservera jeune de cœur et jeune de corps pour l'amour vrai et sain qui élève l'homme au-dessus de lui-même, tandis que la corruption le ravale au-dessous de l'animal.

Et s'il a le bonheur, dès ses vingt ans, de voir naître en lui l'amour sincère et noble qui s'y épanouira plus tard; s'il a pu choisir celle dont il espère faire un jour sa fiancée, puis sa compagne, la résistance aux excitations grossières lui deviendra facile. Il aura, dans

son amour, une égide qui le garantira plus sûrement que les meilleures résolutions.

Il pourra dire à celle qu'il aime, avec l'excellent poète Auguste Dorchain :

> C'est que votre image, bercée
> Dans mon cœur qui songe au plaisir,
> Est comme une bonne pensée
> Qui chasse tout mauvais désir.

Rien n'est beau et pur comme l'amour du jeune homme et de la jeune fille, comme le couple rayonnant de grâce et de charme que forment deux fiancés.

Aimez donc, jeunes gens!

Aimez, mais sachez bien choisir la femme que vous aimerez. Avant de vous abandonner au sentiment sérieux, si doux et si fort, qui vous absorbera, écoutez votre raison. Laissez-lui l'action souveraine qu'elle doit avoir pour que l'amour ne naisse pas d'une passion fugitive que vous auriez à regretter plus tard; pour qu'elle dise formellement « non » à votre cœur, lorsqu'il n'est encore qu'ému, si votre cœur a tort.

Choisissez bien. Aimez qui vaut d'être aimée, qui vaut de vous prendre complètement et pour toujours.

Parmi les jeunes filles, comme il en est heureusement beaucoup, que vos mères élèvent si tendrement, à l'abri de tout contact, de tout souffle mal-

sains, parmi celles dont le visage et la personne entière respirent la dignité, la droiture, la parfaite santé morale, comme la santé physique qui fait la beauté; parmi celles-là, et celles-là seulement, recherchez qui doit être vôtre, qui sera l'élue de votre cœur.

Aimez-la; vous vous ferez aimer. Telle est la loi de la maternelle nature; l'amour appelle l'amour.

Si le malheur voulait qu'il n'en fût pas ainsi, vous aimeriez quand même, et vous souffririez. Ce sont des souffrances qui trempent l'homme fort et que le temps apaise.

Mais laissons cette douloureuse éventualité. Ce n'est qu'exception dont votre clairvoyance et l'instinct de votre cœur vous garderont aisément.

Vous aimerez et vous serez aimé; et vous goûterez ainsi à ce qu'il y a de meilleur en ce monde.

Oh! la chose délicieuse, la jouissance exquise que le pur et chaste amour dans une âme jeune! Aucun ciel aux béates félicités ne vaut la terre pour elle; aucun rêve n'approche de la réalité ineffable et radieuse.

L'homme qui connaît cette suprême joie, cet enchantement de tout l'être, et qui le prend pour point de départ et pour base de sa vie, peut regarder l'avenir avec confiance. Il a plus fait pour l'assurer, pour assurer son bonheur et son succès même, que s'il s'était livré à de savants et pratiques calculs.

Donner pour préface à son existence d'homme, pour fondement à la famille dont on sera le chef, l'amour, l'amour sain et fort, enthousiaste et grave, qui élève et purifie, embellit et idéalise, c'est faire œuvre morale et utile, œuvre de raison et de sagesse.

L'homme de devoir, de volonté ferme et de courage, est celui qui sait le mieux aimer.

Il sait accorder à l'amour la grande place à laquelle il a droit, la part importante qui lui revient dans ses pensées et dans ses actes.

— Agis de la sorte, jeune ami qui lis ces pages. Sache aimer!

Que l'amour et la raison tout ensemble te dirigent dans le choix de la compagne de tes jours!

Que vous m'apparaissiez tous deux, dans l'avenir proche qui est devant nous, comme une personnification de la famille d'où naîtra une France rajeunie, plus belle et plus forte que jamais.

Que je puisse vous bénir, avec le poète :

Vous, enfants dont le front de tant de clarté brille;
Toi, jeune homme vaillant; toi, douce jeune fille.

CHAPITRE XII.

LE MARIAGE.

La famille naît de l'union du jeune homme et de la jeune fille, du mariage, qui en est le lien visible et légal, comme l'amour en est le lien moral.

Le mariage est l'acte solennel par lequel les fiancés se jurent, avec le consentement de leur famille, d'être l'un à l'autre durant toute leur vie; par lequel ils acceptent les devoirs que leur union comporte, et en particulier ceux qui résulteront de la naissance de leurs enfants. La loi, qui enregistre l'acte, fait de ces devoirs une obligation formelle.

« Les époux se doivent mutuellement fidélité, secours et assistance, dit le Code.

« Le mari doit protection à sa femme, la femme obéissance à son mari.

« La femme est obligée d'habiter avec le mari et de le suivre partout où il juge à propos de résider; le mari est obligé de la recevoir, et de lui fournir tout ce qui est nécessaire pour les besoins de la vie, selon ses facultés et son état.

« Les époux contractent ensemble, par le seul fait du mariage, l'obligation de nourrir, entretenir et élever leurs enfants. »

Voilà, dans leur rigide sécheresse, les prescriptions essentielles de la loi civile.

La loi morale impose des devoirs plus nombreux, plus étroits, mais plus doux aussi.

Ce sont les unes et les autres qu'on accepte en se mariant; ce sont des charges parfois lourdes et dont on ne pourra jamais se dégager, que volontairement on s'impose.

A-t-on le droit de s'en dispenser?

En aucune manière.

Se marier, fonder une famille, est une obligation morale, corollaire de l'obligation d'accepter la vie et d'en faire un bon emploi.

On a le devoir de vivre; on a, au même titre, le devoir de donner la vie.

Et donner la vie ne consiste pas uniquement à procréer des enfants; on doit les élever, les mettre en état de se suffire; on doit en faire des hommes. Il faut pour cela l'union étroite, indissoluble, l'existence en commun du père et de la mère; il faut le foyer, il faut la famille.

La nature, qui a fait le fils de l'homme faible et chétif, incapable en naissant et bien longtemps encore après de pourvoir à ses besoins, qui a mis au cœur de la mère et du père l'instinct puissant de l'amour pour le petit être né de leur chair; la nature a voulu que l'homme vécût en famille, de façon durable, permanente comme les nécessités

sans cesse renaissantes qui lui en ont imposé l'obligation.

Le mariage est donc le devoir naturel, le devoir humain.

C'est aussi le devoir social, que rien ne permet d'enfreindre et que rien ne prescrit.

La société ne peut vivre sans cette indispensable assise qu'est pour elle la famille. Aucune société humaine n'a subsisté en dehors d'elle.

Les dangereux novateurs qui construisent, à grand renfort de paradoxes, des groupements imaginaires où les hommes mettent tout en commun et d'où la famille est exclue, n'ont d'autres exemples à invoquer sur terre, dans le présent ou dans le passé, que ceux de quelques tribus sauvages, à l'existence misérable et abjecte, n'ayant que de vagues rapports avec l'humanité.

N'est-ce pas faire beaucoup d'honneur à ces théoriciens de la barbarie que d'écarter du pied, en passant, leurs chimériques et malfaisants systèmes?

Pour s'en tenir au monde où nous vivons et aux principes sur lesquels repose l'existence des hommes en société, on peut dire qu'il n'est rien de solide et de durable sans la famille, sans le mariage qui la constitue.

Le mariage est, par suite, un devoir de la vie sociale.

En vertu de quel privilège certains hommes se permettraient-ils de le transgresser pour un temps ou pour toujours? Les devoirs de cette nature s'imposent également à tous. S'y soustraire, c'est commettre une faute, dont la cause est, le plus souvent, l'égoïsme ou la lâcheté.

C'est pour éviter les charges et les responsabilités de la famille, les obligations imposées par l'existence d'une compagne légitime, qu'on ne se marie pas. On déserte ce devoir, on fuit devant lui, comme d'autres désertent et fuient sur le champ de bataille.

Il ne manquerait pas de raisons à invoquer encore en faveur du mariage, pour la moralité et la dignité de l'individu, si leur évidence ne rendait superflu d'y insister.

Tout concourt donc à dire au jeune homme :

— Marie-toi; fonde une famille; crée un foyer.

La loi de la nature comme la loi morale te l'imposent; c'est le devoir social.

Tu dois te marier dès que tu le peux, dès que tu es arrivé à l'âge d'homme, que l'accomplissement du service militaire t'a rendu la liberté et que tu es en état de pourvoir à tes besoins.

On n'est homme vraiment que lorsqu'on est chef de famille.

Dans la cité antique, on ne pouvait obtenir aucune fonction avant d'avoir acquis ce titre.

Se marier, et se marier jeune est le devoir.

Mais c'est également le bonheur.

En cette circonstance, comme presque toujours du reste, l'obligation morale imposée à l'homme pour le bien général tend à son bien particulier.

C'est l'avantage de la société qui est le but; le profit personnel s'obtient du même coup.

Il n'est de bonheur réel, entier et durable, que dans le mariage, dans la famille.

Le mariage est toujours chose bonne; mais combien c'est chose belle en pleine jeunesse, quand les fiancés, les époux sont tous deux à l'aurore de la vie, qu'ils apportent, dans leur union, le même bien, le plus précieux de tous, la fraîcheur et la pureté de leur esprit, de leur cœur et de leur corps.

C'est l'amour dans sa plénitude, l'amour chaste et fier, qui s'avoue et que l'on admire, élevé, sanctifié qu'il est par les devoirs qu'il assume, par la noble vie qu'il prépare et dont il sera le lumineux foyer.

Toute l'existence du jeune couple se ressentira et sera comme le reflet des heures délicieuses, ineffables, qu'il aura vécu au début de la longue route commune. Le souvenir en éclairera les jours lointains, difficiles, sombres peut-être, à l'abri desquels rien ne nous met entièrement; il les rendra supportables et en atténuera l'amertume.

Bien souvent reviendra à la pensée et aux lèvres

des époux le souvenir charmant des premiers temps de leur mariage. « Vous rappelez-vous notre douce vie ? » diront-ils, comme Victor Hugo,

> Lorsqu'en ajoutant votre âge à mon âge,
> Nous ne comptions pas à deux quarante ans,
> Et que, dans notre humble et petit ménage,
> Tout, même l'hiver, nous était printemps ?

Le grand poète a peint d'admirable façon le beau tableau de sa jeunesse. Avant tout, il s'était mis courageusement au travail :

« Travailler, cela fait qu'on aime; aimer, cela fait qu'on se marie. L'amour et le travail, les meilleurs points de départ pour la famille; il lui en vient une. Le voilà avec des enfants. Il prend au sérieux toute cette aurore. La mère nourrit l'enfant, le père nourrit la mère. Plus de bonheur demande plus de travail. Il passait les jours à la besogne; il y passera les nuits... La vie est rude, mais douce. »

Dans la jeune famille, ce ne peut être toujours le génie qui se forme, c'est toujours du moins l'amour du travail et l'attachement au devoir qui s'y apprennent ou s'y fortifient.

C'est un lien indestructible entre l'homme et la femme qui se tisse jour à jour; c'est la fusion de leurs pensées, de leurs sentiments, de leurs volontés qui s'opère. Il se fait en eux une unité que la mort seule peut rompre.

Qui donne le plus et qui reçoit le plus dans cette communion de deux âmes? Il n'importe. Chacun donne ce qu'il a.

L'homme apporte ce que la nature lui a départi et l'éducation développé, sans que la femme le reçoive, dans la même mesure, ni de la nature ni de l'éducation. C'est la force, la calme raison dominant le sentiment, la volonté bien trempée.

La différence des rôles, dans la vie, entre l'homme et la femme est nettement marquée par la différence de leur constitution physique et de leurs facultés. L'homme est naturellement voué à une activité énergique qui veut des muscles vigoureux et un caractère ferme. La femme est appelée à un rôle plus doux, plus passif, qui n'exige ni la même résistance de ses membres, ni la même volonté entreprenante.

Le domaine de la femme est au foyer, dans la maison, dans la famille où s'exerce son activité tendre, patiente et infatigable.

Elle en est la reine, prédestinée à son règne par la nature même.

Le champ d'activité de l'homme est à l'extérieur, au milieu de la société en travail. Il y a sa place et son rôle. Il y fait besogne d'intérêt social, en même temps que d'intérêt personnel. C'est lui qui alimente la famille, qui apporte au foyer ce qui est nécessaire aux besoins de tous.

La femme occupant un emploi, travaillant au dehors, devrait être une rare exception. C'est presque une règle aujourd'hui dans certains milieux, par suite de mœurs fâcheuses souvent, et quelquefois par un manque d'équilibre de notre civilisation. Pour qu'il y ait beaucoup de femmes qui ne soient ni épouses ni mères ou qui, l'étant, se voient obligées de déserter leur foyer, il faut que bien des hommes manquent au devoir ou que notre économie sociale soit très imparfaite.

Ce n'est pas volontairement, en général, que la femme demeure dans le célibat. Le développement en elle du sentiment, la puissance de l'instinct maternel la poussent vers le mariage. L'égoïsme ou la lâcheté, chez l'homme, empêche seul que la volonté de la nature et de la société s'accomplisse.

Dans le mariage, l'époux se doit d'entretenir sa femme et ses enfants. C'est l'obligation légale et l'obligation morale. A moins de nécessité inéluctable, il n'est pas permis de faire supporter à la femme une charge qui ne lui revient pas. Les très pauvres gens, qui gagnent des salaires infimes, sont seuls excusables de le faire.

Quel foyer peut-on avoir, quelle famille élever, si la mère est absente une partie du jour?

Chacun son rôle ici-bas. La femme est faite pour la maison, pour les soins de la famille. Ils suffisent,

dans toutes les conditions, à occuper la plus laborieuse et la plus active. A l'homme revient le labeur extérieur, la besogne rémunératrice. A lui de gagner tout ce qu'il peut; à la femme de régler l'existence pour ne dépenser que ce qu'il gagne.

Les petits comme les gros budgets ont besoin d'un parfait équilibre.

Une exacte solution de cette question des recettes et des dépenses importe à la stabilité morale de la vie de famille.

Là où l'ordre matériel ne règne pas, les troubles moraux naissent aisément; les inévitables difficultés et les inquiétudes font obstacle à l'entière maîtrise de soi.

J'écarte cette éventualité qui ne risque pas de se produire au foyer de l'homme de raison, de caractère et de courage, qu'il faut supposer formé suivant les préceptes de ce livre.

Il saura éviter les embarras matériels et sera, chez lui, tout à la tâche morale qu'il lui faut accomplir.

La jeune fille qui se marie est, dit-on, une page blanche sur laquelle l'époux peut écrire à son gré. Si l'image n'est pas rigoureusement exacte et si la jeune fille peut avoir déjà reçu des impressions qui ont marqué sur son caractère, il est permis de dire que l'homme influe grandement sur la formation intellectuelle et morale de sa femme. S'il l'aime, et

ce qui revient au même, s'il en est aimé, il sera un maître écouté, compris, obéi sans avoir commandé. Son pouvoir naîtra de l'amour autant que de la maturité de sa pensée, de sa volonté réfléchie, de l'importance de son rôle extérieur pour l'existence de la famille.

Il sera le chef, naturellement, sans effort. Plus grande sera la supériorité de sa raison et de sa volonté, moins il lui faudra faire acte d'autorité. L'homme doit prendre dans la famille un tel ascendant qu'il n'ait jamais besoin de dire : « Je veux », qu'il n'ait pas à employer la forme impérative pour être écouté.

C'est envers sa jeune femme surtout qu'il aura à se montrer réservé, qu'il agira par la seule persuasion affectueuse, certain d'obtenir de cette manière tout ce qu'il voudra, tout ce qui sera raisonnable. La tendresse, le désir de plaire mettront l'épouse à sa merci, lui permettront de la modeler, de la faire complètement sienne.

L'homme de droite raison et de caractère ne peut manquer d'avoir la compagne qu'il mérite, la douce et vigilante gardienne du foyer, la femme aimable, vertueuse, qui répand le bonheur autour d'elle.

Celui à qui manque la volonté, et à plus forte raison la moralité, peut transformer une jeune fille foncièrement honnête en une femme qui le vaudra,

c'est-à-dire qui vaudra peu et sera préparée à toutes les chutes.

L'action du mari sur la femme se constate dans la vie, à chaque instant, à chaque pas.

Voyez, par exemple, deux sœurs de même éducation, ayant sensiblement les mêmes qualités, la même aptitude à faire des épouses et des mères excellentes. Elles se marient. Leur destin est bien différent, si les hommes qu'elles ont épousés ne se ressemblent pas. Supposons que l'un ait la sagesse et la droiture en partage; qu'il soit de valeur intellectuelle et de valeur morale supérieures. Sa jeune femme se forme peu à peu sur lui; elle devient sa digne compagne; on l'admire et on l'aime à l'égal du mari.

L'autre sœur épouse un homme médiocre et de moralité douteuse. Au bout d'un temps, le ménage se désunit, se disloque, et la femme va au mal, perdant toute pudeur et toute dignité.

Qui de nous n'a eu maintes fois sous les yeux un pareil spectacle?

On ne peut pas dire que la règle soit absolue; elle est au moins très générale, et les exceptions qu'on citerait ne l'infirmeraient pas.

C'est l'amour, c'est la générosité des sentiments régnant au foyer qui élèvent, ennoblissent l'homme et la femme, comme plus tard ils contribueront à la

formation morale des enfants. L'affection et les égards réciproques des époux, leur attachement au devoir, à tous les devoirs de la vie, feront la beauté, la force et la sécurité de la famille.

L'amour et la vertu sont des talismans qui préservent du sort contraire.

Proudhon, qu'on ne trouve pas toujours aussi bien inspiré, a dit excellemment :

« Pour former une famille, pour que l'homme et la femme y trouvent la joie et le calme auxquels ils aspirent, sans lesquels, rapprochés par le désir, ils ne seront jamais qu'incomplètement unis, il faut une *foi conjugale,* j'entends par là une idée de leur mutuelle dignité qui les élève au-dessus des sens, les rende l'un à l'autre encore plus sacrés que chers, et leur fasse de leur communauté féconde une religion plus douce que l'amour même. »

La religion de la famille, honorée et servie sans qu'il soit besoin des rites antiques, est nécessaire à tous les individus qui veulent avoir une existence digne et utile, à tous les peuples qui veulent vivre et grandir.

CHAPITRE XIII.

LES ENFANTS.

Seigneur! préservez-moi, préservez ceux que j'aime,
Frères, parents, amis, et mes ennemis même
Dans le mal triomphants,
De jamais voir, Seigneur, l'été sans fleurs vermeilles,
La cage sans oiseaux, la ruche sans abeilles,
La maison sans enfants.

Victor Hugo, dans ces vers, montre combien est triste et désolée la situation d'une famille sans enfants. On disait couramment, autrefois, que la malédiction du ciel l'avait frappée. On le dit moins aujourd'hui.

Le but principal du mariage, cependant, c'est la naissance des enfants.

Sauf les rares exceptions physiologiques, que malheureusement la vie mondaine rend plus fréquentes qu'il ne serait naturel, l'amour du jeune homme et de la jeune femme doit créer la vie. De leur union naissent les petits êtres qui sont la chair de leur chair, le fruit délicat et charmant de leur tendresse.

Il faut avoir des enfants.

Il faut les désirer, et accueillir avec résolution et avec joie ceux que la nature nous donne.

Si lourds que puissent être les soucis et les charges qu'ils imposent à une famille peu fortunée, on doit les accepter résolument parce que c'est le devoir, joyeusement parce que c'est le bonheur.

Quand nous arrivons au déclin de la vie et que nous faisons la somme des peines et du travail que chaque enfant nous a coûtés pour atteindre l'âge d'homme, puis des satisfactions morales, des émotions douces et fortes qu'il nous a données, l'équilibre ne s'établit pas. C'est le dernier total qui l'emporte sur le premier, et de beaucoup. Tout compte fait, nous avons un gros bénéfice.

Le père et la mère dont la vie est dure, qui élèvent non sans effort plusieurs enfants déjà et qui savent qu'un nouveau arrive, se disent tout bas, en souriant, que le cher petit être a été bien pressé, qu'il eût été plus sage de sa part d'attendre que ses frères fussent un peu plus grands. Sa venue n'en est pas moins saluée gaiement, comme celle des aînés. Au bout de quelque temps, les choses se sont tassées; on a aménagé et la maison et les ressources pour que le petit intrus y ait sa place, et une grande place, la première, puisqu'il est le plus jeune. Les parents le regardent et se regardent, avec cette tendresse admirative, si naïve et si touchante qu'on ne lit que dans les yeux du père et de la mère penchés

sur un berceau; et cette exclamation leur vient aux lèvres, au souvenir de leurs anciennes réserves : « Comme il est beau et gracieux, et comme il a eu bien raison de nous arriver! » La phrase se termine en un baiser qui dit leur amour et leur foi dans l'avenir.

Ceux-là sont des heureux de ce monde, si austère et si difficile que soit pour eux l'existence.

Ils jouissent d'un bonheur mérité entre tous, qui est fait de leur vertu et de leur vaillance.

Suivant un vieux dicton : « Dieu bénit les grandes familles. » Je suis porté à croire, au vu des nombreux exemples qu'il m'a été donné de rencontrer, que nos pères n'ont pas lancé là une affirmation inexacte.

Les enfants des grandes familles semblent, mieux que d'autres, réussir dans la vie. Le fait est-il dû aux nécessités qui constituent l'aiguillon de leur volonté et de leur courage? Est-ce à l'aide mutuelle qu'ils se donnent? Je ne sais. Toujours est-il, qu'en thèse générale, on peut affirmer qu'ils font leur chemin d'un pas plus sûr et plus rapide.

Mais n'y aurait-il la perspective d'aucun avantage, d'aucune récompense et d'aucun bonheur, qu'il faudrait avoir des enfants, parce que c'est le devoir; parce que c'est la nature, c'est la société, c'est la Patrie qui en veulent.

L'homme n'a pas le droit de se soustraire à cette obligation absolue.

Il a reçu la vie; il doit donner la vie.

Sa dette envers ses parents, envers la société qui l'entoure, qui l'aide, le protège dans sa personne et dans ses biens, il ne peut la payer qu'en leur donnant des enfants.

Pourquoi reculerait-il devant l'accomplissement de son devoir? Pour un unique motif : par crainte des entraves à sa liberté, des embarras et des charges que les enfants apportent. Douces entraves, fardeaux légers! A qui font-ils donc peur? Aux lâches. Il n'est pas d'autre mot pour caractériser ces déserteurs de la vie.

J'ai conservé le souvenir de la réponse que me fit une jeune femme, que je connaissais peu et à qui je m'adressais certain jour :

— Accompagnez-vous votre mari dans ce voyage, Madame, lui disais-je?

— Eh non! Monsieur, répondit-elle. J'ai de chers petits boulets aux pieds qui me retiennent à la maison.

Cette parole dite avec un mélange de regret, d'affection maternelle et de joyeux orgueil, était vraiment délicieuse; et la jeune femme, qui se révélait mère de famille, me parut dès ce moment plus charmante et plus belle.

Pourtant, dit-on, ce ne sont pas seulement les hommes qui redoutent d'avoir des enfants. Il est beaucoup de femmes qui n'en veulent pas. Elles déguisent l'égoïsme, qui seul les fait agir, sous des prétextes de santé, d'obligations sociales; que sais-je encore? La vérité est qu'elles sont atteintes du mal qui tient tant de gens, qui menace de nous détruire s'il se propage, s'il n'est pas enrayé et guéri promptement; je veux dire la lâcheté.

Daudet a parlé, dans un de ses livres, de « la peur de la maternité, la terreur qui hante la jeune épousée du temps présent ».

L'homme admirable que la République des États-Unis a placé à sa tête, le président Roosevelt, s'est indigné de ces paroles, du lamentable état moral qu'elles révéleraient, et il les a flétries en ces termes:

« Quand de tels mots, dit-il, peuvent être véridiquement écrits sur une nation, cette nation est pourrie jusqu'au fond du cœur. Quand les hommes craignent le travail ou la guerre juste, quand les femmes craignent la maternité, ils tremblent sur le bord de la damnation; et il serait bien qu'ils s'évanouissent de la surface de la terre où ils sont de justes objets de mépris pour tous les hommes et toutes les femmes qui eux-mêmes sont forts, braves et d'âme haute. »

Est-ce que ce langage est assez acerbe et cinglant?

Vous ne voudrez pas, jeunes hommes et jeunes femmes de France, l'avoir mérité. Vous ne voudrez pas qu'il vous soufflette justement, qu'il puisse vouer votre pays au mépris de l'univers.

Vous ne serez pas les enfants dégénérés, abâtardis et corrompus de la vaillante race française.

Vous irez, les uns et les autres, au devoir. Vous, jeunes hommes, au travail et au péril; vous, jeunes femmes, à la maternité et aux soins de la famille.

Il n'est pas de tâche plus belle et plus noble, et tant qu'on n'y a pas satisfait, on n'est digne d'en accomplir aucune autre.

Les jeunes gens et les jeunes filles sont-ils préparés à leur rôle de pères et de mères de famille? Assez mal, le plus souvent.

L'enseignement public ne fait rien pour cela, en France comme ailleurs.

Herbert Spencer dit que si quelque archéologue de l'avenir retrouvait, sans être autrement informé des choses de la civilisation actuelle, des livres classiques, des programmes et des compositions de nos collèges, il aurait l'étonnement de voir que, dans ces papiers, rien ne permet de croire que les élèves qui s'en servaient dussent jamais avoir des enfants. « Evidemment, se dirait-il, ceci était le cours d'études d'un de leurs ordres monastiques. »

Je ne sais si l'enseignement secondaire peut se réformer sur ce point. Pour les jeunes filles au moins, la chose paraît possible et elle est désirable.

Quant aux jeunes gens, peut-être n'ont-ils pas besoin de professeurs pour apprendre leurs devoirs de pères de famille. Ceux qui leur incombent, au foyer, sont assez limités, et c'est par l'intermédiaire de la mère qu'ils s'exercent pendant longtemps.

Au lendemain du mariage, c'est sur leur jeune femme qu'ils auront à agir pour la préparer à son rôle de mère. Ils lui mettront dans les mains, liront avec elle aux heures de loisir, les livres qui traitent de l'hygiène des enfants, des soins à leur donner, de l'éducation à entreprendre.

En premier lieu, le mari doit inspirer à sa femme la volonté de nourrir elle-même ses enfants, quoi qu'il arrive et quoi qu'on lui dise. Il le faut, parce que c'est son devoir, parce que c'est la nature qui le veut. On ne transgresse pas en vain ses lois. La nature, en donnant le lait à la mère, a voulu que l'enfant en soit nourri. La santé de l'une, la vie et le développement de l'autre y sont également intéressés.

L'enfant allaité par la mère se trouve à l'abri de presque tous les périls. L'aliment qu'il reçoit est fait pour lui; il est le seul qui lui convienne vraiment.

Une autre femme peut donner un lait plus nourrissant, plus riche; il n'est pas approprié à la constitution de l'enfant.

Quant à la mère qui ne nourrit pas elle-même, soit parce qu'elle n'a pas voulu s'embarrasser de ce soin absorbant, soit parce qu'elle s'est laissé arrêter par les inévitables difficultés qu'on rencontre au premier exercice d'une fonction si naturelle qu'elle soit, ou encore parce qu'elle a suivi les mauvais conseils que certains médecins donnent trop volontiers, elle est punie doublement, cruellement.

Elle n'est pas la mère d'une façon complète, et elle perd les douces émotions que donne le petit être attaché à soi, ne vivant que de soi. Mais elle est, en outre, frappée dans sa santé et dans sa jeunesse. C'est un acte hors nature que de « faire passer » le lait préparé pour l'enfant. Le trouble des fonctions qui en résulte a les conséquences les plus fâcheuses pour le corps, et cela se paye tôt ou tard. La fraîcheur, l'air de jeunesse qu'on porte sur le visage en souffrent surtout.

Voyez plusieurs femmes du même âge, dans la maturité, alors que les différences s'accusent; et cherchez celles qui ont eu plusieurs enfants et les ont nourris. Il y a toute chance que vous les reconnaissiez à leur santé, à leur jeunesse relative, à leur beauté. Il m'a été donné, pour ma part, de voir tant d'exemples de ce fait, qu'ils suffiraient à établir

la loi, si le raisonnement ne l'avait pas fait des l'abord.

L'enfant appartient toujours, et particulièrement dans le jeune âge, beaucoup plus à la mère qu'au père.

Cela est presque inévitable; cela est bon en tout cas.

Si profondément que, nous autres hommes, nous aimions nos enfants, il nous faut désirer que la plus grande part de leur affection et de leur confiance aille à leur mère. Elle a sur eux une influence meilleure que la nôtre, parce qu'elle est plus douce, parce qu'elle ne les domine pas absolument, ne les opprime pas. L'intérêt des garçons, qu'on serait plus tenté d'attirer à soi et d'enlever en quelque mesure à la mère, est de rester sous son autorité permanente. L'autorité du père doit planer en quelque sorte, haut et loin, pour ne se faire sentir que dans les occasions graves.

Elle est trop forte; la volonté de l'homme est trop impérieuse pour ne pas peser lourdement, de façon exagérée, sur le libre développement de l'enfant. Et plus la volonté, dans le père, sera ferme et bien trempée, plus il devra éviter de la faire sentir à son fils s'il ne veut pas en briser chez lui le ressort, émasculer son caractère. Les hommes moralement les plus vigoureux, s'ils ne savent pas comprendre

qu'ils doivent laisser leurs fils à la mère plus qu'à eux-mêmes, risquent d'en faire des êtres sans énergie et sans courage.

L'autorité de la mère sur le fils est toujours bénigne et ne risque jamais d'être trop forte. Il y a, chez le garçon, un sentiment de sa personnalité masculine qui le fait résister dans une mesure utile, et lui apprend à vouloir sous cette tutelle maternelle qui le contient sans l'écraser.

Quand vous étudiez la formation d'un homme de valeur, cherchez d'abord la mère. Son influence y a été prépondérante.

Si l'homme forme dans le mariage la jeune fille qu'il a faite sienne, c'est la femme, devenue mère, qui formera le jeune homme. La douceur de l'une est nécessaire au développement de la force de l'autre.

Telle est la sage et sainte loi de l'humanité.

Nous élevons nos enfants, non pour nous, mais pour eux-mêmes, pour la société, pour la nation.

C'est là le principe qui doit guider leur éducation, leur culture morale.

Il faudra, jeunes gens, quand sonnera l'heure où les devoirs du père de famille vous incomberont, préparer vos enfants à être des hommes semblables à l'homme de bien, de volonté et de courage que vous voulez être, des femmes comme la jeune

fille accomplie que vous aurez désirée pour compagne.

Ce que vous faites aujourd'hui pour vous, élevez vos fils de manière qu'ils le fassent plus tard pour eux-mêmes, naturellement, aisément, sans hésitation et sans effort.

CHAPITRE XIV.

BONHEUR ET RICHESSE.

L'homme qui travaille, qui a une femme et des enfants qu'il aime, est un homme heureux.

La condition où il se trouve, sa pauvreté ou sa richesse sont choses extérieures à lui-même et n'influent guère sur son bonheur.

Il n'est peut-être que l'homme très pauvre et l'homme très riche qui aient un effort exceptionnel à faire pour se créer une vie heureuse.

Celui qui est trop pauvre pour donner aux siens le minimum de bien-être désirable en souffre, et tant qu'il n'est pas arrivé à augmenter ses moyens, il s'inquiète de cette pénurie et ne jouit pas entièrement des biens moraux que sa famille lui apporte.

L'homme très riche, avec le constant souci d'une grosse fortune à gérer, doit encore se défendre contre des tentations et des excitations de tous genres qui tendent à le détourner de la voie droite. Il lui faut faire acte de particulière énergie pour être tout au devoir et à la famille.

Ces cas exceptionnels, assez rares en somme, une fois écartés, il nous reste la généralité des hommes

aux ressources variées, depuis les pauvres jusqu'aux riches, depuis ceux qui ont les positions les plus modestes jusqu'à ceux qui occupent les plus brillantes.

Pour tous également, le bonheur dépend des conditions morales et non des conditions matérielles de leur vie.

Leur bonheur est en eux-mêmes et dans les êtres chers qui les entourent.

La richesse n'y ajoute rien.

Ce qui fait le bien réel, la joie profonde et pure, ne se vend ni ne s'achète.

Il faut en avoir l'absolue conviction, parce que c'est la vérité : la fortune et le bonheur n'ont pas de rapports. L'argent peut donner certaines jouissances matérielles; il ne fait pas, il ne contribue pas à faire la vie heureuse.

Mais ceci dit, on doit reconnaître qu'il est un puissant moyen d'action, et on ne saurait être surpris que beaucoup cherchent à le posséder. Il est même naturel de s'efforcer, par le travail, à en acquérir le plus possible pour donner à sa famille, à ceux que l'on aime, les avantages positifs qu'il procure.

Les hommes qui n'occupent pas des fonctions ou des emplois leur donnant des revenus réguliers et fixes, ceux dont le gain se mesure à l'activité qu'ils déploient, au travail qu'ils produisent, sont naturellement portés, et c'est un bien, à augmenter le chiffre de leurs profits. Dans l'industrie et le commerce, en

particulier, l'intérêt personnel est un excitant légitime dont l'intérêt général bénéficie. On travaille et on produit parce que c'est le devoir, mais aussi parce que c'est l'intérêt. L'initiative et l'énergie qu'on déploie concourent grandement à la prospérité générale. On peut dire aux hommes qui donnent leur activité à l'industrie, à l'agriculture et au commerce :

— Enrichissez-vous; vous enrichirez la France. Et la France en a besoin !

Mais, encore une fois, que l'on soit riche ou pauvre, la somme de bonheur que l'on peut acquérir est égale. Elle dépend de la raison, de la sagesse de l'homme, un peu aussi, hélas ! des circonstances; elle ne dépend en rien de la fortune.

Riche ou pauvre, la vie morale devra être la même; les règles de la vie matérielle ne devront pas, non plus, être sensiblement différentes.

Il faut, dans tous les cas, mener la vie simple, la vie de famille; ne pas gaspiller au dehors son temps et sa santé.

Riche, si l'on veut se bien porter, il faut être frugal comme le pauvre; il faut travailler autant que lui. L'oisiveté conduit à la maladie, au vice et à la dégradation.

La sagesse conseille d'aimer ce que l'on a; c'est une condition nécessaire pour se trouver heureux.

Au moins doit-on se contenter de ce que l'on possède et s'arranger pour vivre, de ses seules ressources, avec ordre et dignité. L'homme qui dispose d'un revenu annuel de cent mille francs et qui en dépense cent cinq mille est pauvre; il est voué à la gêne et aux difficultés, sinon à la ruine. L'homme qui n'a que cinq mille francs de revenu, mais qui n'en dépense que quatre mille neuf cents, est riche.

Le tout est de proportionner sa dépense à ses ressources, de modeler sur elles son genre de vie. Il y faut appliquer sa volonté, et par elle, se garder de tous les entraînements.

Certains d'entre eux n'ont rien que d'agréable, d'honorable même, et l'on doit néanmoins s'en défendre. Vous rencontrez fortuitement ou par suite de relations communes des personnes charmantes dont la moralité est connue et avec lesquelles vous auriez volontiers un commerce de société. Mais elles ont une fortune, un train de maison supérieurs et hors de proportion avec les vôtres. Se lier avec elles serait dangereux et doit être évité, quelque agrément que vous en dussiez attendre. Vous ne pourriez sans humiliation toujours recevoir sans rendre, et votre intérieur, suffisant pour vous et vos amis, vous paraîtrait bien vite exigu quand il y pénétrerait des personnes habituées à une existence large et opulente. Quelle ne serait pas la force des tentations qui suivraient cette remarque!

On peut toujours, si on le veut, mettre sa dépense en rapport avec ses moyens, mener une vie digne, retirée, qui permette de proportionner ses frais à son revenu. Pourvu qu'on soit moralement irréprochable, on aura pleine liberté d'agir. C'est le cas de répéter : «Sois vertueux, tu seras libre...»

A s'exclure, soi-même et sa famille, de toutes relations mondaines, parce qu'on ne ferait figure dans la société qu'à la condition de se mettre dans la gêne et dans les dettes, on ne peut jamais nuire à son avenir, quelque situation que l'on occupe, et contrairement à ce que beaucoup croient et disent.

Cela va de soi pour l'homme de position indépendante, pour celui qui remplit un emploi où l'on demande uniquement l'activité et le travail personnels, sans conditions extérieures.

C'est vrai encore pour le plus dépendant des hommes, le fonctionnaire public assujetti à ses chefs et serviteur de tout le monde.

Je prends celui qui se trouve soumis à des règles particulièrement étroites, le militaire, l'officier de grade inférieur. Voici un jeune officier, marié, qui n'a pour subsister que sa solde et le petit revenu de la dot hier encore réglementaire. Le total est maigre et ne lui permet pas de faire grande figure. Par convenance, par dignité, il croit devoir vivre exclusivement de la vie de famille, sans rapports de société, même avec ses camarades et ses supérieurs. La jeune

femme est tout entière occupée par les soins de son foyer, par ses enfants. Le mari travaille à s'instruire, après avoir donné à son service tout ce qu'il est possible de lui donner. Il est un officier ardent, plein d'entrain et de zèle, faisant son métier avec amour, avec conviction... Suivez-le ensuite dans sa carrière, et suivez les autres officiers, plus riches, plus répandus, plus brillants. C'est le laborieux, le « sauvage » qui réussira mieux que quiconque. L'existence retirée de sa jeunesse ne lui aura pas nui. Les petites critiques, sans méchanceté parce que sans envie, qu'on aura pu lui adresser n'auront compté pour rien.

Le caractère, la valeur et le travail de chacun seront seuls entrés en ligne pour le classement que la vie effectue de façon plus judicieuse que ne le peuvent faire les concours savamment organisés.

Le vrai concours, c'est la vie elle-même. L'homme ne cesse pas de concourir : son travail, son courage, ses bonnes actions ont leurs coefficients qui pèsent sur le résultat final.

D'une façon générale, la vie mondaine, les relations étendues ont plus d'inconvénients que d'avantages.

Elles gaspillent le temps et les forces qui seraient employés à une besogne utile; elles ne sont saines ni au physique ni au moral. Les plaisirs qu'elles procurent énervent et fatiguent; la sympathie et l'affec-

tion y jouent un moindre rôle que la jalousie et la vanité.

Vivez surtout de la vie de famille; passez le plus clair de votre loisir chez vous, au milieu des vôtres.

Ouvrez votre maison à des amis intimes, sûrs, de parfaite valeur morale, et ne l'ouvrez qu'à eux.

C'est chose sacrée que le foyer; on ne doit laisser entrer dans ce « saint des saints » que ceux qui en sont dignes.

Dans l'intérieur familial bien clos, bien défendu contre le mal, contre la vulgarité, l'homme doit savoir se plaire.

Il doit y aménager, pour lui-même et pour les siens, une existence agréable et douce. Avec les amis chers qui y pénètrent quelquefois, il y a d'autres amis discrets, de bonne compagnie et de bon conseil qui y résideront : ce sont les livres.

Ayez des livres bien choisis, que vous lirez seul, que vous lirez avec votre femme aussi, que vous lirez en famille plus tard. Ils conservent en dépôt ce qu'il y a de meilleur, de plus beau, de plus grand dans la raison humaine; et ils donnent tout, libéralement, à qui sait pénétrer leurs trésors.

Ne négligez pas l'arrangement matériel de votre maison, du *home,* suivant le mot anglais dont la langue française n'a pas l'équivalent.

Riche ou pauvre, vous pouvez vous entourer de belles choses. Un objet élégant, aux lignes gracieuses, aux tons agréables, coûte souvent moins cher que tel vilain produit du mauvais goût de certains fabricants.

Il est peu d'entre vous qui auront les moyens de faire entrer chez eux les meubles rares, de formes parfaites, que le XVIIIe siècle a produits, ou aucun des chefs-d'œuvre de la peinture et de la sculpture. C'est regrettable; mais comme votre bonheur n'y gagnerait rien, il sera facile de vous résoudre à contempler les plus beaux d'entre eux dans les musées.

Cela vous formera le goût et vous conduira à choisir pour votre usage, dans la production moderne, les objets simples mais ayant de belles lignes, qui ne heurtent pas l'œil par leur manque d'équilibre, la bizarrerie de leurs formes, leurs ornements inutiles et lourds. Si vous êtes hors d'état de vous procurer de beaux tableaux, vous saurez qu'une jolie estampe d'un prix infime vaut mieux qu'une peinture mauvaise ou simplement médiocre.

La maison à l'installation de laquelle le bon goût a présidé constitue, si pauvre soit-elle, une résidence agréable.

Pour peu que la vie de ses hôtes en soit bien comprise, ils se seront assuré tout le concours que les choses matérielles peuvent donner au bonheur.

Il importe, en effet de faire un bon emploi de

ses loisirs, d'en donner une part à la culture de l'esprit qui repose du travail quotidien, et une part aux distractions, au plaisir.

Les plaisirs simples, les jeux, qui entretiennent la santé et la gaîté, le bon équilibre physique et moral, valent mieux que tous les autres divertissements. Il n'en est pas du reste qu'on doive proscrire, s'ils sont sains et décents.

Faut-il ajouter à ces conseils, sur lesquels je veux glisser légèrement, comptant que les qualités acquises par le jeune homme suffiront à la sage direction de sa vie, d'autres encore, qu'il ne serait pas toujours libre de suivre?

Dire que l'existence dans les villes est factice et malsaine, qu'il faut, si on le peut, habiter avec sa famille au plein air de la campagne, ou du moins s'y transporter chaque année pendant le temps le plus long possible, c'est exprimer une vérité évidente, mais c'est donner une indication inutile et vaine pour beaucoup de lecteurs.

De même, l'hygiène du corps, l'hygiène de l'âme un peu aussi, condamnent l'habitation en commun, dans les énormes casernes que sont les bâtiments modernes de nos cités. Elles voudraient que chaque famille pût avoir sa maison particulière qui l'isole, mette autour d'elle l'air et l'espace, au-dessus d'elle l'infini du ciel.

Cela revient à conseiller, aux hommes qui ont leurs occupations à la ville, de faire effort pour habiter hors de ses murs, là où l'atmosphère est pure, où la terre n'est pas étroitement mesurée.

Ces conditions physiques désirables de la vie de famille ne dépendent pas toujours de notre volonté.

Heureusement, il n'en est pas de même des conditions morales qui sont essentielles et dont nous sommes les seuls maîtres.

CHAPITRE XV.

DEPOPULATION.

— Donnons des enfants à la Patrie qui en a besoin, a-t-il été dit dans un précédent chapitre.

Il importe de revenir et d'insister sur ce précepte, de montrer le péril que la France courrait si les Français continuaient de manquer à leurs devoirs d'hommes et de citoyens, si l'égoïsme et la peur des charges de la famille prévalaient sur le sentiment de leur propre bonheur et sur l'intérêt de la race.

Nous péririons en peu de temps, et l'histoire pourrait dire, de la nation vaillante et fière qui fut à la tête du monde pendant des siècles, qu'elle est morte dans une crise de lâcheté et d'immoralité.

— Vous ne le voudrez pas, jeunes hommes!

Vous préserverez la France de ce malheur; vous nous garderez de cette honte.

Vous vous ferez une âme digne de vos grands ancêtres; vous ferez au pays un sort digne de son passé glorieux.

Le mal est là, qui éclate aux yeux, dont les progrès chaque année se mesurent.

La population de la France ne s'accroît plus; et, étant donné la complexité chaque jour plus grande de l'existence dans les grandes agglomérations, le nombre croissant de travailleurs qu'elle nécessite, cela revient à dire que, dans son ensemble, la France se dépeuple.

Si on la compare aux grandes nations qui l'entourent, on voit de quelle déchéance cette dépopulation la menace.

Au commencement du XIXe siècle, et en ne tenant pas compte des peuples si divers qui composaient l'immense Russie et dont le nombre total était d'ailleurs absolument inconnu, la France se trouvait être le plus peuplé des pays d'Europe, des pays de race blanche.

Ses 27 millions d'habitants laissaient loin en arrière les 10 millions de la Grande-Bretagne, les 15 ou 18 millions de tous les États de l'Allemagne réunis, les 9 à 10 millions de l'Autriche ou de l'Espagne.

Les États-Unis d'Amérique comptaient seulement encore 5 millions d'habitants d'origine européenne.

Trente ans plus tard, la France avait 32 millions d'habitants; mais l'Allemagne arrivait à 29 millions et demi, la Grande-Bretagne à 16 millions, les États-Unis à 13 millions.

Le milieu du XIXe siècle trouve la France avec 35,630,000 habitants; mais l'Allemagne arrive tout près, à 35,310,000; la Grande-Bretagne, à 21 millions; les États-Unis, à 23 millions.

Vingt ans après, en 1870, l'année néfaste pour nous, nous avons perdu la première place, bien que l'accroissement de notre population ait continué, mais en s'affaiblissant. Nous avons 38 millions et demi d'habitants; mais l'Allemagne en compte 41 millions; la Grande-Bretagne, 26 millions; les États-Unis, un peu plus de 38 millions et demi, 100,000 de plus déjà que la France.

En 1871, deux provinces nous sont arrachées, enlevant 14,500 kilomètres carrés à notre territoire et 1 million et demi d'habitants à notre population.

A partir de ce moment, il semble que la sève, la vigueur physique et morale aient été frappées en nous.

L'année 1880 donne les chiffres suivants : la France n'a plus que 37 millions et demi d'habitants; l'Allemagne en compte 45 millions; la Grande-Bretagne, 29 millions et demi; les États-Unis, 50 millions.

L'année 1890 donne, pour la France, 38 millions 380,000 habitants; pour l'Allemagne, 49,428,000; la Grande-Bretagne, 32,767,000; les Etats-Unis, 63 millions.

Au moment présent, voici, en nombres ronds, où nous en sommes :

Russie d'Europe.....	100	millions	d'habitants.
États-Unis d'Amérique..	80	—	—
Allemagne.....	59	—	—
Autriche-Hongrie.....	47	—	—
Grande-Bretagne (Irlande comprise).....	42,5	—	—
France.....	39	—	—

Nous voilà au sixième rang, avec derrière nous l'Italie qui grandit vite et qui est arrivée, en 1904, à plus de 33 millions d'habitants.

Dans cette même année 1904, notre natalité est tombée à un chiffre qu'elle n'a jamais connu. Nous avons eu 818,000 naissances. Au commencement du XIXe siècle, en 1800, nous comptions 100,000 naissances de plus pour une population qui n'était que de 27 millions d'habitants.

A-t-on idée de ce que sera demain si le mouvement ascendant de tous les peuples continue en regard de notre stagnation?

L'Allemagne qui, il y a un demi-siècle, avait à peine le même nombre d'habitants que nous, en compte 20 millions de plus aujourd'hui.

L'Angleterre possédait alors une population totale à peine des deux tiers de la nôtre; elle a maintenant une population supérieure.

Et pour ces deux États, on ne fait pas entrer en ligne de compte ceux de leurs nationaux qui ont quitté la mère-patrie et sont allés à travers le monde porter son commerce, sa langue, son influence. Les Anglais qui ont ainsi émigré sont très nombreux; les Allemands plus nombreux encore. Le chiffre de 10 millions d'Allemands émigrés, pour la période écoulée depuis 1871, n'est pas supérieur à la réalité.

Les petits peuples ont marché du même pas que les grands, dans ce dernier demi-siècle. La Hollande est passée de 3 millions d'habitants à près de 5 millions et demi; la Belgique, de 4 millions et demi à 7 millions; et ainsi des autres.

Mais les pays qu'on peut utilement comparer au nôtre sont l'Allemagne et l'Angleterre, et c'est sur eux qu'il faut insister.

L'Allemagne possède actuellement 20 millions d'habitants de plus que la France, alors que son territoire est, dans son ensemble, plutôt moins fertile que le nôtre et qu'il est sensiblement de même étendue : 540,000 kilomètres carrés d'un côté, 536,000 de l'autre; la différence ne vaut pas d'être comptée.

Il n'y a pas pléthore d'habitants en Allemagne; c'est en France qu'est l'anémie.

En Angleterre, c'est bien autre chose. Si l'on prend ce qu'on nomme la Grande-Bretagne, qui comprend l'Angleterre proprement dite, le pays de

Galles et l'Écosse, on a une idée de l'activité au travail du pays. L'Irlande demanderait à être étudiée à part et sous un autre point de vue. C'est l'enfant pauvre et déshéritée de la famille britannique; elle ne vit pas de la plantureuse existence de ses sœurs.

La Grande-Bretagne a une superficie de 228,000 kilomètres carrés; soit environ les deux cinquièmes du territoire français. Sa population est presque égale à celle de la France : 37 millions là, contre 39 millions ici.

Si l'on ajoute l'Irlande à la Grande-Bretagne, on trouve, pour l'ensemble du Royaume-Uni, une superficie de 314,000 kilomètres carrés et plus de 42 millions d'habitants. C'est dire que sur un territoire qui n'est pas les trois cinquièmes du nôtre, il vit 3 millions d'habitants de plus.

Qu'est-ce que cela signifie, sinon que la France n'est plus peuplée comme le comporte la civilisation au xxe siècle, que nous ne tirons pas tout le parti possible du beau et riche territoire que nous tenons de nos ancêtres, que nous ne jouons pas dans le monde le rôle qui doit nous revenir.

Les chiffres cités le proclament hautement, brutalement.

Mais il suffit de regarder autour de soi pour le constater.

Tous les économistes, tous les agriculteurs disent

à l'envi et en gémissant que les campagnes se dépeuplent, que la culture de la terre manque de bras.

Ils n'ont que trop raison.

Mais souvent ils ajoutent, à tort : « Il y a un fâcheux exode des paysans vers les villes, et il faudrait y mettre fin. »

Eh non! cela n'est ni désirable, ni possible.

Les villes ne reçoivent que les habitants dont elles ont besoin. Il est vrai que le nombre en va croissant, comme vont en augmentant les multiples services urbains, les industries que la civilisation comporte. Avec celle-ci, le bien-être s'accroît, mais la vie se complique singulièrement.

Les villes françaises ne sont certainement pas trop peuplées, et notre activité industrielle, qui s'y concentre principalement, est même assez médiocre.

La vérité est que nous n'avons pas assez de bras pour servir l'industrie et l'agriculture, assez d'habitants pour peupler les villes et les campagnes. Ayant à choisir, on va vers les villes où l'existence semble moins rude, le travail moins absorbant, le plaisir plus facile.

Ce sont donc les campagnes qui se vident.

Mais c'est, d'une manière générale, la France qui se dépeuple.

Le péril est imminent, matériel pour ainsi dire. L'équilibre se rompt chaque jour davantage entre nous et nos voisins grandissants.

Si cela continue, il ne faudra pas seulement renoncer à l'ambition d'être une grande race qui contribuera à l'éducation, à la civilisation, au peuplement du monde; il faudra renoncer à se défendre, renoncer à vivre.

Les Français des siècles passés auront été grands; ils laisseront dans l'histoire une trace lumineuse. Mais leurs fils dégénérés, qui n'auront pas su perpétuer leur race, conserver indépendante leur belle Patrie, seront l'objet d'un juste mépris parmi les hommes.

Il s'est trouvé des théoriciens de la décadence pour justifier cet abandon de nous-mêmes dont la dépopulation est le fruit.

Est-ce que le nombre des hommes doit s'accroître toujours? ont-ils dit. Est-ce que nous ne serons pas plus heureux sur terre en ne nous y trouvant pas trop nombreux?

— Gens sans foi et sans clairvoyance, qui n'entendrez jamais la grande voix de la nature et ne saurez comprendre ses lois, voyez au moins les faits; considérez votre pays et ceux qui l'entourent, les nations qui grandissent et qui nous écrasent, qui produisent la richesse en même temps qu'elles élèvent de nombreux enfants; regardez, d'autre part, nos campagnes désertées, notre activité languissante, et dites si cela pourra durer longtemps, si nous ne serons pas bientôt submergés, étouffés!

Vous convenez peut-être que la France est en péril, mais que vous importe! Qu'elle ait humainement raison en cessant de s'accroître, et cela vous suffit.

Eh bien! non, hélas! Au point de vue humain comme au point de vue national, elle a tort.

Est-ce que la terre tout entière est peuplée? Est-ce qu'elle ne renferme pas des ressources immenses que nous soupçonnons à peine? L'Europe elle-même ne peut-elle pas nourrir un nombre d'habitants autrement considérable que celui qu'elle contient?

La terre demande encore des hommes, beaucoup d'hommes, en nombre indéfini. Il appartient aux races nobles, vigoureuses et saines de les lui fournir!

Nos primitifs ancêtres eussent pu faire, avec une apparence de raison que nous n'avons pas, le calcul des modernes décadents.

Ils auraient pu refuser d'obéir à la loi naturelle et sainte qui leur disait de croître et de multiplier.

Il y avait peut-être des sophistes déjà, aux temps de la préhistoire. Si les habitants des cavernes et des cités lacustres les avaient écoutés, ils auraient appris l'égoïsme; ils se seraient dit que leur repos, la satisfaction de leur appétit gagneraient à la limitation du nombre des enfants, et que les hommes futurs, à n'être pas nombreux, bénéficieraient de terrains de chasses plus vastes pour chacun.

C'était assurer leur bonheur que de les faire naître en petit nombre.

Le résultat de ce calcul d'une lâcheté pratique et d'un égoïsme aveugle eût été de maintenir l'humanité dans la stagnation, sans développement et sans progrès possibles, composée de petits groupes d'hommes isolés, vivant d'une vie précaire, inquiète, au milieu des bêtes pullulantes.

Heureusement, l'homme a eu le courage et la foi : il a combattu; il s'est multiplié; il a assuré à ses fils la domination sur la terre.

Cela sera dans l'avenir comme cela a été dans le passé. Il n'y a place, dans le monde, que pour les races qui ont énergie et confiance, qui luttent et qui s'accroissent sans cesse.

Le repos, c'est la mort.

Je ne veux pas, vous ne voulez pas, jeunes gens, que la France meure!

Elle a en elle tous les éléments de vie et de grandeur. Il lui manque la volonté de les mettre en œuvre.

Son mal est moral, et rien que moral.

On pourra diminuer sensiblement notre mortalité, inférieure déjà à celle de beaucoup de nations, mais supérieure encore à quelques autres. Ce sera un bien, un grand bien; ce ne sera à aucun degré un remède à la dépopulation, qui dépend de notre infime natalité.

Physiquement aussi, nous avons peu à faire. Le

sang est resté chaud dans les veines des Français; leur sève n'est point tarie.

Ce qu'il faut accroître en eux, c'est la moralité, le sentiment du devoir, l'énergie virile; c'est aussi la confiance en soi-même, la foi dans les destinées glorieuses du pays.

Le danger est pressant.

Nous avons déjà glissé sur la pente qui mène à la décadence et à la mort.

A tout prix, il faut s'arrêter et, d'un effort énergique, remonter vers le sommet.

Il en est temps encore; mais il n'est que temps.

Rome est morte quand il n'y a plus eu de citoyens romains.

On compte à cette heure assez de citoyens français pour que naissent tous ceux que la nation réclame.

Il suffit de vouloir.

Il suffit que vous sachiez, jeunes hommes, que vous sachiez et que vous disiez bien haut que le mariage et la famille, dus partout à la nature et à la société, le Français les doit encore à la Patrie.

III

LE CITOYEN

CHAPITRE XVI.

LA RÉPUBLIQUE.

Les devoirs et les droits de l'homme en tant que citoyen, les questions de législation, d'organisation gouvernementale et administrative qui y sont liées et dont il va être parlé ici, constituent, à proprement dire, la politique.

Le sujet est délicat; il serait impossible même à traiter de façon complète lorsqu'on entend s'adresser, sans les heurter jamais, à tous les jeunes gens indistinctement, quelles que soient les opinions qu'ils aient pu prendre dans leur famille ou se former personnellement déjà. Mais je n'ai pas le projet de leur faire un cours de politique; de leur recommander, encore moins de leur imposer telles ou telles idées particulières. Je veux seulement appeler leur attention sur certains principes essentiels de la vie sociale et du gouvernement des peuples, que l'on ne saurait raisonnablement méconnaître, de quelque parti qu'on puisse se réclamer dans la République.

C'est volontairement que je dis : « dans la République », et j'y insiste.

Je ne pense pas qu'aucun des jeunes hommes

auxquels je m'adresse médite de changer la forme du gouvernement de notre pays, la base même sur laquelle il repose.

Ce serait faire œuvre vaine et mauvaise que de le tenter.

Les citoyens français ont une tâche nationale assez lourde et assez haute à accomplir, pour ne pas user leurs forces à détruire l'instrument même dont ils doivent se servir, pour s'essayer à en forger un nouveau.

Pendant près d'un siècle, nous nous sommes employés à cette stérile besogne. Est-ce qu'il est quelqu'un pour croire qu'elle nous a profité? Est-ce que nous n'avons pas eu assez de crises et de révolutions?

Le devoir de tous, à l'heure présente, est de travailler à rendre la France plus prospère et plus forte. Chacun peut s'y consacrer sous l'égide du gouvernement républicain. Celui-ci représente la «chose publique»; il est le gouvernement de l'ensemble des citoyens; il n'exige ni *credo* ni serment.

On peut poursuivre, dans la République, la réforme des lois du pays, l'amélioration de son gouvernement comme de son administration. Aucun citoyen ne saurait donc légitimement s'en prendre au régime si ses idées ne prévalent pas, si la direction des affaires lui paraît mauvaise. Rien ne paralyse l'action qu'il doit exercer pour changer celle-ci et faire adopter celles-là.

Ne discutons donc pas; ne gaspillons pas notre temps et nos efforts à débattre, à défendre ou à attaquer la forme du gouvernement de la France.

C'est la République.

Elle est le fait, et on ne peut contester qu'elle soit aussi le droit.

Le gouvernement impérial, qui l'a précédée, n'a pas été renversé en 1870; il s'est écroulé au milieu des désastres qui avaient fondu sur la nation. La République s'est installée là où il n'y avait rien, et elle a pris en naissant le beau nom de Gouvernement de la défense nationale, que cinq mois de combats sans victoire mais non sans honneur ont pleinement justifié.

Quel régime pourrait montrer des origines aussi pures et se recommander par de meilleurs titres à tous les patriotes?

Je ne veux pas poursuivre une démonstration superflue; je me reproche de l'avoir trop longuement indiquée.

Il ne saurait y avoir de doute sur ce point : l'homme de raison et de devoir que ce livre entend contribuer à former, quelles que soient les opinions de sa famille et les siennes propres, ne voudra pas que son pays soit jeté dans de nouvelles convulsions intérieures. Et n'eût-il pas d'autre motif, qu'il accepterait loyalement le gouvernement républicain.

Dès que les hommes ont commencé à vivre en société, c'est-à-dire dès qu'ils sont sortis de la primitive sauvagerie, ils ont constitué un gouvernement qui était embryonnaire comme leur société même, comme étaient élémentaires leurs besoins collectifs.

Pourtant, la double forme des gouvernements, monarchique et républicaine, s'est dès l'abord dessinée. Ici, c'était le conseil des chefs de famille qui décidait, qui gouvernait, sauf à confier temporairement à l'un d'entre eux l'exécution des mesures qui exigeaient l'unité de direction; là, le chef de la famille prépondérante par sa force, par le nombre de ses membres ou par l'influence acquise, avait autorité sur les autres chefs; il dirigeait la communauté, commandait à tous, dans des conditions qui variaient avec les divers groupements humains, et il transmettait en mourant son pouvoir à quelqu'un de ses proches.

Dans les sociétés plus étendues devenues des nations, la même dualité d'organisation gouvernementale s'observe : Monarchie chez les uns, République chez les autres. Et cela, en tout état de barbarie ou de civilisation.

Les formes de la monarchie varient, depuis celle où le pouvoir du monarque est absolu, despotique, sans frein et sans contrepoids, jusqu'à la monarchie constitutionnelle et libérale où le rôle du chef d'Etat

n'est plus guère que représentatif, comme une sorte de personnification de l'unité politique du peuple sur lequel il règne.

Les différences ne sont pas moindres entre les divers gouvernements républicains. La République peut être aristocratique ou oligarchique, quand une classe ou une catégorie de citoyens privilégiés dispose de la puissance; elle est démocratique si la souveraineté appartient à l'ensemble du peuple.

Aristocratie, oligarchie, démocratie se divisent encore en plusieurs genres différents, faisant à l'autorité et à la liberté des parts inégales dans le gouvernement des nations.

Une démocratie bien organisée, où le gouvernement est suffisamment fort, où les lois et l'indispensable discipline sociale sont respectées, où la justice et la liberté, égales pour tous, règnent sans conteste, où la fraternité entre les hommes de conditions différentes atténue, si elle ne fait complètement disparaître la jalousie des uns et l'orgueil des autres, — une telle démocratie représente certainement l'idéal des Etats modernes.

Par contre, la démagogie, qui allie à un autoritarisme sectaire la licence dans la rue, l'anarchie dans les services publics et dans les mœurs même, qui livre la souveraineté, non au peuple, mais à la foule,

est bien le plus abject et le plus répugnant des gouvernements.

> Quant à flatter la foule, ô mon esprit, non pas!
> Ah! le peuple est en haut, mais la foule est en bas,

a dit Victor Hugo.

Le gouvernement du peuple, c'est la démocratie.

Le gouvernement de la foule, c'est la démagogie.

Ce sont la meilleure et la pire des formes de la République, la meilleure et la pire des organisations d'une société humaine. Toutes les tyrannies sont lourdes et haïssables; mais la tyrannie collective est encore la plus accablante et la plus odieuse.

L'antiquité fournit des exemples de gouvernements républicains des différentes qualités et de degrés divers, du plus élevé au plus bas. Ils valent qu'on les étudie, qu'on recherche en eux les vertus et les qualités à imiter, les défauts et les vices dont on doit préserver son pays.

Dans les temps modernes, la petite République helvétique et la grande République des États-Unis d'Amérique semblent admirablement constituées, chacune suivant les conditions de leur formation historique, de leurs mœurs et du rôle qu'elles peuvent être appelées à jouer dans le monde. Les autres Républiques sont de création trop récente ou d'un équilibre trop précaire pour être prises comme modèles. Il en est, dans l'Amérique du Sud, qui

ne le cèdent en rien, en fait d'instabilité et de désordre, aux dernières des cités démagogiques de la Grèce.

Tant valent le caractère et les mœurs des hommes, tant valent les institutions qui les régissent.

La République, plus aisément que la monarchie, laisse tout s'épanouir, le mal comme le bien; elle est ce que le peuple la fait. Pourtant, elle peut avoir en elle-même sa vertu et contribuer à maintenir les citoyens dans la voie droite, ou, tout au contraire, les aider à tomber du côté où ils penchent.

Il faut que le législateur qui la constitue soit sage et prévoyant; qu'il ait, avec le respect des principes abstraits, le souci des réalités; qu'il connaisse les tendances dangereuses et les défauts des citoyens pour lesquels il fait la loi. Si la constitution oppose des barrières aux défaillances prévues, aux entraînements naturels; si elle oblige et commande, là où l'homme est tenté de négliger ce qui est nécessaire au bien public, elle peut amener les meilleurs résultats, faire produire à un peuple tout ce dont il est capable. Au contraire, quand la constitution n'a pas tenu suffisamment compte des qualités et des défauts de la race, il y a toute chance qu'elle facilite le mal et qu'elle entrave le bien.

Supposons, par exemple, deux peuples, l'un de la nature des Latins modernes, l'autre de la nature

des Anglo-Saxons : ce dernier sera naturellement discipliné, porté à approuver et à soutenir le pouvoir. Le premier, au contraire, sera frondeur; on le disciplinera aisément, mais il faudra que la loi lui impose, à cet effet, une certaine contrainte. Si l'on donne aux deux peuples une même organisation politique, sans plus de rigidité pour l'un que pour l'autre, les résultats seront bien différents. D'un côté, le caractère discipliné des hommes permettra une existence sociale régulière, un ordre moral et matériel parfaits; de l'autre, l'indiscipline non contenue conduira au désordre, à l'affaiblissement des forces sociales, à l'anarchie. Mauvaise ici, la constitution sera bonne là.

Le tout est donc d'adapter les conditions légales de fonctionnement du régime républicain à la nature et aux mœurs de la nation qui le supporte.

La possibilité qu'on a de le faire permet de considérer la République comme le gouvernement normal d'un peuple digne de la liberté, capable de se diriger lui-même et que la tradition et l'attachement ne retiennent pas dans des formes politiques séculairement respectées.

Pour la France, que des révolutions ont bouleversée et transformée, le seul régime durable, permanent qu'elle puisse avoir est le régime républicain.

Elle poursuivra avec lui le cours de sa glorieuse

destinée, à condition de le modeler sur le caractère et le génie de notre race; à condition aussi que ses citoyens conservent ou acquièrent les hautes qualités qui font les républicains.

Montesquieu a dit :

«Il ne faut pas beaucoup de probité pour qu'un gouvernement monarchique et un gouvernement despotique se maintiennent ou se soutiennent. La force des lois dans l'un, le bras du prince toujours levé dans l'autre, règlent ou contiennent tout. Mais dans un état populaire, il faut un ressort de plus, qui est la *vertu*.»

Et Montesquieu définit la vertu dans la République : l'amour de la Patrie et de l'égalité.

CHAPITRE XVII.

LA CONSTITUTION.

Quelle est la raison première de la constitution des groupements humains, des gouvernements auxquels ils ont donné naissance?

C'est incontestablement le souci de la défense contre les ennemis de diverses sortes qui menaçaient les familles isolées; c'est, par suite, la réunion et l'organisation des forces communes, et c'est aussi le maintien de la paix et de l'ordre parmi les individus constituant le groupe, l'exercice de la justice, rendue et imposée à tous dans les différends qui pouvaient surgir entre eux.

Cette raison d'être des primitives sociétés a subsisté, à travers les âges, pour les sociétés grandissantes, et elle reste l'obligation la plus impérieuse des gouvernements modernes.

Assurer la défense et l'indépendance nationales, maintenir l'ordre public et rendre la justice, voilà la tâche primordiale, essentielle de tout gouvernement. Il remplit, par là, le principal devoir de la société envers l'homme. Celui-ci a droit à la sécurité personnelle, à la sécurité de son foyer, à la libre jouissance de ses biens, et tout cela peut être me-

nacé par l'invasion des ennemis extérieurs, comme par les désordres et les entreprises criminelles de l'intérieur.

La force publique et l'administration de la justice le protègent et le garantissent.

Les fonctions gouvernementales, qu'on pourrait supposer limitées à cet objet, se sont bien étendues dans l'Europe contemporaine. L'intérêt public grandissant a obligé l'État à multiplier le nombre des services publics, à se charger même d'exploitations industrielles bénéficiant à la généralité des citoyens.

Avec la défense nationale, la justice et la police, il lui a fallu assurer la direction des administrations locales, les travaux publics, l'enseignement, les communications par la poste, le télégraphe et le téléphone, quelquefois les transports par chemins de fer; il lui a fallu créer encore d'autres services chargés de surveiller, de réglementer, de protéger la production agricole et industrielle, le commerce intérieur et le commerce international. Les dépenses qu'entraînent ces multiples fonctions de l'État, les dettes qu'il lui arrive de contracter, ont nécessité l'institution d'une grande administration financière.

Et voilà, en gros, dans sa complexité, le rôle du gouvernement chez les nations modernes. Il ne diffère que peu d'un pays à l'autre. Gouvernement

républicain et gouvernement monarchique ont les mêmes attributions.

Elles sont bien autrement importantes que dans le lointain passé des sociétés embryonnaires, mais elles ne comprennent pas, comme alors, la totalité de l'exercice de la souveraineté. Un partage s'est fait : la décision et l'exécution n'appartiennent plus au même pouvoir.

Celui qui décide, c'est-à-dire qui fixe et impose aux hommes les règles d'action utiles à la société, en un mot qui fait les lois, est le pouvoir législatif.

Le pouvoir exécutif gouverne et administre le pays dans les conditions et les limites fixées par la Constitution, suivant les lois dont l'exécution lui est confiée.

Il a, du reste, subi une sorte de démembrement du fait de la quasi-autonomie accordée à l'administration de la justice. Quoique ce fût un des premiers attributs du gouvernement, la fonction de juger les hommes, de décider de leur honneur, de leur vie, de leurs biens, a dû être soustraite à l'influence des passions que la politique fait naître. L'exercice de la justice a été remis aux mains de magistrats qu'on s'est efforcé de rendre indépendants du pouvoir exécutif et qui ont constitué un pouvoir distinct mais toujours subordonné, appelé le pouvoir judiciaire.

La séparation des pouvoirs est devenue un principe, une règle fondamentale du gouvernement des peuples libres.

La Déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789 le dit expressément :

« Toute société dans laquelle la garantie des droits n'est pas assurée, ni la séparation des pouvoirs déterminée, n'a point de constitution. »

Il existe donc trois pouvoirs séparés, mais ayant entre eux des liens nécessaires, des rapports variables avec les constitutions dont ils dépendent :

Le Pouvoir législatif, qui fait les lois, en particulier la loi annuelle des finances, et, par elle, consent l'impôt;

Le Pouvoir exécutif, qui est « Gouvernement » dans la direction générale des affaires de l'État, « Administration » dans le détail et l'application;

Le Pouvoir judiciaire, qui fait droit à chaque homme suivant les lois, et punit ceux qui enfreignent leurs prescriptions.

Comment ces pouvoirs sont-ils organisés dans la République française ?

Notre constitution date de 1875; mais sa base même, le droit politique dont elle s'inspire réside dans les principes de 1789, dans la Déclaration de l'Assemblée nationale qui dit, en son article 3 :

« Le principe de toute souveraineté réside essen-

tiellement dans la Nation. Nul corps, nul individu ne peut exercer d'autorité qui n'en émane expressément. »

La Nation, c'est-à-dire l'universalité des citoyens, exerce la souveraineté qui lui est ainsi reconnue, directement et effectivement, par ses représentants.

La République française est, par suite, une république démocratique.

Aucune classe, aucune catégorie d'hommes ne possède de privilèges, de pouvoirs politiques spéciaux. Il y a, entre tous, égalité parfaite.

Il suffit d'être majeur et exempt de toute cause d'indignité pour jouir des droits du citoyen, être électeur et posséder une part, égale à celle de chacun, dans la souveraineté nationale, pour participer à la nomination des mandataires aux divers degrés chargés de l'exercice temporaire du pouvoir.

C'est ce qu'on nomme le suffrage universel.

Le choix, par les électeurs, de leurs représentants n'est lui-même limité que par des conditions d'âge et de résidence. Sous cette seule réserve, tout citoyen peut être élu aux fonctions les plus modestes comme les plus hautes.

Notre République est donc bien, dans la pleine force du terme, une Démocratie.

Toutes les affaires d'intérêt collectif, chez un grand peuple, n'ont pas une importance nationale

qui les fasse relever du pouvoir souverain. Il en est qui ne touchent qu'aux choses locales et doivent dépendre de pouvoirs locaux.

Le départ entre l'intérêt national et l'intérêt local a été fait, en France comme ailleurs. Nos divisions territoriales et administratives des communes et des départements y répondent, avec leurs assemblées et leurs magistrats particuliers, conseils municipaux et conseils généraux, maires et préfets. Je ne parle pas des conseils d'arrondissement qui constituent un rouage tournant à vide, ou à peu près. Les conseillers municipaux, les conseillers d'arrondissement et les conseillers généraux sont élus par le suffrage universel.

Faut-il dire en passant que si les principes de la démocratie se trouvent par là entièrement saufs, l'organisation de l'intérêt local ou régional, au département tout au moins, est faible, insuffisante? Notre vie locale n'est pas digne d'un pays de liberté. La faute en est à la constitution des circonscriptions départementales, exiguës, arbitrairement découpées, ne répondant à aucune idée géographique, à aucun groupement d'intérêts. La faible étendue, le caractère factice du département ont conduit le pouvoir central à accaparer ce qui ne devrait pas lui revenir, ce qui l'encombre de petites affaires et l'empêche de se consacrer aux grandes.

Je n'insiste pas; ce n'est pas ici le lieu. Il me

suffit d'avoir dit, dès l'abord, un mot des conseils locaux, à cause du rôle qu'ils jouent dans la constitution des pouvoirs de l'État.

Le Pouvoir législatif, dans la République, appartient à deux assemblées, à deux Chambres, qui tiennent leur mandat de la Nation expressément consultée.

L'une, la Chambre des députés, est nommée par le suffrage universel direct. Le territoire français est partagé en circonscriptions électorales dans chacune desquelles les citoyens élisent un ou plusieurs députés, suivant que l'élection se fait au scrutin uninominal ou au scrutin de liste. Ces deux modes de votation ont alterné depuis 1871.

La seconde Chambre, le Sénat, qui a un rôle peu différent de celui de la première, est nommée aussi par le suffrage universel, mais indirectement, par l'intermédiaire de ses élus au premier degré, conseillers municipaux, conseillers d'arrondissement, conseillers généraux et députés.

Ce sont les deux Chambres, délibérant séparément, qui exercent le pouvoir législatif. Il faut leur parfait accord pour le vote d'une loi quelconque, même de la loi annuelle de finances.

Le Pouvoir exécutif a pour chef le Président de la République.

Son autorité ne peut émaner, suivant les prin-

cipes de notre droit politique, que de la Nation, du suffrage universel consulté de manière directe ou indirecte.

La Constitution française de 1848 faisait élire le Président directement par le suffrage universel. Les conflits entre le Président de la République et l'Assemblée législative, puis le coup d'État, auxquels ont abouti trois années de pratique de ce régime, conduisirent le législateur de 1875 à écarter toute idée de nomination par le suffrage universel. L'élection à deux degrés faite par des délégués spéciaux, comme aux États-Unis, n'a pas paru donner non plus des garanties suffisantes de bon accord entre les pouvoirs; et l'on a tout naturellement craint encore que l'élection ne prît la forme d'un plébiscite.

Il a donc été décidé que le collège électoral chargé de nommer le Président de la République serait composé du Sénat et de la Chambre des députés réunis en Assemblée nationale. Cela établit un lien étroit entre le Pouvoir législatif et le Pouvoir exécutif, et une première cause de dépendance de celui-ci à l'égard de celui-là.

Le mandat du Président de la République, aux termes de la Constitution, a une durée de sept années.

Les sénateurs sont élus pour neuf ans, et le Sénat se renouvelle par tiers tous les trois ans.

Les députés sont élus pour quatre ans; la

Chambre se renouvelle intégralement. Les tentatives faites pour appliquer à la Chambre le renouvellement partiel et pour porter à six années la durée du mandat des députés n'ont pas abouti jusqu'ici.

Le Président de la République, qui n'est pas responsable devant les Chambres, constitue le Cabinet ou Conseil des ministres. Il nomme un Président du Conseil, placé à la tête d'un département ministériel, et dix autres ministres pour diriger les différents départements. Le Président de la République, le Président du Conseil et les ministres forment ensemble le Pouvoir exécutif ou le Gouvernement. C'est à lui que revient la direction de toutes les administrations ou services de l'État.

Les ministres sont solidairement responsables de la politique générale du Gouvernement et individuellement de leurs actes personnels devant l'une et l'autre Chambres, et particulièrement devant la Chambre des députés. Par contre, le Gouvernement peut, en cas de conflit, dissoudre la Chambre des députés, sur l'avis conforme du Sénat.

L'initiative de la présentation des projets de loi appartient, à la fois, au Gouvernement et à chacun des membres des deux Chambres. Il en est de même de l'initiative des propositions de revision de la Constitution. La revision est faite, si les Cham-

bres l'ont séparément décidé, par l'Assemblée nationale née de leur réunion.

La séparation du pouvoir judiciaire et du pouvoir exécutif, et l'indépendance du premier à l'égard du second ont été réalisées par l'inamovibilité accordée aux fonctions de juge. Mais la nomination et l'avancement des magistrats restant, sans conditions, aux mains du Gouvernement, on ne peut pas dire que le résultat cherché soit complètement obtenu.

Voilà, dans leurs grandes lignes, l'organisation et le fonctionnement des pouvoirs dans la République française.

Ils n'ont rien qui doive gêner l'existence ou le développement d'un grand pays, rien non plus qui heurte les principes démocratiques.

Notre Constitution, comme toutes les institutions humaines, est critiquable. Mais comme toutes aussi, elle vaut ce que valent les mœurs publiques et ce que valent les hommes.

Elle sera excellente si l'on en tire, dans la pratique, tout le bien qu'elle peut produire. Elle paraîtra détestable, au contraire, si l'on fait avec elle tout le mal qu'elle permet.

Ses qualités et ses défauts propres sont, pour ainsi dire, secondaires. Ce sont les nôtres qui comptent.

On peut affirmer avec Montesquieu que, dans la République, c'est la vertu des citoyens, bien plus que les institutions, qui fait la force de l'État.

En quoi consiste la vertu républicaine?

Premièrement, dans l'amour de la Patrie;

Puis, dans le souci de l'intérêt public, placé au-dessus des intérêts particuliers; dans le respect des lois, expression de la volonté nationale; dans l'attachement sincère à la liberté; dans les sentiments de la justice et de l'égalité vraie entre les hommes; dans l'esprit de fraternité inspirant les rapports entre concitoyens et se traduisant par une solidarité effective aux heures difficiles.

L'homme qui ajoute aux vertus privées ces vertus civiques est un bon citoyen, un républicain.

Peu importe qu'il se classe ou non dans un parti organisé, qu'il professe et propage autour de lui les idées qui l'animent. Son exemple parlera plus haut que tous les discours et sera plus profitable à la République.

— C'est cet exemple que tu dois donner, jeune homme qui as appris à affermir ta volonté et ton courage, à te soumettre au devoir.

A côté des devoirs de l'homme et du père de famille que tu connais, se placent les devoirs du citoyen, qui ne sont pas moins respectables et dont

l'accomplissement exige autant de clairvoyance, un moral aussi sûr.

Quelque ardeur que tu puisses apporter aux luttes politiques, tu resteras toujours d'esprit assez libre, de caractère assez indépendant pour discerner, au-dessus des intérêts de parti, l'intérêt national, et faire tout fléchir devant lui.

L'existence des partis dans la République est naturelle; leur organisation et leur action sont choses légitimes, mais à la condition qu'elles s'emploient au service des idées, des programmes politiques, au choix et à la défense des candidats dans les luttes électorales. Si les partis veulent faire plus, s'ils s'appliquent à exercer sur les hommes pourvus ou non de fonctions publiques une surveillance, une tyrannie odieuse entre toutes, s'ils veulent imposer un joug à la masse des électeurs, ils ne forment plus que des factions dont tout homme de caractère, dont tout républicain doit s'écarter.

L'oppression des coteries politiques est une des plaies de la démagogie.

La République démocratique veut la pleine liberté, l'égalité entre les citoyens, la justice pour tous.

CHAPITRE XVIII.

DEVOIRS CIVIQUES.

Le Français, citoyen de la République, a des droits et des devoirs civiques distincts des droits et des devoirs généraux de l'homme dans toute société.

Ses droits naissent de l'idée fondamentale du gouvernement républicain, de la souveraineté nationale, et des principes qui en sont le corollaire et que la devise républicaine a résumés en ces trois mots : Liberté, Egalité, Fraternité.

Ses devoirs sont en partie confondus avec les devoirs politiques du sujet de n'importe quelle monarchie; mais ils sont bien autrement nombreux, étroits, impératifs.

Qui n'a politiquement aucun maître, aucun supérieur même, porte l'entière responsabilité de ses actes, avec toutes leurs conséquences. Étant, pour une part, souverain du pays, le citoyen est responsable de sa prospérité, de sa force et de sa grandeur présentes, comme de la destinée qu'il lui prépare.

L'histoire fait honneur aux monarques ou aux ministres dirigeants de l'éclat que la France a jeté

sur le monde dans le temps où ils ont régné ou gouverné; elle leur impute à crime ses malheurs, parce qu'eux seuls avaient le pouvoir, et que le bien et le mal dépendaient de leur action.

Dans l'avenir, elle parlera d'autre manière.

Ce sont les Français, dans leur ensemble, qui seront comptables devant elle de ce que la France sera devenue. Ils seront glorifiés pour le bien dont elle aura joui, pour la renommée qu'elle aura acquise; ils seront honnis pour le mal qu'elle souffrira, pour l'abaissement qu'elle pourra subir.

C'est la race elle-même que flétrirait l'histoire si nous précipitions vers la déchéance la grande Nation dont la gloire a illuminé le passé. Nos générations seraient justement maudites pour n'avoir pas transmis aux générations futures l'héritage de force et d'honneur que leurs devancières avaient accumulé pendant des siècles.

La vertu des citoyens fera la puissance et le bonheur du pays; leurs défauts et leurs défaillances feraient son malheur et entraîneraient sa perte.

Pour devenir un bon citoyen, il faut d'abord être l'homme privé qui a été dépeint, attaché à son devoir, ayant la volonté, le courage, la probité, la tolérance; il faut créer un foyer, vivre de la vie de famille; puis il faut remplir ses devoirs civiques.

Le premier de ceux-ci, le plus important de tous,

consiste à aimer et à servir la Patrie; à avoir le constant souci de son intérêt et à le placer au-dessus de tous les autres intérêts; à vivre pour elle, étant prêt, le jour venu, à combattre, à souffrir et mourir pour elle.

Le devoir envers la Patrie est à tel point élevé et pressant, il domine d'une si grande hauteur les autres devoirs du citoyen, qu'il vaut qu'on le traite à part et qu'on y insiste. Ce sera l'objet de la dernière partie de ce livre.

Le citoyen doit respect et obéissance aux lois, qui sont l'expression de la volonté nationale.

Il a le droit, s'il les juge mauvaises, de chercher à les faire abroger ou modifier, et d'employer dans ce but tous les moyens que la liberté met à son service; mais il ne lui est pas permis de transgresser leurs obligations; encore moins de se révolter contre elles. Si chacun prétendait n'accepter des lois que ce qui lui plaît ou ce qui le sert, il n'y aurait plus ni ordre public, ni sécurité pour personne.

Il y a deux choses saintes, a dit Victor Hugo : «Le Drapeau qui représente l'honneur militaire, et la Loi qui représente le droit national.»

Les prescriptions de la loi ne sont pas moins respectables lorsqu'elles obligent envers l'Etat, les communes ou une collectivité quelconque, que lorsqu'elles obligent envers les particuliers. Le devoir à

l'égard des uns et des autres est le même. C'est là un principe indiscutable, que l'on ne cherche peut-être pas à discuter, mais que, trop souvent dans notre pays, on n'applique pas.

Souvent l'homme le plus scrupuleux, quand il doit tenir compte des droits et des intérêts de ses semblables, n'a aucun souci des droits de l'État ou de sa commune.

En matière d'impôts, cela n'est que trop connu et même avoué. Des gens qui témoignent d'une parfaite probité dans les actes habituels de la vie, frauderont le fisc, emploieront des marchandises prohibées ou éviteront de payer une taxe sans se douter qu'ils font mal, que tromper et voler est une méchante action, quel que soit celui qui en est la victime. Voler l'État, c'est voler tout le monde. Pour faible que soit le préjudice subi par chacun, il existe matériellement, et la faute morale ne se mesure d'ailleurs pas seulement au tort que l'on fait ou à la souffrance qu'on impose.

Il faut donc respecter les lois, toutes les lois, les lois fiscales comme les autres.

Ces dernières ont, autant qu'aucune, leur importance et leur légitimité.

La force publique qui nous préserve de l'invasion étrangère et des entreprises des malfaiteurs contre nos personnes et nos biens, les travaux d'utilité gé-

nérale, l'administration qui fait régner l'ordre, les services publics, organes indispensables de la civilisation, tout ce qui constitue la vie de la société, les fonctions de l'Etat, des départements et des communes, ne va pas sans entraîner de grandes dépenses. Il est nécessaire que les citoyens prélèvent, sur les ressources dont ils disposent, une part pour être affectée à l'entretien du puissant organisme social sans lequel leur existence serait précaire et leur activité infructueuse.

Le citoyen doit l'impôt, dans la mesure et sous la forme que la loi détermine.

C'est lui, ou, ce qui revient au même, ce sont ses représentants qui ont fait la loi, qui ont consenti les taxes. Le consentement ainsi donné par les contribuables est la base même du régime représentatif. Il en a été l'origine. Les premières assemblées de la Nation furent réunies par les rois pour obtenir des contributions qu'ils ne se croyaient pas en état d'imposer.

Telle fut la cause de la convocation des États généraux de 1789, devenus l'Assemblée nationale. Aussi, la Déclaration des droits consacre-t-elle le principe du consentement de l'impôt :

« Tous les citoyens, y est-il dit, ont le droit de constater, par eux-mêmes ou par leurs représentants, la nécessité de la contribution publique, de la consentir librement, d'en suivre l'emploi, et d'en dé-

terminer la quotité, l'assiette, le recouvrement et la durée. »

La prérogative du pouvoir législatif, délégation directe des contribuables, de consentir l'impôt est aujourd'hui si fortement établie que le consentement donné au gouvernement de percevoir les contributions et taxes de toutes sortes, comme de payer les dépenses, est donné annuellement. Il est renouvelé expressément par chacune des lois du budget.

Celles-ci contiennent des clauses toujours répétées et obligatoires fixant le montant des contributions directes à percevoir sur rôles au cours de l'année et en autorisant la perception. Pour les contributions indirectes, les droits divers, produits et revenus qui ont été établis par d'autres lois, la loi de finances en autorise la perception pour un an, en en donnant l'énumération limitative. Et elle comprend, dans son dernier article, cette disposition impérieuse et menaçante :

« Toutes contributions directes et indirectes autres que celles qui sont autorisées par les lois de finances de l'exercice, à quelque titre ou sous quelque dénomination qu'elles se perçoivent, sont formellement interdites, à peine contre les autorités qui les ordonneraient, contre les employés qui confectionneraient les rôles et tarifs et ceux qui en feraient le recouvrement, d'être poursuivis comme concussionnaires, sans préjudice de l'action en répétition pendant trois années

contre tous receveurs, percepteurs ou individus qui en auraient fait la perception. »

On voit si la loi a multiplié les précautions et les coercitions pour sauvegarder le droit du contribuable à consentir l'impôt.

Son devoir de le payer est d'autant plus strict, et toutes manœuvres, toutes tentatives pour y échapper d'autant plus répréhensibles.

Comment les charges de l'État doivent-elles être réparties entre les contribuables?

La Déclaration des droits de l'homme et du citoyen a répondu : elles doivent être réparties « également », c'est-à-dire « en raison des facultés de chacun ».

« En raison des facultés » doit s'entendre : en proportion du revenu. De fait, l'Assemblée nationale s'était efforcée de proportionner les contributions au revenu des contribuables. Dire qu'elle y avait pleinement réussi serait beaucoup s'avancer. D'ailleurs, cela ne peut avoir qu'un intérêt historique. Le plan très simple de notre régime fiscal, adopté alors, a été tellement surchargé et compliqué qu'il ne reste rien de sa belle ordonnance. Il ne se passe pas d'année sans que des modifications sérieuses ou légères y soient apportées, et les programmes de réforme pour l'avenir ne se comptent pas.

Les citoyens de demain auront donc à s'occuper

de cette question de l'impôt qui ne manque pas de gravité. Il faut l'envisager avec la double préoccupation d'établir la justice dans la répartition des charges à faire peser sur le contribuable et de ne pas nuire à la vie économique du pays. Il faut aussi, dans une matière aussi délicate, tenir compte des mœurs et même, en quelque mesure, des préjugés.

Ce qui importe, c'est qu'on ne se laisse pas guider par l'égoïsme individuel ou l'égoïsme de classe; qu'on ait un but plus élevé que celui d'échapper soi-même ou de faire échapper la catégorie de citoyens à laquelle on peut appartenir aux charges qu'on imposerait à d'autres. Il n'y a pas lieu de demander aux hommes un désintéressement chimérique; il suffit d'exciter en eux le sentiment de la justice et de le faire prévaloir sur les calculs de l'intérêt.

Un exemple bon à citer est celui donné en Angleterre il y a quelque vingt ans. Le gouvernement, dont le premier ministre était Gladstone et le ministre des finances William Harcourt, proposait une loi qui accroissait l'impôt sur les successions dans de fortes proportions et lui donnait un caractère progressif. Le taux de la taxe augmentait avec l'importance de la part successorale, c'est-à-dire avec la somme dont bénéficierait un même héritier, jusqu'à atteindre le cinquième de cette part quand elle était très considérable.

La Chambre des communes, qui est la Chambre populaire, vota le projet de loi après de longues discussions et une opposition assez vive. Il semblait que le projet dût échouer à la Chambre des lords, où se trouvaient réunis les possesseurs des plus grandes fortunes. Quelle ne fut pas notre surprise d'apprendre que la loi avait été votée par les lords, unanimement, sans qu'une voix s'élevât contre elle ou formulât simplement des réserves!

Un des membres de la Chambre haute, interrogé à ce sujet, fit cette belle réponse :

«Nous ne nous serions pas permis de combattre ni même de discuter une loi qui nous intéressait personnellement et nous atteignait dans nos fortunes.»

Les questions d'impôt, comme toutes les questions politiques, sont malaisées à résoudre; et l'on n'est jamais bien sûr, lorsqu'on s'arrête à une solution, que la somme du bien qu'elle doit faire l'emporte sur la somme du mal inévitable et des inconvénients qu'elle comporte. Pour beaucoup de lois, le doute subsiste encore quand elles ont été votées et appliquées.

Ainsi, par exemple, à deux reprises différentes depuis vingt années, on a réduit la durée du service militaire imposé à tous les Français. Ces mesures avaient pour résultat excellent de diminuer les charges

qui pesaient sur les jeunes gens des classes populaires et de les mieux égaliser. A la considérer sous ce seul jour, la réforme était heureuse. Mais elle n'avait pas qu'un caractère social; elle était militaire aussi, et l'on devait craindre que, de ce côté, le résultat fût tout autre. La réduction de durée du service affaiblirait peut-être l'armée, en dépit des dispositions prises par ailleurs pour parer à ce péril.

Qu'est-ce qui l'emportait du bien ou du mal? Les hommes consciencieux pouvaient hésiter. Ceux-là seulement, électeurs ou représentants, que l'intérêt personnel ou l'intérêt électoral, l'esprit de parti ou l'instinct démagogique aveuglaient, n'avaient ni hésitation ni trouble de conscience.

Les autres se demandaient, perplexes, comment décider; où était le devoir?

En politique, il en est souvent ainsi. Le devoir, qui doit régler la conduite, n'apparaît pas toujours clairement. Il faut faire effort pour le discerner, sans avoir la certitude de ne point commettre d'erreur.

Heureux les esprits bornés qui ne connaissent pas ces scrupules et ces craintes!

L'un des beaux côtés de la vie militaire est de présenter le devoir toujours dans une simplicité lumineuse. Le général Borgnis-Desbordes, qui voyait les hésitations et les inquiétudes précédant chez certains hommes politiques, ses amis, les graves déci-

sions à prendre, avait coutume de dire : «Je suis fort heureux que la politique soit interdite aux officiers. Pour nous, le devoir est bien simple, bien clair; il nous est très explicitement indiqué dans n'importe quelles circonstances, et afin que nul n'en ignore, on l'a écrit tout au long dans ce petit livre qu'on appelle le règlement.»

Il n'est pas de règlement pour dicter le devoir en politique.

A peine peut-on se tracer quelques règles, dont la première est de toujours rester maître de soi, de laisser, en cette matière comme en toute autre, la raison dominer et la volonté maîtriser la passion. Cela fait, on pourra étudier les problèmes politiques de sang-froid, et se préoccuper en premier lieu de l'intérêt du pays. Quand celui-ci est bien certainement sauvegardé, les intérêts de parti peuvent entrer en ligne. Mais là encore, il faut se défendre des excès et prendre pour guide l'idée souveraine de la justice.

La République mentirait à ses principes et à son nom même, si elle n'était pas le gouvernement de la justice, si elle n'avait pas et n'imposait pas le respect du droit de chaque citoyen.

Ainsi donc, le devoir politique, si complexe, si variable, si obscur parfois, comporte cette double règle : mettre l'intérêt national au-dessus de tout, le

faire prévaloir sur tout, et, dans le champ réservé aux luttes des partis, laisser régner en maître le sentiment de la justice.

Cette règle strictement observée, comme elle doit l'être, les divisions politiques qui font parfois tant de mal au pays, n'auront plus de danger.

Il faut savoir comprendre et supporter certaines agitations qui sont la vie même des démocraties, et ne pas s'en inquiéter outre mesure. Du moment où le patriotisme et l'idée de la justice sont ancrés dans le cœur des hommes, leurs passions sont contenues dans une suffisante limite.

Il importe aussi que les privilégiés de ce monde soient pénétrés du sentiment de l'égalité. Ils doivent se convaincre que l'avantage qu'ils tiennent de la fortune, d'une intelligence, d'une instruction ou d'une éducation supérieures ne leur confère aucun privilège politique. Leurs droits sont égaux, sous le régime démocratique qui est celui de la France, aux droits des autres citoyens.

Leurs devoirs sont aussi les mêmes, légalement et matériellement. Tout ce que les autres doivent, ils le doivent aussi. Mais, moralement, ils doivent quelque chose de plus. Les devoirs croissent avec les moyens qu'on possède de les accomplir.

Celui que les nécessités de la vie n'obligent pas à s'absorber dans la défense de ses intérêts et des in-

térêts de sa famille, a pour devoir de s'occuper plus spécialement des affaires publiques, de l'intérêt général. Il se doit aux grandes œuvres que l'initiative privée peut créer et entretenir : institutions scientifiques, institutions de prévoyance, de bienfaisance, d'hygiène...

L'homme dont les facultés intellectuelles et le savoir sont au-dessus de l'ordinaire a l'obligation de faire profiter ses concitoyens et l'État des dons qu'il a reçus. Qu'il s'applique à produire plus que d'autres moins bien doués, à mieux réussir dans la vie, c'est son devoir d'homme et de citoyen, et il sert par là, indirectement, le pays qui bénéficie des résultats obtenus par chacun. Mais il doit aussi des services directs dont d'autres sont dispensés. La chose publique réclame de lui un concours plus actif et plus constant, une part supérieure de son activité.

Les avantages qu'il possède lui créent des devoirs nouveaux qui n'incombent pas à tous les hommes.

CHAPITRE XIX.

ÉGALITÉ DES DROITS.

Les droits des citoyens, dans la République, sont absolument égaux.

L'affirmation de l'égalité des droits forme le premier article de la Déclaration de 1789. Il est ainsi conçu :

« Les hommes naissent et demeurent libres et égaux en droits. Les distinctions sociales ne peuvent être fondées que sur l'utilité commune. »

La République ne reconnaît aucune supériorité due à la seule naissance, aucune hérédité des pouvoirs, des charges et des emplois publics.

Il en va autrement dans les monarchies, qu'elles soient libérales ou despotiques. On peut dire, d'une manière générale et en dépit de quelques exceptions, que la monarchie s'appuie sur une noblesse jouissant de privilèges qui la placent au-dessus du commun des sujets.

L'Angleterre, bien qu'elle soit la terre classique de la liberté individuelle, ne connaît pas l'égalité des droits. Elle possède une aristocratie plus forte peut-être, plus solidement enracinée dans le pays que la royauté même. Les lords anglais détiennent une

part du pouvoir qui leur permettrait de faire échec à la volonté de la Nation. Ils ont eu la sagesse de n'user de leur prérogative que discrètement et dans les cas graves, et ils ont cédé quand le pays a persisté dans ses intentions premières, quand sa résolution s'est nettement affirmée et confirmée.

Le fait qu'aucune fonction n'est héréditaire dans la République et qu'aucune catégorie de citoyens ne jouit de privilèges a pour conséquence l'admission de tous aux « dignités, charges et emplois ». La capacité et le talent sont les seules conditions d'admission.

Tel est le droit; telle est la vérité sous un régime républicain.

Il importe de la respecter de façon absolue dans la pratique, sous peine de tomber dans des abus pires que ceux du gouvernement aristocratique le plus étroit. Il est, en effet, des hommes de parti qui cherchent à faire des fonctions publiques, une propriété réservée, où l'on n'entrerait qu'à la condition d'accepter un credo politique ou religieux et de se réclamer de quelque coterie prétendant monopoliser le civisme, où la valeur et le zèle ne compteraient pour rien et où la faveur conduirait à tout.

Une pareille conception n'est rien moins que républicaine et démocratique.

La Démocratie veut la complète égalité des droits,

sans autre préférence que celle accordée au savoir et au mérite.

Le favoritisme politique présidant au recrutement et à l'avancement, dans les administrations, c'est fatalement la médiocrité et l'insuffisance des fonctionnaires; c'est aussi, ce qui est pire, l'abaissement des caractères, la dénonciation et l'espionnage organisés autour du personnel et dans le personnel même.

On juge à quel niveau celui-ci peut descendre lorsqu'il est soumis à un semblable régime. La mauvaise qualité des services qu'il rend à la chose publique constitue la moindre partie du mal qu'il fait. Les administrations représentent en quelque sorte l'ossature de ce grand corps qu'est un pays civilisé. La gangrène qui les atteint corrompt tout, et c'est, avec le temps, la maladie, la décomposition dans le corps social tout entier.

Le même système de faveur et de clientèle politique appliqué à l'armée a des effets plus rapides et plus funestes encore.

C'est de la valeur des chefs que dépendra, pour une grande part, la victoire et le salut du pays au jour d'une guerre. Si ces chefs ont été choisis, non pas à cause de leurs capacités militaires, mais sous prétexte qu'ils professent telles ou telles opinions et en réalité parce qu'ils se seront abaissés à des compromissions fâcheuses pour devenir les clients

d'un homme ou d'une coterie politique, ce sont les pires qui arriveront aux grands commandements. Non seulement, en effet, on n'aura aucune garantie de leur valeur militaire, mais on pourra être assuré que les hommes de caractère et de délicatesse morale auront été tenus à l'écart. Le choix s'exercera parmi ceux qui seront les moins capables et les moins dignes de commander.

Le péril que courrait le pays à ce régime est trop grand pour qu'il soit nécessaire de parler de celui auquel la liberté et les institutions républicaines seraient exposées. Une armée qui n'est pas exclusivement occupée de sa grande tâche de défense nationale, qui a d'autres guides que l'honneur et le devoir militaires, qui ne se tient pas rigoureusement en dehors de la politique et des compétitions de partis, ne manquera pas de jeter un jour, dans la lutte, le poids de ses armes.

Une armée politique devient fatalement une armée de coups d'État et de guerres civiles.

Tout concourt donc, le souci de la moralité publique, les principes d'égalité et de justice comme l'instinct de la conservation républicaine, à recommander aux citoyens de proscrire la faveur, l'inquisition dans les consciences du recrutement et de l'avancement des officiers et des fonctionnaires. Il faut donner à tous la garantie que leur avenir dépend

uniquement de leurs capacités, des services qu'ils rendent, de leur exacte discipline. Politiquement, on n'a à réclamer d'eux qu'une parfaite loyauté, une réserve complète dans les luttes électorales, où l'autorité des fonctions qu'ils tiennent de la République, c'est-à-dire de tout le monde, ne saurait profiter à quelques-uns.

La souveraineté nationale ne peut s'accommoder de l'intervention des fonctionnaires publics dans la libre manifestation de la volonté des citoyens.

C'est en pleine liberté que le suffrage universel doit prononcer, et sur la direction des affaires et sur ses représentants, quand sonne l'heure de sa consultation.

Le droit de l'électeur, qui est le fondement même du gouvernement démocratique, demande à être défendu contre toutes les atteintes. Autant les démonstrations faites d'homme à homme, la propagande par la parole et par l'écrit sont choses naturelles et légitimes, autant la pression, l'intimidation, la corruption par les promesses ou par l'argent, d'où qu'elles viennent, sont répréhensibles et odieuses.

Le citoyen au caractère ferme, à l'esprit indépendant sera à l'abri de ces manœuvres. Mais il ne lui suffira pas de s'en défendre et de sauvegarder son droit, il voudra encore préserver le droit des autres, mettre sa force morale et son courage au service des faibles.

Ce sera son devoir, un devoir tiré de sa supériorité même. Tant il est vrai que, dans la Démocratie, si les droits de tous sont égaux, les devoirs s'accroissent avec les avantages moraux et matériels que l'on possède. Nous en recueillons ici, incidemment, une nouvelle preuve.

Un des principes du droit moderne est que les citoyens sont égaux devant la loi.

La loi civile et la loi pénale protègent ou punissent tous les hommes indistinctement, quelles que soient leur position sociale, leur fortune, les fonctions dont ils sont investis.

Il n'y a, pour aucune partie de la nation, pour aucun individu, ni privilège ni exception « au droit commun de tous les Français ».

Les mêmes faits relèvent de la même loi et sont justiciables des mêmes tribunaux, sans acception de la personne et de la qualité de leurs auteurs.

C'est là le principe et la règle qui ne sauraient être enfreints dans les pays libres.

Les lois et les juridictions exceptionnelles, faites pour une catégorie de citoyens ou pour un citoyen seul, sont les fruits de la tyrannie.

Quand une Démocratie s'y laisse entraîner; quand elle se jette dans cette voie de l'arbitraire où plus rien n'arrête, le droit, la liberté deviennent des mots vides de sens et de toute réalité.

Il faut donc s'attacher fermement à la règle de l'égalité absolue de tous devant la loi, au caractère de généralité et de parfaite justice de celle-ci. Une loi partiale et injuste est une mauvaise loi dans tous les temps et dans tous les pays. C'est une monstruosité au xxe siècle et sous un régime républicain.

Non seulement l'égalité doit être dans la loi même, mais il est tout aussi nécessaire qu'elle préside à son application. A quoi servirait d'avoir des lois justes, si elles étaient injustement appliquées?

L'application des lois appartient, pour une part, à la magistrature, pour une autre part à l'administration.

Seule, la magistrature dispose de la liberté, de l'honneur, de la vie des hommes, ainsi que de leurs biens particuliers. Les administrations publiques ont plus spécialement à exécuter les lois d'intérêt collectif, les lois de police, celles qui touchent à l'enseignement, aux contributions, aux travaux, etc.

La première garantie dont les citoyens aient besoin, dans l'application des lois, réside dans la bonne administration de la justice, dans l'intégrité et l'indépendance des magistrats. Par bonheur, la magistrature française est parfaitement intègre. Sa probité est à l'abri de toute critique et de tout soupçon.

Est-elle également indépendante? Le pouvoir politique n'a-t-il aucune action sur elle?

On ne peut, sur ce second point, se montrer aussi affirmatif que sur le premier.

L'indépendance des magistrats est assurée par l'inamovibilité de leur fonction. Un juge ne peut être frappé, déplacé ou révoqué par le Gouvernement. Mais celui-ci dispose des récompenses; il distribue à son gré l'avancement et les décorations. Le magistrat n'a pas forcément une âme haute et un caractère ferme; l'appât d'un avantage à obtenir peut, en quelque mesure, peser sur sa conscience. Pour exceptionnel que l'on estime le cas, il suffit qu'il soit possible, que l'organisation soit telle qu'un gouvernement sans scrupule ait le moyen de placer les magistrats entre leur intérêt et leur devoir, pour que l'administration de la justice soit vicieuse, et la séparation des pouvoirs insuffisamment assurée.

Les administrations, qui dépendent directement du pouvoir, n'ont, heureusement, dans leurs mains ni la liberté, ni l'honneur, ni les biens des hommes. Pourtant, elles peuvent, dans certains cas, par une application abusive des lois, nuire aux intérêts particuliers. Si elles se croient en droit de faire ce qu'on appelle communément de la politique et ce qui n'en est que la caricature; si elles s'inféodent à un parti, elles deviennent tracassières et injustes, elles violent le principe d'égalité entre les citoyens qui est la base de l'État démocratique.

Ainsi, pour que les lois soient appliquées justement et également à tous, il faut, avec une magistrature probe et indépendante, une administration attachée au bien public, tenue en dehors de la lutte des partis, mise avec impartialité au service de tout le monde.

L'égalité des droits ne saurait être purement théorique.

Elle doit être respectée dans les faits, dans l'application, comme dans la loi elle-même.

CHAPITRE XX.

LIBERTÉS PUBLIQUES.

Les droits du citoyen sont les droits mêmes de l'homme appliqués à l'ordre politique.

On peut les résumer en ces deux mots : Égalité et Liberté.

Il vient d'être parlé de l'Égalité, qui fait de tout Français l'égal d'un autre Français; qui rend les fonctions et les emplois publics également accessibles à tous; qui donne aux citoyens, par le suffrage universel, une même part dans la direction des affaires de l'État et la gestion des intérêts locaux; qui les rend égaux devant la loi.

La Déclaration de 1789 a proclamé que la Liberté, avec ses corollaires la Sûreté et la Propriété, était le droit « naturel et imprescriptible » de l'homme.

La Liberté politique n'est que le prolongement de la Liberté civile dont il a été question dans un précédent chapitre de ce livre.

Un peuple n'est vraiment libre que s'il jouit pleinement de l'une et de l'autre.

Bossuet a dit, dans le *Discours sur l'Histoire universelle:*

« Sous le nom de Liberté, les Romains se figu-

raient, avec les Grecs, un état où personne ne fût sujet que de la loi, et où la loi fût plus puissante que les hommes. »

Il est certain que la Liberté ne peut régner là où la loi n'est pas souveraine maîtresse, là où une part est faite à l'arbitraire des hommes qui détiennent le pouvoir.

L'unique domination des lois est une condition nécessaire à l'existence de la liberté; ce n'est pas une condition suffisante. Il faut encore que les lois elles-mêmes soient justes et libérales; il faut qu'elles ne soient, à aucun degré, partiales, oppressives ou tracassières; qu'elles laissent faire aux citoyens tout ce qui ne nuit pas à autrui et n'attente pas à l'ordre public.

La liberté des opinions et des croyances, la liberté de parler, d'écrire et d'imprimer, la liberté de réunion et d'association sont les formes de la liberté politique.

La liberté politique veut qu'on puisse croire et dire tout ce qu'il plaît, professer telles ou telles opinions, critiquer les actes des hommes investis des fonctions publiques, pourvu qu'on n'excite pas les citoyens au crime, qu'on ne se laisse pas aller à diffamer et calomnier, en un mot qu'on ne commette pas de délit de droit commun. La liberté de parler, qui entraîne la liberté de se réunir, pacifiquement et sans gêne pour personne, la liberté d'écrire et de publier ce qu'on écrit, sous n'importe quelle forme et

particulièrement par la presse qui est le grand véhicule moderne des nouvelles et des idées, constituent les éléments essentiels du droit politique des citoyens.

Sans la liberté de réunion et la liberté de la presse, il n'existe pas de liberté politique.

La liberté d'association, pour importante qu'elle soit, ne vient qu'ensuite. Elle n'est peut-être pas sans périls chez un peuple à l'éducation civique insuffisante. Il ne faut pas que la grande association nationale qui s'appelle l'État puisse être mise en échec par des groupes permanents d'une partie des citoyens qui agiraient ouvertement ou conspireraient contre lui. Il est nécessaire aussi de veiller à l'accumulation des biens, à la mainmorte d'une association qui, ne mourant pas elle-même et n'aliénant pas ce qu'elle possède, arriverait à immobiliser, à soustraire à la circulation des richesses considérables. Contre ce double danger, des précautions sont nécessaires, et tant que les mœurs ne suffiront pas à y parer, des limites seront mises par la loi au droit d'association.

Elles devront être assez larges pour permettre aux groupements utiles de se constituer et de remplir le rôle charitable, politique, professionnel ou autre, qu'ils se sont assigné.

Toutes les libertés sont d'ailleurs ainsi limitées par l'intérêt public.

Les libertés d'ordre économique le sont comme

les autres. La liberté, que la société doit assurer complètement à l'individu, de travailler, de produire, de trafiquer, d'acquérir, de posséder, a, elle aussi, ses limites.

Le droit de travailler est un des droits naturels de l'homme, que la loi et la force publique ont le devoir de garantir contre toutes les entraves, dans les Etats civilisés. Il est la conséquence du droit de vivre qui implique la liberté de pourvoir à son existence, de subvenir aux besoins de sa famille.

La grève, qui est la cessation concertée du travail par le personnel d'une entreprise quelconque, est parfaitement légitime. C'est une arme dangereuse, car elle blesse qui s'en sert maladroitement ou mal à propos, mais c'est parfois la seule que l'ouvrier possède pour améliorer les conditions de son travail, pour en faire augmenter la rémunération. Tous ceux qui le veulent doivent pouvoir cesser le travail; mais ceux qui ont des raisons pour ne pas se joindre à leurs camarades en grève et qui entendent continuer leur habituelle besogne ne sauraient en être empêchés sans qu'on attente en eux au droit de travailler.

La liberté du travail est de celles qu'un gouvernement doit pleinement assurer.

Il le doit, dans l'industrie, aussi bien à l'ouvrier qu'au chef d'entreprise; et l'on peut supposer un régime idéal où elle serait entière, pour l'un et

l'autre, sans restriction et sans limitation. De même que le prix des choses, le travail serait soumis à la seule loi économique de l'offre et de la demande, et ses conditions de durée journalière, d'assurance des risques, d'emploi des femmes et des enfants, seraient réglées d'un commun accord.

La justice et l'harmonie s'établiraient par le seul équilibre des forces en présence. Mais il faudrait que ces forces fussent égales ou que la sagesse des hommes suppléât à l'inconvénient de leur inégalité.

En fait, cela ne s'est pas produit, et la loi a dû intervenir pour réglementer le travail dans l'industrie et tracer des barrières à la liberté. Les femmes et les enfants, bien moins armés que les hommes pour se défendre, les victimes des accidents, les travailleurs valides eux-mêmes ont été successivement protégés.

Il a fallu tenir compte, d'une part, des ménagements que réclament les forces limitées des travailleurs et la conservation de la race qu'un travail excessif ou prématuré risque de compromettre; de l'autre, des besoins de l'industrie, de la concurrence qu'elle doit subir et qui lui impose de produire à bon marché.

Si ces nécessités industrielles n'existaient pas, il faudrait, non pas limiter, mais interdire le travail des femmes dans les usines. Leur place est au foyer, où les soins de la maison, ceux que réclament les enfants et le mari lui-même leur fourniraient un travail suffisant. L'homme doit gagner pour nourrir sa fa-

mille, et la femme, par son activité, par sa présence constante, doit lui donner le bien-être et la vie heureuse.

La loi ne peut le prescrire, car l'état économique ne le permet pas, car il est des exceptions indispensables qu'elle ne saurait faire, il est des cas particuliers dans lesquels il lui est impossible d'entrer. Mais les mœurs doivent parvenir à imposer un jour, comme règle générale, l'interdiction du travail féminin à l'usine. Elles aussi ont à fixer des bornes à la liberté, quand les effets en sont malfaisants.

Ainsi, la liberté du travail se trouve limitée par une réglementation faite pour protéger le travailleur.

L'industrie elle-même, comme du reste l'agriculture, reçoit également une protection par des barrières de douanes placées à la frontière du territoire national, qui empêchent l'entrée ou élèvent les prix des produits industriels et agricoles de l'étranger. Cette protection, à son tour, gêne la liberté d'achat du consommateur et met des obstacles sérieux aux transactions du commerce.

Un pays en pleine force de production, qui ne craindrait pas la concurrence, aux mœurs sociales assez bonnes, aux groupements corporatifs assez puissants et assez sages pour n'avoir à redouter aucun abus dans le travail, gagnerait à être débarrassé de toutes ces entraves. Il vivrait assurément beaucoup

mieux dans la pleine liberté. Ce serait l'idéal..... Nous en sommes loin, et il faut tenir compte de l'état présent de la Nation, de ses forces et de ses faiblesses, des progrès qu'elle peut supporter et de ceux qui la feraient fléchir, peut-être succomber.

De longtemps encore, on ne pourra arriver à l'entière liberté économique, et c'est actuellement vers une réglementation étroite que la République se trouve poussée.

En ce qui concerne le droit de propriété, autrement dit la liberté d'acquérir et de posséder, son respect n'est pas moins nécessaire au citoyen que la liberté du travail dont elle est la conséquence.

Qui travaille utilement, produit; et plus on met d'intelligence et d'ardeur au travail, plus on a chance de produire beaucoup, au delà par conséquent de ce qu'exigent les besoins journaliers de la famille. Le fruit de son travail appartient incontestablement à l'homme; il a le droit de le consommer tout entier immédiatement ou d'en mettre une partie en réserve.

Les produits du travail ainsi réservés, qui s'accumulent chez le producteur laborieux et économe, forment le capital, les biens que l'individu possède.

Cette possession lui est garantie par la loi et l'organisation même de la société, parce qu'elle est légitime, parce qu'elle est utile au bien de tous.

La conservation des biens fut, avec la sûreté des

personnes, la raison d'être des premières sociétés humaines.

Ayant à exposer, dans une déclaration solennelle, les droits de l'homme et du citoyen, l'Assemblée nationale de 1789 mit, comme il convenait, la propriété en bonne place. Après avoir proclamé l'égalité des droits dans son article 1er, elle dit en l'article 2 :

« Le but de toute association politique est la conservation des droits naturels et imprescriptibles de l'homme. Ces droits sont : la liberté, la propriété, la sûreté et la résistance à l'oppression. »

L'Assemblée y revient, dans l'article 17 et dernier de la Déclaration, qui est ainsi conçu :

« La propriété étant un droit inviolable et sacré, nul ne peut en être privé, si ce n'est lorsque la nécessité publique, légalement constatée, l'exige évidemment; et sous la condition d'une juste et préalable indemnité. »

La Constitution de 1791, dans ses dispositions fondamentales, dit encore : « La Constitution garantit l'inviolabilité des propriétés..... »

Que serait la liberté de l'homme sans le droit de propriété?

Être libre d'aller et de venir, de parler et d'écrire, de se réunir et de s'associer, intéresse la dignité du citoyen et la bonne gestion des affaires publiques sous un gouvernement républicain.

Mais vivre et assurer la sécurité de sa vie est aussi un droit qui a son importance.

L'existence de l'homme est garantie par le travail et la propriété. Sans celle-ci, sans la possibilité de mettre des biens en réserve, la vie de l'individu serait précaire et toujours menacée. L'interruption du travail, normale ou accidentelle, l'invalidité, la maladie, seraient des causes de mort si, sous une forme ou sous une autre, l'homme n'avait pas économisé une partie des fruits de son travail, n'avait pas constitué un capital.

Le droit qu'il a de posséder comprend le droit de jouir et de disposer de sa propriété.

Il peut la vendre, la prêter gratuitement ou moyennant un loyer, un intérêt; il peut la donner de son vivant ou la léguer à sa mort.

L'État, qui garantit la transmission des biens, la soumet à quelques conditions restrictives du droit de celui qui les abandonne. Il en prélève une part, parce qu'il a besoin de ressources, et la raison devrait suffire, et aussi, dit-on, parce que l'impôt a, dans ce cas, le caractère d'un salaire pour le service que l'État rend lors de la mutation et de celui qu'il a rendu de façon permanente en assurant la formation et la conservation de la richesse à son possesseur défunt.

Celui-ci, s'il est père de famille, n'a pu librement

disposer de sa fortune, par testament, que jusqu'à concurrence du quart. Les trois autres quarts reviennent, par parts égales, à ses enfants. C'est pour réagir contre l'ancien droit d'aînesse que cette disposition a été insérée dans le Code civil. Elle se justifie par le lien matériel qu'elle ajoute aux liens moraux de la famille.

Les impôts que l'Etat prélève sur les donations et successions, qui sont fort élevés pour les gros héritages, suffiraient à bannir toute crainte d'une accumulation constante et excessive des capitaux dans un petit nombre de mains, si le partage obligatoirement opéré entre les enfants d'un même père n'en avait pas déjà préparé la division.

Cette division, faite dans l'intérêt de la famille, et le prélèvement d'une petite partie de la succession, fait dans l'intérêt de l'État, constituent des restrictions légitimes au droit de propriété. Elles ne sauraient nuire à la formation du capital par l'activité dans le travail et par l'économie, que la Société doit désirer et encourager.

Le capital est l'instrument du progrès humain. Ce n'est que lorsque les générations d'hommes ont commencé à accumuler leurs modestes richesses et à les léguer aux générations qui suivaient, augmentant pour celles-ci les moyens de défense et de production, que la situation des hommes sur la terre s'est progressivement améliorée.

Le capital dont les citoyens disposent et qu'ils emploient dans l'industrie, dans l'agriculture, dans le commerce, qui crée des produits et forme de nouveaux capitaux, est un facteur essentiel de la fortune nationale. Pour qu'un pays soit prospère, il faut à la fois que les hommes aient l'amour du travail, l'esprit d'entreprise, et qu'ils possèdent des capitaux accumulés qui rendent leur activité féconde.

L'État lui-même, en demandant aux hommes une part de leur revenu pour servir à l'entretien de la force, des administrations et des services publics, ainsi qu'aux entreprises d'intérêt général, doit se préoccuper de donner à une fraction aussi importante que possible de ses dépenses un caractère de productivité. Autrement dit, il lui faut accroître le capital collectif de la Nation. Ce capital est composé du réseau des routes et des chemins qui sillonnent le territoire et permettent le transport à bon marché des produits jusqu'aux grandes artères; puis de celles-ci, constituées par les chemins de fer, les canaux, les rivières aménagées pour la navigation; des ports de mer; des forêts, etc.

Le capital national, véritable outillage économique du pays, concourt puissamment à la production, qui est le résultat de l'emploi des capitaux particuliers mis en œuvre par le travail.

C'est une aide que l'Etat doit aux citoyens, car rien ne pourrait y suppléer. En la donnant, il est

dans son rôle. Mais ce serait folie que de tenter de l'en faire sortir et de croire qu'il peut se substituer aux industriels, aux agriculteurs, aux commerçants, et remplacer, dans la production, le capital individuel par le capital collectif. Sans se préoccuper des moyens de déposséder honnêtement ceux qui détiennent le capital, et à supposer qu'une telle révolution soit possible, que ferait-on le lendemain? Pour empêcher que de nouveaux capitaux privés se forment par le travail, il faudrait enlever à l'homme toute liberté et, par là, bannir tout progrès.

L'état social qui en résulterait pourrait convenir à des nations composées d'anges ou de brutes; il ne saurait être imposé à des hommes.

Tant que l'humanité sera ce que la nature et la lente amélioration des siècles l'ont faite, la liberté du travail et le droit de propriété, conséquences l'un de l'autre, resteront la base de toute civilisation.

Ce sont des droits naturels qui, dans notre société, ont le caractère de libertés civiles plutôt que de libertés politiques; mais ils touchent à la politique par tant de côtés, ils jouent un tel rôle dans l'organisation sociale, qu'il a paru utile d'en faire ici un rapide examen.

CHAPITRE XXI.

ENSEIGNEMENT.

Le père et la mère contractent, envers l'enfant qui vient au monde, le devoir de le faire vivre, de l'entretenir, l'élever, le préparer à être un honnête homme, armé pour le combat de la vie, un citoyen utile à la République.

Ils lui doivent, avec la nourriture et les soins matériels, l'éducation et l'instruction, suivant leurs facultés et leur fortune.

L'État, qui a la charge des intérêts généraux de la Nation et le souci de l'avenir, ne saurait se désintéresser absolument de l'enfant, dans lequel il voit l'homme et le citoyen de demain. Il ne peut permettre que les parents manquent envers lui à leurs devoirs essentiels, et il leur fait une obligation de lui fournir d'abord les aliments nécessaires à la vie, puis les rudiments d'instruction sans lesquels il deviendrait une sorte de paria au milieu de notre civilisation.

C'est le droit incontestable de l'État d'exiger que l'enfant sache ce qui est considéré comme le minimum indispensable de connaissances.

C'est le droit du père de famille d'apprendre ou

de faire apprendre ces éléments et de donner une instruction plus complète à son enfant, de la manière qu'il lui semble bon. Il n'y a qu'une façon de savoir; mais il y a vingt façons de s'instruire.

L'idéal serait que l'enfant reçût tout à la fois, dans la famille même, l'éducation et l'instruction, qu'il y eût sa vie complète jusqu'à l'âge où il irait aux études supérieures, pour lesquelles il faut des maîtres spéciaux, ou au travail productif des champs, de l'usine, du bureau ou du comptoir.

Ce serait évidemment la vie la meilleure, la vie normale, que celle où la mère se chargerait de la première instruction du jeune enfant, où le père aurait son tour quelques années après, où il donnerait à son fils, pendant les heures dont il disposerait chaque jour, l'enseignement livresque, qui est presque tout l'enseignement de l'école, lui tracerait sa besogne d'étude personnelle, et le prendrait le plus possible avec lui, le mêlerait à son existence, à ses travaux, ajoutant ainsi, à l'instruction théorique, des leçons pratiques qui ne lui nuiraient pas, bien au contraire.

Une telle vie de famille, parfaite, idéale, exige malheureusement des conditions qui ne se rencontrent que rarement, qu'on ne réalise même jamais dans les villes et qu'on ne saurait proposer comme une règle.

Toutefois, l'enseignement donné à l'enfant par la mère, dans le jeune âge, est presque toujours possible, au moins pour les familles aisées ou riches, et il est désirable à tous les points de vue. L'élève se trouvera bien, physiquement et moralement, de n'être pas mêlé trop tôt à la foule des autres enfants, dont il prendrait maladies et défauts plus aisément que toute autre chose. Quant au professeur, à la mère, elle n'y peut que gagner, auprès de ses enfants, en autorité et en affection, et cela vaut bien le sacrifice de quelques relations ou plaisirs mondains.

D'une manière générale, et un peu plus tôt ou un peu plus tard, le moment vient où l'enfant doit aller chercher hors du foyer l'enseignement qui lui est nécessaire, dont la loi fait au père de famille une obligation.

En obligeant, la République a dû rendre possible, facile même, l'accomplissement du devoir qu'elle imposait. De là la création, dans chaque commune, d'écoles publiques ouvertes à tous, où ne doit être donné qu'un enseignement accepté de tous, quelles que soient les croyances, les opinions, la situation des parents. Les connaissances élémentaires, lecture, écriture, calcul, histoire; puis la morale des braves gens, le devoir civique basé sur l'amour de la patrie, voilà l'enseignement de l'école primaire. Tous les enfants doivent pouvoir la fréquenter; mais

tous ne sont pas obligés de la fréquenter. Le père de famille donnera l'instruction à son enfant, parce que l'intérêt public l'exige; on ne saurait lui imposer de la donner d'une certaine façon et par de certains maîtres. Il a la liberté entière, sauf la liberté de l'ignorance.

A l'instruction primaire est nécessairement bornée l'obligation légale. A son organisation sur tout le territoire se limiterait le devoir de l'État, s'il n'avait pas à se préoccuper de maintenir, d'élever même autant que possible le niveau intellectuel de la Nation, d'accroître ses facultés de production, de fournir à qui peut en profiter les éléments du progrès scientifique. D'où la nécessité d'une institution officielle de l'enseignement secondaire, de l'enseignement professionnel, de l'enseignement supérieur.

Le père doit faire donner à son fils l'instruction qui l'arme le mieux pour le combat de la vie, qui le prépare le plus complètement au genre d'activité qui l'attend. Les établissements de l'Etat lui en offrent le moyen. A côté de ceux-ci, les établissements privés ont un rôle utile. Ils se plient à des besoins locaux, à des exigences particulières que la rigidité de l'enseignement public ne peut pas connaître.

Les lycées et collèges donnent l'instruction secondaire générale au jeune homme dont les parents ont

des revenus suffisants ou font des sacrifices et s'imposent parfois des privations pour le conduire, à dix-sept ou dix-huit ans, au seuil d'une carrière. Il possède alors, avec son diplôme de bachelier, des connaissances littéraires et scientifiques assez étendues mais un peu vagues, des « clartés de tout », comme disait Molière, qui lui permettent au moins d'apprendre sérieusement quelque chose, s'il en a le goût ou le besoin.

Dire que les programmes actuels de l'enseignement secondaire officiel sont bien exactement appropriés à leur but, qui est la formation intellectuelle du jeune homme, ce serait beaucoup s'avancer. C'est un mélange et une sorte de compromis entre le plan d'enseignement grec et latin de l'ancienne Université et celui de l'enseignement moderne. Refaits et retouchés vingt fois, ils se sentent des hésitations et des tâtonnements qui ont présidé à leur élaboration. On ne peut se défendre de croire que leur caractère est encore tout provisoire. Après vingt années d'expériences successives, la formule du lycée moderne ne paraît pas trouvée. Il faut espérer qu'on ne l'attendra plus longtemps.

Malgré les défectuosités de son programme, l'enseignement secondaire de l'État prépare le jeune homme aux études plus sérieuses et plus élevées qu'il pourra entreprendre par la suite. Lui-même ne

termine rien. Il y a encore, après lui, un apprentissage à faire, soit scientifique, soit pratique en vue d'un métier à exercer.

Aussi ne doit-il pas être le seul offert aux élèves dont l'instruction primaire est achevée. Tous ceux dont la famille jouit d'une aisance modeste ne pourront pas prolonger au delà de l'adolescence le temps des études. La possession du baccalauréat ne leur fournira pas les moyens de vivre. Lorsqu'on en est là, on a franchi une importante étape, on n'a pas atteint le but.

C'est pourquoi, à ceux qui sont pressés d'entrer dans la vie, d'entreprendre un travail productif, il faut ouvrir d'autres établissements que ceux où l'enseignement classique est donné seul. Les écoles professionnelles de tous genres, adaptées aux nécessités de l'industrie, du commerce et de l'agriculture, devraient pulluler sur le territoire de la République et contenir la plus forte partie des jeunes gens de treize à seize ou dix-huit ans. Elles répondraient aux besoins particuliers des familles et aux besoins généraux du pays.

S'il ne faut pas, suivant une parole célèbre, que nous devenions une nation de contremaîtres, il importe aussi que nous ne dédaignions pas leur formation, la formation des ouvriers d'élite, cadre subalterne de la production où se recrutent la plupart des cadres supérieurs et peut-être les

chefs les plus vigoureux et les plus entreprenants. A supposer qu'il faille choisir, mieux vaudrait être un peuple de contremaîtres qu'un peuple de rhéteurs.

La question ne se pose heureusement pas ainsi, et l'on peut proscrire l'engeance des rhéteurs sans abaisser en rien le niveau intellectuel de la nation; on peut donner au plus grand nombre des adolescents l'instruction pratique qui leur est nécessaire, sans négliger l'enseignement théorique pour ceux aux besoins desquels la famille peut longtemps pourvoir ou qui ont mérité par leurs aptitudes spéciales d'être instruits aux frais d'une collectivité, ville, département ou État.

L'enseignement professionnel répandu à profusion, se substituant même pour partie à l'enseignement classique, n'a rien surtout qui empêche une forte organisation de la haute culture des universités et des établissements scientifiques.

L'enseignement secondaire ne se suffit pas, en effet, à lui-même; il prépare à l'enseignement supérieur. Les jeunes gens qui l'ont reçu sont en état de faire l'apprentissage des professions dites *libérales,* dans les facultés de droit ou de médecine, dans les écoles spéciales où se forment les officiers, les professeurs, les ingénieurs, les agronomes,... Ils ont la possibilité également de se livrer aux hautes études

désintéressées, par lesquelles la science s'entretient et s'enrichit.

C'est peut-être cet enseignement supérieur, dont profite uniquement pourtant une élite de jeunes hommes, qui a droit à la plus grande sollicitude de l'État. Il est le premier instrument du progrès scientifique sur lequel la civilisation moderne est basée; et, s'il ne s'adresse pas à la masse de la nation, c'est elle cependant, et elle tout entière, qui en bénéficie, indirectement mais d'une manière effective et certaine.

« Le bien qu'on fait par la science, disait Arago, a des racines plus profondes, plus vigoureuses, plus étendues que celui qui vient de toute autre source. »

L'événement donne raison chaque jour à l'illustre savant.

La République doit donc, en vue du bien commun, outiller puissamment, pour l'enseignement et pour les recherches, les grands établissements scientifiques. Le citoyen qui le peut doit, de son côté, aider de toutes les manières à la formation et à la diffusion de la science, par lui-même, par l'instruction donnée à ses enfants, par les sacrifices pécuniaires qu'il lui est permis de consentir.

Les riches citoyens des États-Unis d'Amérique, en créant et dotant des universités, donnent un exemple de patriotisme éclairé qui pourrait être utilement imité de ce côté de l'Atlantique.

Ces grandes fondations privées complètent et étayent les institutions officielles, excitent l'émulation entre les établissements comme entre les professeurs, concourent par là même au perfectionnement et au progrès. C'est une sorte de rivalité qui a de grands avantages pour tous.

Est-il besoin d'ajouter que ce n'est pas seulement dans l'enseignement supérieur que les établissements libres ont leur rôle et leur utilité? Les Écoles publiques ne sauraient répondre à tous les besoins, et, le pourraient-elles, qu'il faudrait encore souhaiter leur voir une concurrence. Qui règne en maître, sans compétition et sans contrepoids, se laisse aller à la routine et entraîner aux abus.

La libre concurrence est partout nécessaire; la liberté est bonne partout.

Et la liberté d'enseignement est la conséquence de la liberté de parler et d'écrire.

Elle ne peut cependant s'exercer sans garantie et sans contrôle quand il s'agit de l'enseignement des enfants; elle n'est faite que pour ceux qui donnent la preuve de leur capacité et de leur moralité.

On peut donc, on doit donc en réglementer l'emploi dans l'intérêt public; on n'a, à aucun titre et sous aucun prétexte, le droit de la confisquer.

CHAPITRE XXII.

ASSISTANCE ET PRÉVOYANCE.

Les devoirs et les droits respectifs de l'État et du citoyen, dont il a été précédemment parlé, sont résumés dans les deux premiers termes de la devise républicaine : Liberté et Égalité.

Le troisième terme, Fraternité, comprend d'autres devoirs et d'autres droits.

Il indique tout d'abord qu'entre les enfants d'une même race, les citoyens d'un même pays, il est un lien plus doux, sinon plus fort, que la commune défense du sol national, les intérêts, la rigueur du droit de chacun. Ce lien est fait de leur longue histoire, de la gloire et des malheurs des aïeux, de la solidarité séculaire qui a réuni des millions d'hommes en une seule famille.

Chaque Français est le frère de tous les autres Français. Il a envers eux des devoirs; ils ont des devoirs envers lui.

Dans une même famille, il se faut entr'aider, se soutenir aux heures difficiles, se priver pour donner à qui n'a pas le nécessaire.

La fraternité veut qu'il en soit ainsi dans la grande famille française.

Le devoir est individuel et collectif. Chacun doit secourir personnellement les misères qu'il connaît, leur apporter l'appui matériel et le réconfort moral de sa sollicitude et de sa bonté. Les groupements sociaux, les communes, les départements et l'État ont à pourvoir aux besoins que la bienfaisance privée n'a pu satisfaire.

L'assistance aux faibles et aux malheureux est un devoir national.

«Les secours publics sont une dette sacrée», avait dit l'Assemblée nationale de 1789. Et elle répéta dans la Constitution qui fut son testament :

«Il sera créé et organisé un établissement général de *Secours publics,* pour élever les enfants abandonnés, soulager les pauvres infirmes et fournir du travail aux pauvres valides qui n'auraient pas pu s'en procurer.»

Les successeurs des Constituants, pour avoir conçu trop étroitement la mise en pratique de cette institution de bienfaisance et de solidarité nationales, firent beaucoup plus de mal que de bien. Ils crurent bon de provoquer la disparition de la charité privée, des organisations particulières et locales de l'assistance, et furent impuissants à organiser et à pourvoir l'établissement général de secours que la Constituante avait prévu. Il y eut dans le pays une

effroyable misère et, sur certains points, des catastrophes où les malheureux succombèrent en grand nombre.

Le souvenir en a suffi pour nous garder présentement d'une pareille faute.

L'Assistance publique n'intervient que lorsque la famille n'existe pas ou qu'elle est impuissante à remplir ses obligations, puis lorsque la bienfaisance et les fondations particulières ne suffisent pas encore.

Le devoir de l'homme reste donc entier : devoir envers ses parents, devoir envers ses semblables. Il doit secourir ceux des membres de sa famille qui sont dans le besoin et ensuite, autant que le lui permettent ses moyens, les hommes qu'il connaît et que la mort des leurs, la maladie ou l'infirmité a mis hors d'état de faire face aux nécessités de la vie.

Après cela, et quelles que soient l'exactitude à remplir leurs devoirs et la générosité de beaucoup de citoyens de ce pays, il reste à l'assistance officielle un rôle considérable et une lourde charge. La tâche est même trop grande et trop difficile pour qu'elle puisse être assumée par une unique institution d'État, comme les hommes de la Révolution l'avaient théoriquement décrété.

Ce qui doit venir de l'État, ce qui doit avoir un caractère national, ce sont les principes communs de

l'assistance, les obligations de la société envers les individus, les règles générales que la loi prescrit.

L'organisation, la mise en pratique ne peuvent être que locales.

Le principe qui domine l'assistance publique, comme la bienfaisance privée, c'est la fraternité entre les hommes, la solidarité nationale. Elle veut que chacun individuellement, ou collectivement dans la commune, le département ou la Nation même, porte secours à celui qui succombe sous le poids de l'existence, à l'enfant orphelin ou abandonné, à l'homme malade et dans le besoin, au pauvre sans travail, à l'infirme et au vieillard hors d'état de se suffire.

Le secours à ces déshérités et à ces vaincus de la vie est tout à la fois une dette du citoyen et une dette de la République.

De là les lois qui obligent à l'assistance, non pas les hommes eux-mêmes pour lesquels il ne peut y avoir qu'une obligation morale, mais les grandes collectivités administratives, communes et départements. Elles leur tracent les règles principales et leur apportent le concours financier de l'État, dans une proportion inverse de leurs ressources.

C'est ainsi que la loi a étendu sa protection sur les enfants dont les parents sont morts ou sont indignes, sur les malades pauvres par l'assistance mé-

dicale gratuite, sur les infirmes et les vieillards qui seront secourus à domicile ou recueillis dans des hospices.

L'aide à donner aux ouvriers sans travail et sans ressources, que les sociétés privées et les bureaux de bienfaisance communaux apportent de façon insuffisante, n'a pu être organisée et réglée encore. C'est que la chose est délicate entre toutes et que, là plus qu'ailleurs, il faut craindre, en voulant faire le bien, de produire le mal. Il importe de secourir les misères, mais il faut éviter à tout prix de donner un encouragement à la paresse.

Le travail est nécessaire et sain. Travailler est la loi humaine et la loi sociale. Sans l'aiguillon du besoin, combien y aurait-il d'hommes pour l'enfreindre !

Il faut donc se garder de jeter des travailleurs dans l'oisiveté, de les rendre par là inutiles et peut-être malfaisants. La paresse engendre le vice et souvent pousse au crime. Des secours distribués mal à propos peuvent produire ce déplorable résultat de transformer d'honnêtes ouvriers en vagabonds et en malfaiteurs.

C'est pourquoi l'assistance dans le chômage involontaire doit être donnée avec discernement, avec une parfaite connaissance du milieu et des individus; elle doit par conséquent avoir un caractère tout local.

Bien que ne présentant pas des dangers aussi grands, aussi visibles, les autres genres d'assistance ne peuvent s'exercer sans la connaissance des choses et des hommes, sans une grande prudence, des ménagements dans l'emploi des fonds dont on dispose.

Voilà la principale raison de l'organisation locale de l'assistance, avec des ressources qui, partiellement au moins, doivent être locales.

Pour ce qui est du fonctionnement, le cadre rigide d'une institution d'État ne donnerait pas la souplesse qui s'impose, rendrait difficiles l'appropriation aux mœurs et à l'état social, la bonne utilisation des établissements qui existent, des anciennes fondations charitables dont on ne saurait se priver.

Quant aux ressources, si elles provenaient exclusivement de l'État, si les hommes appelés à les employer n'avaient pas à se préoccuper de les recueillir, de les ménager, ce serait la prodigalité et le gaspillage. Le secours n'irait pas seulement aux besoins réels, aux misères profondes et imméritées, là où il fait le bien; il aiderait celui qui pourrait trouver dans son courage et son énergie le moyen de triompher de difficultés passagères, et il affaiblirait ainsi, chez les travailleurs, le sentiment de la responsabilité et de la dignité.

Les secours doivent être donnés de manière que l'assisté n'en soit pas humilié.

Mais encore est-il d'une autre tenue morale, d'une autre fierté de n'avoir jamais à tendre la main, de ne demander rien à l'assistance publique ni à personne. Le pauvre qui sait régler sa vie, qui sait prévoir, peut agir de telle sorte qu'il n'ait pas à craindre, à moins d'une catastrophe imprévue, d'être réduit à cette pénible extrémité.

Les institutions de prévoyance, sociétés de secours mutuels, caisses de retraites et d'assurances, ont cette vertu d'apprendre à l'homme la solidarité élémentaire entre gens qui se connaissent, grâce à laquelle il conçoit aisément la solidarité nationale; elles ont cet effet pratique de le mettre à l'abri de la misère dans les principaux accidents de la vie. On ne saurait trop engager les travailleurs qui mènent une existence modeste et précaire à constituer des groupements de ce genre, des «mutualités». Par elles, ils assureront la sécurité de leurs jours et leur dignité d'hommes libres.

L'État doit les encourager et les aider, comme les particuliers. Et ceux-là même que leur position sociale ou leur fortune met au-dessus des risques que les associations mutuelles visent et auxquels leur but est de parer, ceux-là ont le devoir de se mêler à leurs concitoyens dans ces sociétés, de donner ainsi une preuve facile mais nécessaire de leurs sentiments fraternels, de leur esprit de solidarité.

Le développement des institutions de prévoyance est chose utile et bienfaisante.

En dehors du bien matériel qu'elles font, elles produisent des résultats moraux de premier ordre. Elles enseignent à la démocratie que tout s'obtient par l'effort, par l'initiative, par la discipline. Elles donnent aux hommes cette belle devise : Aimons-nous; aidons-nous. Elles servent l'humanité et elles servent la Nation.

Nous devons leur en savoir gré.

IV

LA PATRIE

CHAPITRE XXIII.

LE PATRIOTISME.

Le premier, le principal devoir de l'homme et du citoyen est d'aimer, d'honorer, de servir sa Patrie.

C'est l'obligation impérieuse pour le Français de notre siècle, héritier d'un long passé de gloire, placé en face d'un présent troublé, d'un avenir incertain.

A l'heure critique de la vie nationale où nous sommes arrivés, le patriotisme est la vertu essentielle.

Qui n'en est pas pénétré jusqu'aux moelles, jusqu'au plus profond de sa pensée et de son cœur est un mauvais citoyen, un fils indigne de la grande race dont il est issu.

Faut-il que les sophistes aient obscurci les vérités les plus claires, aient compliqué les questions les plus simples pour qu'il soit nécessaire d'insister sur le devoir patriotique, sur l'amour ardent, passionné, jaloux qu'on doit à la France! Autant démontrer l'existence de la lumière, l'utilité de l'air qu'on respire.

Est-ce que le sentiment profond de l'homme ne

lui dicte pas, avant même que la raison intervienne, l'attachement à son pays?

Il aime d'abord parce qu'il aime et sans savoir pourquoi. C'est inné, instinctif, comme tout ce qui tient à la nature, comme tout ce qui est dans l'essence des choses.

Plus l'âme est haute et généreuse, plus l'amour de la Patrie est grand.

Le sentiment nous a pris tout entier avant que nous ayons pu y réfléchir.

La Patrie!

C'est bien le nom le plus doux et le plus grand à la fois qui puisse résonner à nos oreilles. Il y chante l'amour, le dévouement, le sacrifice, la puissance et la gloire.

Tout ce qu'il y a de bon et d'élevé dans le cœur de l'homme se résume dans l'idée de Patrie.

Aucune autre idée n'est aussi complète, aussi complètement belle. Elle renferme ce que nous avons trouvé déjà dans le sentiment de la famille et quelque chose de plus, puisqu'elle comprend, avec la famille elle-même, la race et son histoire, sa puissance et sa renommée.

Le mot de Patrie sonne délicieusement toujours; à de certaines heures ou dans de certains lieux, il émeut jusqu'aux larmes.

La Patrie!

C'est tout ce qui est à nous, tout ce qui nous entoure, tout ce que nous aimons; c'est ce qui fait notre vie individuelle, notre vie de famille, la vie sociale à laquelle nous sommes intimement mêlés.

C'est l'air et c'est la terre qui sont notre domaine et le domaine de nos pères; le ciel bleu qui est sur nos têtes et le sol fertile qui est sous nos pieds.

C'est le territoire béni que baignent quatre mers, que les fleuves arrosent abondamment, dont le climat est tempéré, où la nature est clémente et maternelle comme nulle autre part.

C'est le pays où les hommes de notre race, parlant notre langue, vivent fiers et indépendants, ayant les mêmes droits et les mêmes devoirs, soumis aux seules lois qu'eux-mêmes ont faites et n'en recevant de personne au monde.

C'est le peuple vaillant dont nous sommes, qui a montré à travers les siècles son intelligence et sa force, qui a travaillé plus qu'aucun autre peut-être au bien de l'humanité, qui a marqué la terre de son empreinte.

C'est notre gloire passée; c'est notre indépendance présente; c'est notre foi en un avenir de grandeur.

La Patrie! c'est la France, la douce, généreuse et puissante France.

C'est la mère commune de tous les Français.

Elle est notre mère, et c'est comme une mère que nous devons l'aimer.

Nous sommes à elle avant que d'être à nos parents, car ceux-ci comme nous ont reçu d'elle l'existence.

La Patrie doit passer, dans notre affection, avant eux, avant les êtres qui nous sont le plus chers; elle est au-dessus de tout et de tous.

Nous avons mille raisons matérielles et morales de l'aimer; mais il n'en est qu'une de valable : elle est la France et nous sommes Français; elle est la mère et nous sommes les fils.

Énumérer ses beautés, ses générosités, ses gloires est bel et bon; mais ses mérites n'ajoutent rien à notre devoir de la chérir.

Est-ce que vous aimez votre mère parce qu'elle est belle, parce qu'elle est distinguée, élégante, parce qu'elle a telle ou telle qualité? Vous l'aimez parce qu'elle est votre mère, et cela suffit. Vous ne la comparez à personne.

Victor Hugo, en pleine guerre de 1870, quand les troupes allemandes avaient envahi notre territoire, écrivit un parallèle qu'il intitula : «Choix entre deux Nations».

Dans ses vers, le poète dit à l'Allemagne tout le bien qu'il pense d'elle; il célèbre sa philosophie, sa littérature... Puis il se tourne vers la France, et ne lui jette qu'un mot, un cri : «O ma mère!» Le

choix est fait, ou plutôt il ne peut pas y avoir de choix, il n'est pas de comparaison admissible. L'une des nations est un être quelconque, qu'on examine, qu'on loue et qu'on critique. La seconde est la Patrie, la mère, qu'on ne peut sans impiété mettre en parallèle avec rien ni personne. Elle a droit à l'amour, à la vénération, au dévouement et jusqu'à la vie de ses enfants.

On est patriote comme on est bon fils. Le meilleur et le plus grand est celui qui aime le mieux.

A tous les cœurs bien nés que la Patrie est chère !

Il est des âmes basses où le patriotisme ne pénètre pas, comme il en est pour ne point aimer leurs parents.

C'est que l'amour impose des obligations, et celles qu'on contracte envers son pays sont des plus sérieuses et des plus lourdes qui puissent incomber au citoyen. Le désir secret ou avoué de s'en affranchir fait naître le sentiment monstrueux de l'anti-patriotisme.

Aucun homme de devoir ne saurait en être atteint ou même effleuré. Aucun esprit clairvoyant ne peut manquer d'en discerner la folie autant que la malfaisance.

Le devoir envers la Patrie est celui qui s'impose avant tout autre et qui commande en maître. C'est

le devoir de conservation de la race, sans laquelle la famille et l'individu ne peuvent subsister. Rien ne prévaut sur lui, rien n'entre avec lui en balance. Quand il paraît, tout le reste s'efface.

Le devoir d'aimer a pour corollaire le devoir de servir.

On doit aimer sa Patrie; on doit la défendre; on doit mettre son dévouement, son énergie, son courage au service de ses intérêts.

Montesquieu dit que, dans une démocratie, l'ambition est bornée au seul désir, au seul bonheur de servir sa Patrie mieux que les autres citoyens. « En naissant, ajoute-t-il, on contracte envers elle une dette immense dont on ne peut jamais s'acquitter. »

C'est cette dette qu'il faut s'efforcer de payer, par les efforts de toute son existence dans la paix, par la lutte soutenue résolument et vaillamment, jusqu'à la mort, si l'heure de la guerre sonne.

La parole du vieil Horace s'applique à chaque citoyen :

> Il est de tout son sang comptable à sa patrie.

Relisez, jeunes gens, sans vous en lasser jamais, l'admirable tragédie de Corneille; imprégnez-vous de ce patriotisme ardent qui en inspire les scènes, dont les Romains étaient animés et qui fit d'eux un grand peuple. Chacun des immortels héros du poète est un modèle et un exemple offert à notre

admiration : Horace, bien que son langage soit farouche et ses actes barbares; Curiace, le doux et vaillant amant de Camille, qui déplore la perte de son bonheur, mais va au devoir et à la mort; le vieil Horace, si beau et si grand, Romain avant tout, père tendre aussi, voué au culte de l'honneur et de la gloire; ces trois hommes disent, en d'incomparables vers devenus des proverbes, ce qu'on doit à la Patrie.

Ils disent que tout se tait quand la Patrie commande; que plus rien n'existe pour le citoyen lorsqu'elle est en péril.

Quand il s'agit de la défendre, de défendre l'honneur ou l'intérêt national, il nous faut tout quitter, intérêts privés, famille, affections. Le devoir envers le pays prime alors et efface tous les devoirs.

Donner notre vie, en faire le sacrifice simplement, gaiement même, est facile. Nos pères chantaient, il y a un siècle : « Mourir pour la Patrie est le sort le plus beau. . . » Nous sommes sûrs de mourir un jour, et les occasions de bien mourir sont si rares que c'est vraiment peu de chose d'exposer sa vie sur les champs de bataille, quand l'enjeu est la grandeur et l'existence même de la Nation.

Le sacrifice est plus douloureux lorsque le moment vient où ce sont nos fils qui prennent notre

place, où c'est leur sang et non plus le nôtre qu'il faut donner.

Il n'importe. C'est le devoir et c'est le salut; on doit s'incliner sans plaintes et sans pleurs. Les femmes seules ont le droit de s'attendrir. Le patriotisme ne peut avoir en elles la force qu'il a en nous; il ne peut refouler les sentiments de la mère et de l'épouse.

Pour l'homme, pour le bon citoyen, l'amour de la Patrie, l'idée du devoir envers elle, doivent être si puissants qu'ils rendent faciles et naturels les plus douloureux sacrifices. Aux enfants que nous chérissons, qui tiennent à nous par toutes les fibres de l'être, nous disons d'aller combattre et mourir s'il le faut pour donner la victoire au pays. Nous les voyons partir, heureux de leur courage, fiers d'eux, un peu jaloux de leur sort si l'âge ne nous permet pas d'avoir une place à leurs côtés.

Mourir pour son pays, donner la vie de ses enfants, est le devoir aux heures graves, tragiques parfois, où la guerre est déchaînée.

Le devoir, en temps normal, exige une vertu moins haute et des sacrifices moins cruels. Mais il faut que la vertu soit constante, les sacrifices incessants.

Le citoyen doit avoir la continuelle préoccupation du bien de la Patrie, et faire fléchir devant lui ses

intérêts, ses ambitions, ses préférences les plus légitimes. S'il appartient à un parti politique, il saura résister à l'entraînement, repousser les mots d'ordre, s'affranchir de la discipline quand il lui apparaîtra que le pays peut en souffrir.

Comme Gambetta, que les luttes politiques passionnaient pourtant au plus haut degré, il sera « patriote avant tout ».

Pour obéir aux préceptes de la loi morale et aux appels de sa conscience, le jeune homme aura voulu être actif, courageux, entreprenant; il le voudra encore dans l'intérêt du pays. Assuré qu'une nation ne vaut, dans la grande communauté humaine, que par l'action énergique qu'elle exerce, le travail qu'elle produit, le développement qu'elle acquiert, il s'attachera à lui apporter, grâce à des efforts soutenus, un élément de prospérité et de puissance.

Ce que l'intérêt personnel conseille, le devoir envers la Patrie le commande.

— Travaillez, produisez, jeunes hommes! Votre labeur sera profitable à vous-mêmes et à votre famille; il est nécessaire à la France.

Voyez ce que deviennent les peuples qui l'entourent, comment s'accroissent leurs forces, à quel rang ils nous feront descendre si nous continuons à rester stationnaires, et jugez de ce que le patriotisme vous impose.

Il veut que vous montriez dans le travail la vaillance dont vous feriez preuve sur le champ de bataille, que vous soyez énergiques en toutes choses, que vous ayez de la hardiesse et de la persévérance dans les entreprises, que vous déployiez une activité jamais lasse, sans arrêt ni découragement et qui s'exerce jusqu'au succès, jusqu'à la mort.

Le courage, l'esprit d'initiative des citoyens font la richesse et la force du pays.

Sa grandeur en dépend. Elle dépend aussi du soin qu'ils prennent, du souci qu'ils ont de ses intérêts et de ses droits, de la clairvoyance, de la résolution qu'ils mettent à les défendre.

La force matérielle dont dispose la nation ne suffirait pas à sauvegarder son indépendance; elle ne lui permettrait de jouer aucun rôle au milieu des autres peuples, si le caractère national n'était fortement trempé. Pour pacifique qu'on soit, il faut se montrer décidé à se servir de ses armes quand la vie ou l'honneur est en jeu. La conviction qu'on en donne suffit à imposer le respect. La sécurité, la suprématie même ne sont pas toujours aux plus forts; elles sont aux plus résolus.

— Jeune homme qui me lis, apporte dans la vie publique, dans la vie de citoyen, les vertus que tu dois avoir dans la vie privée et dans la famille; professe la première des vertus civiques : Aime la Patrie;

travaille à sa prospérité intérieure, à sa grandeur et à sa gloire dans le monde.

Donne-lui ton intelligence et ton cœur, ton activité et ton travail; donne-lui, s'il le faut, ton sang jusqu'à la dernière goutte pour garantir son existence, pour défendre ses intérêts et son honneur.

CHAPITRE XXIV.

LES SOPHISTES.

L'amour de la Patrie, les devoirs du citoyen envers elle sont choses qui ne se discutent pas.

Ce sont des axiomes sur lesquels repose la vie nationale, comme la vie individuelle et la vie sociale reposent sur les devoirs de l'homme à l'égard de la famille et à l'égard des autres hommes.

On ne saurait mettre en question ces principes sacrés sans ébranler jusqu'en ses fondements la civilisation même. Il faut s'y attacher d'une foi ardente, et ne pas tolérer que jamais on y touche.

La foi dans la Patrie est la condition d'existence d'un peuple.

Plus elle est profonde et vive, et plus le peuple est grand.

Celui qui n'aime pas d'un amour passionné la Patrie, toutes les choses hautes et belles qu'elle représente, le passé de ses aïeux, l'avenir de ses enfants, la force de sa race, est sur la pente de la décadence et s'achemine vers sa fin.

On n'a contesté la Patrie, on n'en a discuté l'idée sainte que dans les nations en proie à l'anarchie morale et près de succomber sous le poids de leurs fautes.

Les républiques grecques finissantes, Rome aveulie et corrompue ont vu naître les sophistes, professant qu'il n'y avait plus de Patrie et qu'il fallait uniquement songer à bien vivre. Ils ont précipité la Grèce et Rome vers la mort, la mort cruelle et ignominieuse, sous la domination étrangère ou dans la furieuse destruction de l'invasion des barbares.

Les peuples modernes, la France surtout, hélas! ont aujourd'hui leurs sophistes. Ils prêchent un cosmopolitisme dissolvant qui détruirait, si l'on n'y prenait garde, et le patriotisme et la Patrie elle-même.

Qu'on les écoute, et c'en est fait de nous.

La décomposition intérieure ou l'invasion étrangère, l'une et l'autre peut-être, mettraient fin à notre existence nationale.

La race glorieuse, dont nous serions les fils indignes, finirait dans le déshonneur.

Non, non! cela ne peut pas être; cela ne sera pas.

Nous avons assez de clarté dans l'esprit, assez de sang dans les veines pour nous défendre contre tout ce qui nous menace et s'efforce de nous détruire.

Les ennemis du patriotisme et les ennemis de la Patrie trouveront en face d'eux un peuple qui ne veut pas mourir, qui est resté clairvoyant et fort.

Le patriotisme est une vertu intangible dans la nation de Jeanne d'Arc.

Il est toujours égal, toujours le même. Car l'idée, le sentiment de la Patrie ne varie pas, n'évolue pas, comme on l'a dit à tort. Le patriotisme est aujourd'hui ce qu'il était à Athènes, ce qu'il était au temps de la grandeur de Rome, ce qu'il était dans la Gaule de Vercingétorix. Ce sont les patries qui ont changé; l'amour et le dévouement qu'on leur doit ne se sont modifiés en rien.

Le Grec Phocion, condamné injustement à mort et sur le point de boire la ciguë, disait à son fils :

« Je te recommande de servir la Patrie avec tout le zèle et la fidélité de ton âme, et surtout d'oublier qu'une mort injuste fut le prix de mes services. »

C'est l'exhortation d'un patriote. Elle est bonne et belle dans tous les temps et dans tous les pays.

Si l'acte du consul Brutus, mettant à mort ses fils qui ont conspiré contre Rome, nous paraît à la fois héroïque et sauvage, impossible à imiter dans les temps modernes, c'est que les mœurs sont devenues plus douces, que les droits moraux et légaux du père de famille ne sont plus les mêmes; ce n'est pas que le sentiment du patriotisme soit moins fort et la réprobation pour les traîtres moins grande.

Ce qui pourrait affaiblir le patriotisme français, — l'égoïsme né d'une vie trop facile pour les uns, les sophismes accrédités chez d'autres, — n'a fait

encore que des ravages individuels. La masse de la nation n'est pas entamée.

La campagne nouvelle, entreprise au nom de l'humanité contre la Patrie, ne saurait avoir plus de succès.

C'est l'éternel sophisme des antipatriotes qui revient sous une forme peu rajeunie.

Qu'entendent-ils par l'humanité? Ce n'est pas sans doute cette sympathie pour les malheurs des hommes quels qu'ils soient, qui nous porte à les secourir. L'humanité ainsi entendue est un devoir individuel, enseigné par toutes les religions et toutes les morales; il s'accorde parfaitement avec le devoir envers la Patrie.

Le mot humanité signifie, pour nos raisonneurs, l'ensemble des hommes vivant sur la terre, c'est-à-dire le genre humain.

Comment l'amour du genre humain peut-il être opposé à l'amour de la Patrie?

Dites qu'il faut aimer tous les hommes, et personne n'y contredira.

Mais dire que l'attachement à son pays, le devoir qui nous incombe de le servir, de le défendre, de lui sacrifier notre vie, n'ont plus leur raison d'être parce que nous sommes citoyens du monde, est tout autre chose, et prend une signification trop évidente. C'est couvrir d'un argument équivoque et captieux la désertion du premier des devoirs civiques.

Autant enseigner à l'enfant que parce qu'il doit

aimer toutes les personnes de son village ou de sa ville, toutes celles qui existent sur la terre, il ne doit pas chérir particulièrement sa mère, la soutenir et la défendre contre tout et contre tous s'il est besoin; que les obligations vagues et faciles qu'il a envers ses semblables suffisent, et qu'il n'en a pas de plus étroites envers sa famille. Autant enseigner à l'homme qu'il n'a pas à aimer mieux sa femme que les autres femmes, ses enfants que les autres enfants, et qu'il ne doit pas plus à ceux-là qu'à ceux-ci, c'est-à-dire, en fait, qu'il ne doit rien à personne.

Et c'est bien à cela que tend l'antipatriotisme, à la négation du devoir national, et par suite à la négation de tout devoir.

A quoi, en effet, peut obliger l'amour du genre humain? Il nous demande une sentimentalité générale que nous avons tous. Mais comme l'humanité ne constitue pas un être organisé, une personne envers qui on puisse avoir des devoirs précis à remplir, qui impose des sacrifices, le citoyen du monde ne doit rien; son égoïsme peut s'épanouir à l'aise.

Il est le digne enfant de la lâcheté.

Qu'on le veuille ou non, et quels que soient les hommes qui la professent, la théorie de l'antipatriotisme est bien la théorie de la lâcheté humaine.

Les hommes sans devoir ne constitueraient plus des peuples; ils formeraient un immense troupeau soumis aux pires instincts de la bestialité.

La civilisation ne peut vivre qu'avec l'idée du devoir, avec le noble sentiment qu'est l'amour de la Patrie.

Le Président de la grande république des États-Unis, M. Roosevelt, a écrit, sur les théories anti-patriotiques, des pages où se reflètent son clair et robuste bon sens, son ironie mordante, et qui méritent d'être connues des jeunes Français. Je n'en puis citer ici qu'un passage :

« Un certain nombre de personnes, dit M. Roosevelt, aiment à décrier le patriotisme, comme une vertu égoïste, et s'efforcent de toute leur médiocre puissance d'inculquer à sa place une sorte de cosmopolitisme « eau et lait ».

« Ces braves gens ne sont jamais des hommes d'un caractère robuste ou d'une personnalité imposante; et leur thèse elle-même ne mérite pas considération.

« Quelques réformateurs peuvent prétendre que, dans le lointain futur des âges, le patriotisme comme l'habitude du mariage monogame, deviendra une vertu inutile et surannée. Mais, quant au présent, l'homme qui aime les autres pays autant que le sien est un membre de la société tout aussi nuisible que celui qui aime les autres femmes autant que la sienne.

« L'amour du pays est une vertu élémentaire,

comme l'amour du foyer, ou comme l'honnêteté et le courage.

« Aucun pays n'accomplira grand'chose dans le monde en général s'il ne s'élève lui-même.

« L'utile membre d'une communauté est l'homme qui, d'abord et avant tout, est attentif à ses propres droits et à ses propres devoirs, et qui, en conséquence, devient plus apte à prendre sa part dans les communs devoirs de tous. L'utile membre de la communauté des nations est celle qui est le plus à fond saturée de l'idée nationale... »

Cette forte leçon, que donne M. Roosevelt aux citoyens de tous les pays, doit être particulièrement entendue des Français.

D'autres, à l'heure présente, n'ont à combattre que pour la grandeur de leur Patrie, tandis qu'eux ont à défendre son existence même.

Ils ont le droit de dire aux hommes qui attaquent le patriotisme, à cette heure grave de l'existence nationale :

Si vous n'aimez pas votre pays; si vous n'êtes pas résolus à le servir de toutes vos forces, à le défendre, à défendre ses droits, ses intérêts, son honneur, de tout votre courage et de tout votre sang; si vous n'êtes pas prêts à vous armer à son premier appel, sans examiner, sans discuter, sans hésiter, — de grâce, allez-vous-en, allez ailleurs chercher une pa-

trie qui vous imposera moins d'obligations, un coin de terre où vous pourrez vivre sans devoirs.

Ici le devoir patriotique est impérieux.

Ceux qui le nient ou le désertent sont des ennemis publics.

CHAPITRE XXV.

LA FRANCE.

Reine du monde, ô France, ô ma Patrie!

chantait Béranger il y a trois quarts de siècle.

Et cette invocation, ce cri d'amour et de foi vient aux lèvres quand on prononce le doux et cher nom de la France.

Aimer sa Patrie, la servir, l'honorer est le devoir de tous les hommes. Mais combien ce devoir est aisé pour nous; comme nous avons peu de mérite à être patriotes, nous Français dont la patrie est belle, grande et glorieuse entre toutes!

Quelle raison encore nous avons de la chérir à une époque où elle a particulièrement besoin de ses fils, où des malheurs, vieux déjà de trente-cinq années, la laissent affaiblie matériellement et moralement, où il faut un effort pour lui rendre son rang parmi les peuples!

Comment les Français n'aimeraient-ils pas ardemment la France, quand l'étranger Jefferson a pu dire, dans un consentement à peu près unanime : « Tout homme a deux patries, le pays où il est né et la France. »

En quel pays fait-il aussi bon vivre? Où voit-on

réunies, comme sur son territoire, la richesse et la beauté?

La nature a rivalisé avec les hommes pour la parer, la rendre séduisante et accueillante.

La France résume en elle tout ce qui, sur terre, mérite d'être vu : les sommets majestueux, les chaînes de montagnes grandioses, sauvages, pittoresques ou mollement gracieuses; les vallées superbes ou riantes; les plaines riches et fertiles, jardins sans bornes que des siècles de travail ont créés; les côtes tourmentées, déchirées par les mers, ou, tout au contraire, largement étalées devant elles, mêlant l'infini de leurs lignes à l'infini de l'océan; les cités nombreuses et belles, parfois centres de mouvement et d'activité, aimables et hospitalières toujours, où chaque âge a marqué son empreinte, où chaque génération a laissé le souvenir de son art.

L'unité territoriale de la France est faite de la plus grande diversité. Que de paysages différents, de contrées dissemblables entre les Alpes et la mer du Nord, entre les Pyrénées et les Vosges! Ici, le chaud soleil, la vie facile; là, le rude climat, la lutte pour l'existence, de tous les jours, de toutes les heures, mais qui trempe l'homme, lui donne la prospérité, la maîtrise des forces de la nature.

Ce sont ces régions diverses qui constituent la France si vraiment « une et indivisible ». C'est l'esprit de toutes les vieilles provinces qui constitue le

génie français. Il est le mélange intime, harmonieux et comme la résultante de l'esprit provençal, de l'esprit gascon, breton, picard, flamand, ...de l'esprit alsacien aussi.

Cette terre, bénie des dieux plus qu'aucune autre, a été constamment désirée, convoitée par les peuples. Nos ancêtres ne l'ont conservée à leur race que parce qu'ils ont été forts et vaillants. Ils ont imposé le respect en inspirant la crainte.

Après la chute de l'empire romain et la longue période de violences et de troubles qui l'a suivie, la France fut une des premières nations de l'Europe à s'organiser, à reprendre conscience de son unité, à commencer une civilisation nouvelle, avec des mœurs encore rudes et brutales, des lois appropriées à un état social né de la domination de barbares étrangers, impitoyables aux vaincus. Du noir chaos des premiers siècles, quelques lueurs d'intellectualité et de justice apparurent dont le souvenir est resté. Puis le progrès s'accentua avec Charlemagne, plus tard avec Philippe Auguste, saint Louis, Louis XI, d'autres encore. Les lettres et la philosophie refleurirent. Un art qui ne procédait pas de l'art antique, mais qui ne manquait ni de grâce ni de force, se créa, se développa jusqu'à atteindre la beauté et la majesté souveraines.

Les châteaux, les forteresses, les églises, qui, à

partir du IXe siècle, surgirent de notre sol, et dont un grand nombre a bravé l'action destructive du temps, de la nature et des hommes, attestent la puissance de la France dès ces âges lointains. Le peuple qui a pu produire et léguer aux générations à venir de tels monuments dit assez haut son goût, sa vigueur, son courage. Seigneurs et paysans, laïcs et clercs, artistes et artisans y travaillèrent à l'envi. Ce sont les vestiges de l'œuvre grandiose de la nation tout entière.

Ce sont les titres de noblesse de notre race.

Les rois, les seigneurs, les soldats avaient beaucoup guerroyé, entre eux et contre les ennemis du dehors. Et dans ces perpétuelles convulsions s'était enfantée l'unité française.

La guerre de Cent ans, qui vit tant de misères et de carnages, eut du moins l'heureux résultat de donner à tous le sentiment national. Jeanne d'Arc, la jeune paysanne lorraine dont l'admirable figure rayonne sur toute notre histoire, créa le patriotisme français. Elle le fit jaillir du peuple, de ces travailleurs attachés à la glèbe que les armées et les partis amis ou ennemis ruinaient et brutalisaient, mais qui n'en avaient pas moins la noble vision, le profond sentiment de l'existence et des intérêts de leur race, et qui conservaient vivante l'âme de la France quand son corps déchiré semblait frappé de mort.

Notre pays était constitué lorsque la Renaissance vint apporter à l'Europe, avec la résurrection de l'antiquité, ou du moins du fantôme qu'on avait tiré de ses ruines, une efflorescence de l'art et des lettres qui éclaira la terre d'un jour plus vif. La France prit, dans le mouvement, une grande part, et sa lente ascension intellectuelle en fut accélérée, pour arriver, deux cents ans plus tard, à l'épanouissement incomparable du siècle de Louis XIV.

Politiquement aussi, elle avait évolué dans l'intervalle. La constitution des communes, la réunion d'assemblées nationales sous le nom d'États généraux, l'action énergique de Louis XI, d'Henri IV, de Richelieu, de Mazarin avaient détruit la féodalité et apporté un esprit nouveau et des mœurs nouvelles, plus libérales et plus humaines. Le spectacle que donna la France, au XVIIe siècle, était vraiment admirable et n'avait en Europe rien qui s'y pût comparer.

Après lui, la Révolution commença. Elle se fit d'abord dans les idées, par les philosophes et par les savants, et aurait pu s'accomplir pacifiquement dans les faits sans les lourdes fautes du règne de Louis XV et sans la faiblesse de Louis XVI. Pendant que la monarchie laissait amoindrir l'héritage de force et de gloire qu'elle avait reçu, et qui était encore assez considérable toutefois pour que l'indé-

pendance française ne fût pas en péril, nous étendions sur le monde l'hégémonie de nos idées.

Mais voici que les événements se précipitent.

Notre intervention, l'appui moral, l'or et le sang de la France contribuent puissamment à donner la liberté aux colonies anglaises de l'Amérique, et à fonder la grande République des États-Unis.

La réunion des États généraux de 1789 fait éclater la Révolution qui, à son aurore, éblouit la terre et l'ébranle pour longtemps. Par la proclamation des Droits de l'homme, par l'élan patriotique qui refoule l'invasion étrangère et porte nos armées chez les peuples voisins, ce qui n'était qu'une révolution nationale devient une grande crise européenne appelée à dominer, pendant un temps indéfini, l'histoire de beaucoup de nations. Les idées généreuses semées à pleines mains germent partout, portant avec elles le nom de la France.

Les guerres de la Révolution, l'extraordinaire épopée de l'Empire lui donnèrent une gloire militaire qu'aucun pays n'avait connue depuis Rome. Notre race montra sur les champs de bataille une vigueur et une vaillance incomparables. Les soldats de Valmy, de Marengo et d'Austerlitz furent les dignes fils de ceux de Poitiers, de Bouvines, de Denain. Aux noms des grands capitaines de l'ancienne France, de Charles Martel et de Charlemagne, de Philippe Auguste et de saint Louis, d'Hen-

ri IV, de Turenne et de Condé... s'ajoutèrent ceux de Hoche, de Marceau, de Masséna, de Napoléon. Il faut en passer beaucoup; mais ce dernier suffit; quelque mal que son ambition démesurée ait fait à la France, on doit constater qu'il prend place dans l'histoire au tout premier rang des conquérants du monde, à côté d'Alexandre et de César.

Le sang répandu pendant vingt années, la douloureuse chute finale n'épuisèrent pas l'énergie de notre nation, et elle fit grande figure encore au cours du XIXe siècle.

Ce qu'elle avait été dans la politique et dans la guerre, elle le fut dans la poésie, dans les arts, dans la science. Cette dernière, par le développement prodigieux qu'elle prit en même temps que la société se transformait, par ses applications en chimie, en physique, en mécanique, par la captation qu'elle réalisa au profit de l'homme des forces de la nature, créa l'actuelle civilisation européenne.

La France eut sa grande part dans cette pacifique révolution. Les noms français de Lagrange et de Laplace, de Lavoisier, d'Arago, de Pasteur, de cent autres savants et inventeurs, sont à mettre au rang des premiers parmi les créateurs de la science et de l'industrie modernes, parmi les plus grands bienfaiteurs de l'humanité.

Je rappelle ici, en passant, quelques-uns des titres

de gloire de notre pays, et seulement pour donner des exemples. C'est dans notre belle et longue histoire qu'il faut aller les chercher tous, relever les noms des hommes dont nous pouvons nous enorgueillir. L'histoire enseignera aux Français, mieux que toute dissertation, un profond et ardent patriotisme. Elle leur apprendra à aimer et à admirer une foule de héros nés sur leur sol, du sang dont eux-mêmes sont faits; elle leur donnera la fierté de leur race.

Elle dira aussi quel devoir leur incombe, quelle lourde tâche est devant eux, s'ils ne veulent pas déchoir, s'ils entendent assurer à la Patrie un avenir digne de son passé glorieux.

Car la France a connu les jours sombres; elle a subi, en 1870, la défaite, l'invasion, le démembrement. Ce souvenir pèse encore sur elle, au moral comme au physique. Quand il était cuisant encore, nous avons fait un magnifique effort pour nous relever, pour reconstituer nos forces et reprendre notre rang.

L'effort n'a pas assez duré.

Est-ce oubli? Est-ce découragement? Peu importe. Ce qu'il faut, c'est que nous nous remettions à l'œuvre, résolument et vaillamment, que nous travaillions de toute notre énergie à faire la France puissante et respectée parmi les nations.

«Un peuple, a dit Armand Carrel, peut rester

grand et fort, soit que la fortune l'ait trahi ou que le nombre l'ait vaincu, s'il conserve le sentiment et la douleur de sa défaite; s'il l'oublie ou s'en accommode, c'en est fait de lui pour jamais.»

Ce que les Français ont oublié, au moins en ces dernières années, c'est de faire le nécessaire pour reprendre leur place, c'est de tenir tête à leurs concurrents dans l'âpre lutte qui se poursuit en pleine paix.

J'ai précédemment rappelé quelle cause d'affaiblissement il y avait dans l'arrêt du développement de notre population, au milieu des nations grandissantes; comment la France, qui était il y a un siècle le plus peuplé des pays de civilisation européenne, s'était vue successivement dépassée, au point de compter aujourd'hui vingt millions d'habitants de moins que l'Allemagne pour un territoire sensiblement égal, trois millions de moins que l'Angleterre, malgré un territoire supérieur de cinquante pour cent.

L'amoindrissement de notre pays, qui résulte de cette comparaison, ressort encore d'autres faits. Le commerce extérieur donne une mesure assez exacte de la force de production, de l'activité industrielle d'un peuple. Quels chiffres nous fournit-il, à trente-cinq années d'intervalle?

En 1869, à la veille de la guerre, le commerce extérieur de la France (importations et exportations)

montait à une somme de plus de 6 milliards de francs.

L'Angleterre, seule, venait avant nous, avec 13 milliards. Le commerce des États-Unis ne dépassait pas 3 milliards et demi. Celui de l'Allemagne, dont on n'a pas les chiffres exacts, était un peu supérieur.

Dix ans plus tard, en 1880, l'Angleterre arrivait à 17 milliards et demi; la France suivait avec 8 milliards et demi; puis venaient les États-Unis avec un peu moins de 8 milliards, l'Allemagne avec 6 milliards.

En 1900, la France n'occupe plus que le quatrième rang. L'Angleterre continue de tenir la tête et arrive au chiffre de 22 milliards de francs; l'Allemagne et les États-Unis suivent, avec 11 milliards et demi tous deux; la France vient ensuite avec un peu moins de 9 milliards.

Les statistiques de l'année 1904 accroissent encore les distances. Le commerce extérieur des quatre pays monte aux sommes suivantes :

Angleterre	23 milliards.
Allemagne	14,5
États-Unis	12,5
France	9

La constatation désolante de notre recul dans le mouvement commercial du monde n'est malheureusement pas la seule de ce genre qui puisse être faite.

Dans la marine marchande et même dans la marine de guerre, dans les transports intérieurs, les grands travaux publics, on pourrait trouver des indices trop certains d'un arrêt de l'activité nationale.

La France du xxe siècle semble s'abandonner, comme elle l'avait fait déjà cinq siècles auparavant. Les situations sont très différentes, de même que sont différents les états de civilisation aux deux époques; mais le péril pour notre race est le même.

Le réveil doit venir aujourd'hui comme alors.

Le relèvement complet du pays n'est qu'une affaire de clairvoyance et de volonté; nous avons pour l'opérer la force et le courage.

Michelet, qui a connu et pénétré notre histoire mieux que personne, a écrit ces lignes réconfortantes :

«Il y a bien longtemps que je suis la France, vivant jour par jour avec elle depuis des milliers d'années. Nous avons vu ensemble les plus mauvais jours, et j'ai acquis cette foi que ce pays est celui de l'invincible espérance. Il faut bien que Dieu l'éclaire plus qu'aucune autre nation, puisqu'en pleine nuit elle voit quand nulle autre ne voit plus; dans les affreuses ténèbres qui se faisaient souvent au moyen âge et depuis, personne ne distinguait le ciel; la France seule le voyait.

«Voilà ce que c'est que la France. Avec elle rien n'est fini; c'est toujours à recommencer.

«Quand nos paysans gaulois chassèrent un moment les Romains et firent un empire des Gaules, ils mirent sur leurs monnaies le premier mot de ce pays, et le dernier : Espérance.»

Oui, il faut espérer; il faut croire; il faut avoir foi dans l'avenir de notre Patrie.

La race française possède une vigueur, un ressort qui lui permettent de remonter des plus grandes profondeurs et de gravir les plus hauts sommets.

Rien n'est donc perdu. Mais hâtons-nous d'agir; n'attendons pas que la vigueur soit éteinte et le ressort brisé.

Mettons-nous à l'œuvre pour accroître la prospérité et la force de la France, pour lui rendre sa place et son rang.

Un étranger a pu dire, il y a quelque cent vingt ans : «Si la France venait à manquer au monde, le monde ne tarderait pas à retomber dans les ténèbres.»

— Faites, jeunes Français, qu'on le dise encore demain.

Travaillez pour le bien, travaillez pour la gloire de votre Patrie.

Elle est placée de telle sorte sur la carte du monde, elle a un tel passé, que la puissance et la grandeur sont les conditions mêmes de son existence.

CHAPITRE XXVI.

LES FORCES NATIONALES.

Considérez la position de la France en Europe : c'est la plus belle qui se puisse imaginer, et aussi la plus dangereuse.

Placée à l'extrémité du continent, sur le rivage de l'Atlantique et comme en un poste avancé de l'ancien monde vers le monde nouveau, il semble que toutes les nations européennes pèsent sur elle, et que son rôle soit de les contenir et de les équilibrer. Elle fut, au temps des grandes migrations humaines, le lieu de convergence naturelle, l'aboutissement de toutes les invasions venues de l'Asie et qui n'étaient pas usées ou brisées en route.

Au nord, au sud, à l'est, la frontière française est pressée par des peuples actifs, courageux, prolifiques. La fertilité de son sol, la beauté de son ciel, la douceur de son climat les ont toujours attirés. Il a fallu, à travers les âges, se défendre contre eux et contre ceux qui venaient derrière.

Il a fallu combattre, et le peuple français n'a subsisté que parce qu'il a été fort et brave. Il n'a eu de longues périodes de paix que parce qu'il s'est fait craindre.

La puissance de la France est nécessaire à l'équilibre et par suite à la paix de l'Europe.

Une France faible serait une proie trop tentante, sur laquelle on se jetterait à l'envi, qu'on déchirerait, dont on se partagerait les dépouilles, non sans de longues guerres, toujours renouvelées. Eût-on massacré ses enfants jusqu'au dernier que le pays voudrait encore renaître dans son unité nationale, qu'il ferait sortir des Français de son sol et que la nature tenterait de reconstituer ce que les hommes auraient détruit.

Nous voulons vivre et vivre indépendants, jouer le grand rôle qui nous appartient; et, pour cela, nous devons être forts.

La force d'une nation est composée de deux choses essentielles : la vigueur morale et physique des citoyens, la puissante organisation de l'armée. L'une et l'autre sont également nécessaires, et l'une sans l'autre serait inutile.

Le patriotisme, le courage, l'entraînement sont indispensables aujourd'hui chez les hommes dont on fera des soldats, comme ils l'étaient au temps des armes blanches et des combats corps à corps. Ce qui a changé, ce sont les conditions de formation de l'armée, devenues tellement complexes, difficiles qu'on n'y improvise pas. La guerre déchaînée, on n'aura plus le temps de rien constituer

de sérieux et de résistant. Si vaillants que soient les hommes appelés à servir, on n'en tirera aucun parti s'ils n'ont pas leur place marquée dans un organisme préalablement existant, constitué et outillé de manière solide et scientifique.

Il faut donc à la France une grande armée, sur terre et sur mer, puisqu'elle a des frontières terrestres et un immense développement de côtes. La préoccupation constante des Français doit être de porter cette double force à son maximum; de la mettre en état d'accomplir toutes les tâches qui peuvent lui être imposées, aussi bien pour garantir l'indépendance du pays que pour sauvegarder ses droits et défendre ses intérêts en quelque point du monde que ce soit.

Cette préoccupation s'impose au jeune citoyen; elle constitue un de ses devoirs.

Il en a un autre, tout individuel et particulièrement pressant, c'est de se préparer lui-même à être un bon soldat. Le soin de défendre la Patrie incombe à tous les Français, et tous doivent être en état de le faire utilement, efficacement. Il leur faut, à cet effet, un corps vigoureux et souple, entraîné à la marche, à la fatigue, aux exercices physiques divers.

Ces qualités essentielles du soldat, même réalisées chez tous les hommes appelés à servir au moment

d'une guerre, ne suffiraient pas pour que ceux-ci se fondent dans les troupes permanentes et constituent avec elles, et presque instantanément, une armée. Il est nécessaire encore que les nouveaux venus aient reçu au préalable l'éducation militaire, qu'ils aient leur place dans le rang, qu'ils soient un rouage de l'immense machine qu'on mobilise et met en action pour le combat.

De là l'utilité du service militaire universel en temps de paix. Chacun le doit dans les conditions et les limites que la loi détermine. Si lourdes que soient les obligations ainsi imposées, il les faut accepter résolument, sans regret et sans murmure. Elles font partie du devoir envers la Patrie et permettent de le bien remplir à l'heure où il réclame l'entier sacrifice de la personne, des intérêts, des affections, de la vie.

Quand le jeune Athénien, arrivé à l'âge de dix-huit ans, recevait les armes qu'il devait porter pour la défense du pays, il prêtait un serment où se trouvent ces belles paroles :

« Je combattrai pour tout ce qui est saint et sacré... Je ne rendrai pas à ceux qui me succéderont une Patrie moindre que je ne l'aurai reçue, mais plus grande et plus forte..... »

C'est la promesse que doit se faire le jeune Français appelé à accomplir son service militaire. C'est l'image de la France qui doit se présenter à ses

yeux, qui doit occuper sa pensée, élever et ennoblir les tâches parfois vulgaires dont sa vie de soldat sera faite. Au service du pays, il n'est rien qui ne s'accepte.

Le citoyen qui a accompli sa période d'instruction à la caserne n'a pas payé toute sa dette militaire en temps de paix.

En dehors des appels réguliers et prévus auxquels il devra répondre, il lui faudra encore s'entraîner lui-même et s'exercer constamment pour se maintenir dans un état physique qui lui permette de faire campagne. Le plus grand danger de la guerre est dans les fatigues exceptionnelles à affronter. Celui qui vit dans la mollesse, qui proportionne mal sa nourriture à son habituelle dépense de force, qui ne fait pas travailler ses muscles, risque de se voir éliminer de l'armée par la maladie dès le début des hostilités, de sacrifier sottement sa vie et, qui pis est, de priver la Patrie de son bras aux heures décisives.

L'homme doit donc se tenir en santé et en force, rester souple, alerte, résistant à la fatigue. C'est son intérêt et c'est son devoir.

Il ne peut qu'à cette condition être un utile défenseur de la France.

Mais il ne sera un soldat parfait que si le moral est, en lui, à la hauteur de la force physique; s'il a, avec les vertus de l'homme privé et l'ardent patrio-

tisme du citoyen, l'amour de l'armée, le culte du drapeau.

L'étendard des régiments qui passent, le pavillon des navires qui flottent sur les mers, l'hymne national, dont les fanfares jettent dans l'air les notes vibrantes, sont l'image et la voix de la Patrie.

Il faut les regarder, les écouter respectueusement, religieusement. Toutes les marques de l'affection et de la vénération leur sont dues, comme à des choses chères et sacrées qui représentent ce que nous aimons le mieux et que nous plaçons au-dessus de tout.

Notre drapeau tricolore est bien le plus gai et le plus fier qui soit. Il se profile merveilleusement sur le ciel, en notes claires et éclatantes, joyeuses et orgueilleuses, y écrivant le nom de France, le criant dans le claquement de ses plis.

Qui n'est pas resté éloigné longtemps de la terre natale ne peut savoir avec quelle émotion profonde, à la fois douce et forte, on salue le drapeau français. Le voir apparaître au mât d'un sémaphore ou à la poupe d'un bateau procure au voyageur une joie mélangée de tristesse que les mots ne peuvent rendre. Le drapeau lui parle du pays, des êtres chers qu'il y a laissés, de son foyer, de sa race, de tout ce qui tient son cerveau et son cœur. Souvent les larmes lui viennent aux yeux, ses jambes fléchis-

sent : il voudrait s'agenouiller devant ce lambeau d'étoffe qui est un monde pour lui.

— Flotte toujours superbement dans l'espace, drapeau sacré de notre France ! Reste le symbole de la générosité, de l'honneur, de la gloire. Qu'aucune tache, aucune défaillance de nos fils ne ternisse jamais tes couleurs !

Et que notre *Marseillaise* continue à vibrer de façon altière, intimidant nos ennemis possibles de ses mâles accents, chantant « l'amour sacré de la Patrie », la liberté et l'indomptable courage. Qu'elle dise à nos soldats, lorsque viendra le péril, que « le jour de gloire est arrivé » ; qu'elle les guide, alertes et vaillants, au chemin de la victoire !

Michelet a dépeint le spectacle imposant de l'armée en marche, des baïonnettes frémissantes précédées du drapeau, qu'un père montre à son jeune fils :

« Tiens, mon enfant, dit-il, regarde : voilà la France, voilà la Patrie ! Tout ceci, c'est comme un seul homme, même âme et même cœur. Tous mourraient pour un seul, et chacun doit aussi vivre et mourir pour tous... Ceux qui passent là-bas, qui sont armés, qui partent, ils s'en vont combattre pour nous. Ils laissent là leur père, leur vieille mère qui auraient besoin d'eux. Tu en feras autant, tu n'oublieras jamais que ta mère est la France. »

Rien n'est impressionnant, en effet, rien ne fait

battre le cœur et ne donne l'orgueil de son pays comme cette puissance organisée, disciplinée, que représente, soit une armée en marche, avec ses hommes, ses chevaux, ses canons, son matériel; soit une flotte aux grands navires couverts de leur sombre cuirasse, portant leur formidable artillerie, entourés de petits bateaux rapides, sentinelles avancées en même temps que combattants sournois et terribles.

L'armée personnifie la Patrie, dans sa force, dans son indépendance.

— Aime l'armée, où ta place est marquée, jeune homme qui lis ces pages; aime tes compagnons de rang; ils constituent pour toi une seconde famille. Vous aurez à vous aider, à combattre et peut-être à mourir ensemble. Soyez unis par la fraternité du labeur, par la fraternité du courage et la sereine fraternité de la mort.

Accepte gaîment la charge du service militaire; prépare-toi, entraîne-toi, développe la force et la souplesse de ton corps, comme les qualités viriles de ton âme.

Sois le soldat robuste, discipliné et vaillant que la Patrie réclame.

Chéris et vénère le drapeau tricolore qui est l'image de la France, l'hymne national qui est sa grande voix.

CHAPITRE XXVII.

LA GUERRE.

La guerre est un terrible fléau, que tous les peuples, à toutes les époques, ont craint et détesté.

Si le soldat mercenaire ou le chef épris de gloire peut l'aimer, la désirer, la rechercher, les nations qui la subissent, dont le territoire ravagé par les armées sert de champ de bataille, en souffrent trop pour n'en avoir pas horreur.

Les Français ont vu finir en un désastre leur dernière grande guerre; ils ont connu la cruelle humiliation de la défaite, de l'invasion et du démembrement; ils ne sauraient envisager de gaîté de cœur l'éventualité d'une nouvelle lutte. Ils sont donc attachés à la paix. Il faut qu'ils le soient et qu'ils fassent toujours les plus grands efforts pour éviter la guerre; mais il importe qu'ils n'en aient pas peur, que ce soit la raison et non la lâcheté qui les rende pacifiques.

La guerre est un mal; mais il est des maux pires. Mieux vaut cent fois la guerre que la perte de l'indépendance ou de l'honneur national.

Un grand peuple, qu'on saurait incapable de re-

courir aux armes pour défendre sa liberté ou sa dignité, ne tarderait pas à être asservi, et il mériterait de l'être. Chez les nations comme chez les hommes, qui préfère la vie à l'honneur n'est pas digne de vivre.

Il n'est qu'un moyen de conserver la paix, c'est d'être fort et résolu.

L'antique adage *Si vis pacem para bellum* n'a pas cessé d'être vrai. Pour avoir la paix, il faut être prêt toujours à faire la guerre, et ne pas la redouter.

Le peuple le moins exposé à être attaqué, à se laisser entraîner dans une guerre, est le peuple puissamment armé, qui ne provoque personne et ne craint personne, dont la force morale vaut la force matérielle, qui défend activement ses intérêts et ses droits et joue dans le monde le rôle que sa position et son passé lui assignent.

La force, l'activité et le courage sont les facteurs de la paix.

« Pas de paix, que la tête haute! Voilà ce que veut la Patrie! »

Ainsi parlait Victor Hugo, au lendemain même de l'année terrible.

Oui, pas de paix que la tête haute! Pas de paix dans l'humiliation et la faiblesse! Parce que, de cette paix-là, la France mourrait plus sûrement que de la plus terrible des guerres; parce qu'une paix maintenue par l'effacement et l'inertie ne dure pas.

La situation d'un peuple sur la terre est celle d'un individu dans une grande ville.

Celui qu'on sent fort et courageux, qui marche d'un pas ferme et va tranquillement à ses affaires, ne trouve personne sur son chemin pour l'arrêter, l'insulter ou le provoquer; il passe impunément dans les endroits dangereux où fermente l'écume de notre civilisation. L'homme faible et craintif, tout autant que le matamore et le fanfaron, est exposé à toutes les aventures; les menaces et les coups tombent naturellement sur lui.

Les peuples que guide la froide et fière raison, qui s'appuient sur leur bon droit et sur leurs armes, s'en vont sans risque à travers le temps et l'espace.

Il faut, par suite, s'appliquer à rendre son pays aussi fort que possible, aussi actif, courageux et hardi que sage et pacifique.

Est-ce bien vers ce but que marchent les hommes qui ont entrepris, en France plus qu'ailleurs, une véritable campagne pour inspirer aux citoyens, et par suite aux soldats, l'horreur de la guerre? Il ne le semble pas. Professer, chez nous, la haine de la guerre est sans utilité, car ce n'est pas de ce que nous en penserons que dépendra le maintien de la paix.

Il n'y a pas à redouter qu'une nation qui est une démocratie, où par conséquent la volonté du peuple existe seule, qui n'a pas de troupes mercenaires et

où tout citoyen est soldat, soit jamais belliqueuse. Ce qui serait à craindre, c'est qu'on lui fît une âme veule, qu'elle mît l'amour de la paix au-dessus de tout, au-dessus du souci de ses intérêts les plus certains, au-dessus de son indépendance, au-dessus de son honneur.

Les propagandistes de la paix peuvent exercer sans inconvénient leur apostolat chez les nations victorieuses, qui n'ont pas de péril à leurs frontières, qui sont en quelque sorte assurées de n'avoir d'autres guerres que celles qu'elles provoqueront. Il en va autrement dans un pays comme le nôtre, qui ne s'est pas entièrement relevé de sa défaite d'il y a trente ans, qu'on menace et qui ne menace pas.

Lui prêcher la paix est une œuvre vaine, si on ne se propose pas de lui apprendre la peur.

C'est au moins énerver le courage nécessaire des hommes, leur faire croire que, pour avoir la paix, il suffit de la vouloir; c'est les mal préparer, par suite, à faire face au péril qui peut surgir tout à coup devant eux.

Il faut que les citoyens de France sachent, au contraire, et il faut leur dire bien haut que la guerre peut leur être imposée, et qu'ils doivent se tenir prêts aux lourds devoirs qu'elle comporte. Il faut qu'ils sachent que se défendre ne consiste pas uniquement à repousser l'agression brutale d'un voisin; mais que c'est aussi empêcher qu'on ne viole nos droits, em-

pêcher qu'on n'écrase un autre peuple dont l'existence est nécessaire à notre sécurité.

En 1866, la Prusse s'est jetée sur l'Autriche et l'a vaincue à Sadowa. La France eût pu s'y opposer. Pour n'avoir pas agi alors, elle a subi, quatre ans plus tard, une terrible guerre. La défaite de 1870 n'est que la conséquence de l'inertie de 1866. Nous avons été vaincus, écrasés, pour n'avoir pas su nous battre à temps, quand il était sage et juste de le faire.

La leçon a été trop cruelle pour que nous n'en profitions pas.

Ceux qui veulent la paix à tout prix ont chance de déchaîner sur leur pays des guerres terribles, à l'heure que ses ennemis choisiront, dans des conditions qui rendent la défaite certaine.

Le Président de la République des États-Unis, M. Roosevelt, dont l'initiative a mis fin à la lutte meurtrière de Mandchourie entre la Russie et le Japon, a pleinement mis en lumière la nécessité pour les peuples d'envisager sans frémir l'éventualité d'une guerre juste. Il en a donné de multiples raisons et des preuves nombreuses.

L'une d'elles est particulièrement frappante, car elle s'applique à une guerre dont le principe paraît le plus contestable aux esprits superficiels; il s'agit de la guerre de Sécession. Les États du Nord de

l'Amérique ont déclaré la guerre, en 1861, aux États du Sud qui s'étaient séparés de «l'Union», c'est-à-dire de la République des États-Unis. Après quatre années de combats, ils ont eu la victoire et rétabli l'unité. La République a repris alors sa marche ascendante, ses progrès, son développement; elle est arrivée à cette puissance prodigieuse qui la rend égale, sinon supérieure, aux premiers et aux plus vieux États du monde.

L'utilité de la guerre de Sécession est jugée à ses résultats. M. Roosevelt l'a montré en une belle étude dont voici un passage :

«Si les hommes de courte vue, les avocats de la paix, dit-il, avaient fait à leur tête à ce moment, et que la sécession fût devenue un fait accompli, rien n'aurait pu empêcher la répétition dans l'Amérique du Nord de cette guerre dévastatrice et anarchique qui s'établit pour trois quarts de siècle dans l'Amérique du Sud après qu'elle eut rejeté le joug de l'Espagne.

«Nous échappâmes à des générations d'anarchie et d'effusion de sang, parce que nos pères qui soutinrent Lincoln et suivirent Grant étaient des hommes dans toute l'acception du mot, avec trop de sens commun pour être égarés par ceux qui prêchaient que la guerre est toujours un mal... »

Les valeureux ancêtres du Président Roosevelt ont accepté une longue guerre, sacrifié des centaines

de mille de vies humaines, des millions et des millions de dollars; ils ont semé autour d'eux la mort et le deuil; mais ils ont sauvé leur grande Patrie, ils lui ont préparé l'avenir paisible et glorieux dans lequel elle est maintenant entrée. Ce furent des sages autant que des vaillants. Ils ont mérité la pieuse et patriotique reconnaissance que leurs fils leur ont vouée.

Leur exemple doit être présent à l'esprit des citoyens de tous les pays, aux heures troubles ou tragiques. Il leur dira ce que peuvent, pour la patrie, lorsqu'elle penche au bord de l'abîme, la clairvoyance, l'énergie et l'indomptable courage.

L'histoire des États-Unis depuis lors, comme celle des autres peuples du reste, leur apprendra que ces mêmes qualités constamment appliquées à la politique donnent les plus grands résultats. A défendre partout ses droits, simplement mais résolument, sans provocation et sans faiblesse, on tire un profit certain et l'on a, par surcroît, toutes chances de conserver la paix.

La politique d'abandon et de peur n'est pas seulement ruineuse et humiliante pour la nation qui la pratique; elle a encore l'immanquable effet de provoquer les conflits, de conduire à la servitude et à l'anéantissement.

Il n'y a d'autre préservatif contre la guerre que la force, l'énergie, la vaillance.

Le jeune Français voudra les développer en lui-même; il saura les conserver et les accroître dans son pays.

Ce sont des vertus civiques et des vertus nationales.

CHAPITRE XXVIII.

L'HUMANITÉ.

L'amour ardent qu'on doit à sa Patrie ne saurait fermer les yeux au reste du monde, faire méconnaître ou haïr les autres nations.

Tout au contraire, on aimera et on servira d'autant mieux son pays qu'on le mettra en sa place sur la terre, à son rang dans l'histoire.

Le patriotisme est un sentiment trop élevé, trop noble pour enfanter la haine.

Il veut que la justice préside aux rapports entre les peuples; et s'il provoque la défiance contre certains d'entre eux, c'est contre ceux-là seuls dont la conduite est inspirée de principes différents, qui sont rapaces et agressifs, qui menacent les intérêts légitimes et les droits de la Patrie.

Le jeune Français doit être citoyen du monde, en ce sens qu'il lui faut connaître et suivre attentivement les affaires générales de l'humanité, et faire en sorte que la France y joue son rôle, qu'elle contribue à les conduire, au premier rang des nations capables et dignes de diriger la masse immense des hommes vers son destin.

Le citoyen n'a de devoirs qu'envers son propre pays; mais les peuples ont des devoirs entre eux; ils forment de grandes familles humaines qui ne sauraient perdre conscience de la solidarité nécessaire entre leurs membres, comme il est impossible de ne pas admettre une solidarité générale, bien vague encore il est vrai, qui embrasse tout le genre humain.

Cette solidarité existe au moins en fait. Elle s'établit à travers l'espace, car le bien et le mal qui se font en un point de la terre, l'essor des uns, la décadence des autres, les conflits armés, ont une répercussion lointaine, parfois étendue à une énorme portion de la planète. Elle se retrouve aussi dans le temps, puisque l'Europe entière a subi les effets et se ressent peut-être encore aujourd'hui des fautes qui ont conduit la Grèce à sa perte et amené l'écroulement de l'empire romain.

Il semble, du reste, qu'il y ait des lois communes du développement de l'humanité qui s'imposent à toutes les races, si toutes ne sont pas aptes à franchir par leurs seules forces les étapes diverses de la route du progrès, si beaucoup, vite épuisées, s'y arrêtent ou se perdent dans des chemins divergents et sans issue.

Ce spectacle des sociétés humaines en marche, que nous montre l'histoire, est intéressant et passionnant au possible. Il nous les fait voir dans les phases

successives de leurs transformations, depuis l'extrême barbarie jusqu'à la civilisation la plus raffinée. Et ce que l'on apprend ainsi, en traversant les siècles passés, on le découvre de même, dans le temps présent, en parcourant la terre. Il existe des peuples civilisés et des peuples barbares, qui se trouvent à tous les degrés du développement historique des sociétés. On peut mesurer sur eux la longue course parcourue, les transformations que la vie a subies au cours des âges.

Depuis le jour où l'homme a fait sa première et essentielle découverte, où il a capté le feu et employé à son usage cette grande force de la nature restée pour lui, jusque-là, destructive et terrifiante, il a gravi lentement, péniblement, un à un, les degrés de la civilisation.

Au bas sont encore les peuplades sauvages du centre de l'Afrique et des montagnes de l'Asie, comme y étaient autrefois les indigènes de l'Amérique, lorsque Christophe Colomb découvrit le nouveau monde, ou les antiques habitants de la Grèce et de l'Italie dont parle la légende. Un peu au-dessus, on voit les peuples de développement rudimentaire, ceux que Grecs et Romains appelaient des Barbares, les Gaulois et les Germains par exemple, dont l'état était peu différent de l'état actuel des peuples du Maroc, du Siam, de bien d'autres pays. En haut, sont les nations civilisées, de civilisations plus ou moins avancées et de caractères divers.

Dès l'antiquité classique, il y a quelque vingt ou vingt-cinq siècles, il existait trois grandes civilisations humaines.

La première, celle dont nous avons hérité, est la civilisation méditerranéenne, qui eut successivement ses capitales à Athènes et à Rome, et dont la caractéristique est l'incessant mouvement, les transformations dans le progrès et la liberté.

La seconde, la civilisation orientale, qui se heurta vite, durement et longtemps à la première, tenait toute l'Asie méridionale et occidentale jusqu'à la formidable barrière de l'Himalaya et de ses lointaines ramifications. Elle a compté bien des empires puissants, dont la plupart nous sont restés inconnus et dont quelques ruines attestent seules l'existence et la grandeur passées. Ce que nous en savons, ce que l'histoire nous apprend et ce que nous voyons encore suffit à la montrer très différente de celle qui a son berceau aux rives de la Méditerranée. Elle est, comme la nature même où elle s'est développée, à la fois fastueuse, géante, écrasante pour l'homme qu'elle tient sous le despotisme. Arrivée à un certain niveau, elle ne s'élève plus, elle ne se transforme plus; elle est figée dans son immuable opulence.

La troisième civilisation est celle de l'Extrême-Orient. Elle tient à la seconde par certains côtés, mais elle s'en différencie par tant d'autres qu'elle ne peut être confondue avec celle-ci. Bien qu'elle fût arrivée

à son complet épanouissement il y a quelque trente siècles, les anciens ne l'ont pas connue. Les distances considérables et les énormes obstacles naturels ne permettaient pas aux phalanges et aux légions d'aller jusqu'à elle.

La civilisation d'Extrême-Orient, qu'on pourrait appeler la civilisation chinoise, a son art, sa littérature, sa philosophie. Elle est basée sur une sagesse sereine, mais un peu courte, qui lui fait négliger bien des nécessités matérielles de la vie, ne permet pas aux individus de se développer, n'opère une sélection entre eux que par la voie des concours, et entrave par là tout progrès. Elle a permis à l'immense empire chinois de mener une existence plus de cinquante fois séculaire qu'aucune nation n'a connue jusqu'ici sur la terre. Mais il semble que, depuis la moitié au moins de ce temps, elle n'avance plus, n'invente plus, ne s'améliore en rien, qu'elle est comme nouée à tout jamais. L'erreur qu'elle a commise, en méprisant la matière et la force, a été payée chèrement lorsque le contact s'est établi avec une civilisation plus complète, plus agissante, et qu'il y a eu rivalité et conflit.

Elle avait rencontré sans en souffrir la civilisation du midi et de l'ouest de l'Asie, celle que nous appelons la civilisation orientale. Il s'était établi, d'ailleurs, une certaine pénétration de l'une à l'autre par les religions. Les points de rencontre géographiques

étaient trop peu nombreux et trop peu importants pour que de grandes luttes pussent naître entre elles.

Aussi, est-ce sous les coups de la civilisation de l'Occident que la civilisation orientale a fléchi, que toute puissance et toute vie active l'ont abandonnée. Les États qui relèvent d'elle, aujourd'hui encore, sont ou dominés ou asservis. C'est une lente agonie qui dure depuis longtemps, sans qu'il y ait, du reste, aucun espoir de retour à l'existence.

L'antique civilisation méditerranéenne, elle aussi, a succombé. Mais de son souvenir, de ses vestiges, de ses ruines, est née une civilisation nouvelle, celle de la chrétienté, qui, après une carrière de plus de dix siècles, a enfanté la civilisation moderne : on la nomme avec juste raison la civilisation européenne, et elle est en passe de conquérir le monde.

C'est l'épanouissement et le triomphe définitif de cette civilisation de l'Europe qui importe à l'humanité.

C'est dans ses phases successives, depuis l'antiquité, que s'offrent les exemples et les leçons profitables aux peuples comme le nôtre, qui ont le tempérament, les qualités et les défauts de leurs aînés disparus. Bien que les causes de la grandeur et de la décadence des nations soient les mêmes partout, et qu'on retrouve le patriotisme et la vaillance au cœur

des hommes qui ont fait leur pays grand et prospère, en Asie comme en Afrique, comme en Europe, il est préférable et plus concluant de rechercher dans les pays de notre civilisation comment les nations naissent, grandissent et meurent.

Le jeune Français est, en général, mieux imprégné qu'aucun autre de l'histoire de l'antiquité méditerranéenne. Il a passé une bonne partie de son adolescence à percevoir vaguement, à travers des textes, la vie du monde grec et romain. Au surplus, qu'il ait reçu ou non cet enseignement classique, il lui faudra s'efforcer de pénétrer, d'embrasser ce monde tout entier, sur lequel les savants ont jeté aujourd'hui une suffisante lumière. Trop de leçons ressortent de son histoire pour que le citoyen soucieux de l'avenir de sa patrie veuille les négliger.

La civilisation commence aux âges héroïques de la Grèce, il y a plus de trente siècles, et dès ses débuts elle prend le caractère que les civilisations de l'Asie n'ont eu à aucun degré. Elle grandit et ennoblit la personne humaine; elle exalte l'effort et le travail; elle développe l'amour de la cité et de la race; elle crée le patriotisme.

Aussi, quel essor prodigieux est celui des cités de l'Hellade sous l'influence de ces nobles et grands principes! Comme la civilisation se développe rapidement, merveilleusement, pour atteindre les plus

hauts sommets de l'art, des lettres et de la philosophie que l'humanité ait gravis jamais!

Ce peuple d'artistes, de savants, de lettrés est un peuple énergique et vaillant. Il met le culte nécessaire de la force à côté du culte de la liberté et de la beauté. Il sait recourir aux armes pour défendre son indépendance, ses droits, ses intérêts; il sait enchaîner la victoire à ses pas. C'est un grand peuple.

Peu à peu, il s'est étendu, non pas sur le continent barbare, au delà de la presqu'île qui est son domaine, mais sur les rivages de la Méditerranée. Race de marins, les Grecs créent des colonies partout où leurs vaisseaux peuvent les porter. Ils conquièrent à leur commerce et à la civilisation les côtes du monde connu.

Les petites républiques grecques, malgré leurs jalousies réciproques, malgré les divisions intestines, ont le sentiment élevé du patriotisme de race. Elles se retrouvent unies et vaillantes pour arrêter l'invasion étrangère, pour résister à la multitude armée que la civilisation orientale jette sur elles.

La Grèce est triomphante, glorieuse, immortelle.

Ni l'Orient, ni la barbarie qui est à ses portes et qui presse partout ses libres colonies n'ont pu la vaincre, tant que le devoir, le courage, l'amour de la patrie ont inspiré ses citoyens. Mais l'heure

vient où ces vertus s'affaiblissent, où la foi dans ce qui est grand et beau est remplacée par le doute en toutes choses, où le peuple ne croit plus qu'au bien-être, à la fortune et au plaisir. Avec la corruption, arrivent le désordre, la démagogie, l'anarchie. Athènes, comme le dit son grand orateur, ne cherche plus « qu'un rhéteur ou un général qui puisse lui procurer une heureuse servitude ».

Le châtiment ne se fait pas attendre. La phalange macédonienne apparaît; puis c'est la légion romaine. Et la Grèce vaincue, écrasée, asservie, s'éteint dans la douleur et dans la honte.

Rome, qui a repris de ses mains défaillantes le flambeau de la civilisation, le fait à son tour luire sur le monde, et lui donne un nouvel éclat.

Les mêmes vertus qui ont fait la grandeur hellénique règnent à Rome, avec plus de rudesse, mais aussi avec une raison plus ferme, une politique plus constante et plus avisée. Tous les peuples dont les territoires bordent la mer Méditerranée sont successivement conquis, organisés, policés. La civilisation orientale, déjà affaiblie par ses divisions et ses vices internes, ébranlée par les foudroyantes victoires d'Alexandre, recule et se laisse partiellement dompter.

Les citoyens romains, que le patriotisme et l'amour de la liberté animent, sont les maîtres

du monde. Ils le dominent par une sage politique autant que par la force. Leur gloire, pour être de nature différente, est égale à celle des Grecs. La même virilité les a faits grands; les mêmes fautes, le même abandon de soi les feront déchoir et succomber.

Le scepticisme et l'immoralité ont pénétré dans Rome, entraînant avec eux la misère, la servilité, le désordre. La dépravation est telle que ce peuple de citoyens ne procrée plus, ne se renouvelle plus. La cité ne compte guère que des affranchis et des esclaves. Les hommes qui peuvent encore se dire les descendants des grands Romains ont perdu jusqu'à la fierté et la vaillance; les femmes ont perdu la vertu. C'en est fait d'un peuple puissant et glorieux.

La Grèce avait fini dans la démagogie; Rome s'affaisse sous un despotisme avilissant. Et la Grèce et Rome sont punies de même : elles meurent déshonorées, écrasées par les envahisseurs.

Double et terrible leçon pour les nations de l'avenir!

L'Empire romain embrassait tous les peuples civilisés d'Occident; sa chute était la perte de la civilisation même.

L'Europe entière, en proie aux Barbares que la religion chrétienne ne réussit pas à humaniser, traverse des siècles d'obscurité et d'effroyables violences.

On a peine à se reconnaître dans cette profonde nuit.

Pourtant, on sent confusément que la civilisation romaine, qui imprégnait en quelque sorte la terre et l'air des nations conquises, fit germer peu à peu une civilisation nouvelle. Celle-ci est enfantée dans la douleur des peuples, et elle a peine à se développer. De longtemps on ne pourra la reconnaître comme une fille de la civilisation antique dont elle est pourtant issue.

Elle vit; elle grandit lentement, et l'Europe, sortie du chaos de la Barbarie, devient la Chrétienté.

A peine éclose, un effroyable choc faillit la détruire et détruire avec elle ce qui restait de la civilisation grecque et romaine, ce qu'il y avait en puissance de bon et de bien dans la civilisation nouvelle. C'était l'invasion sarrasine qui menaçait de frapper la chrétienté en plein cœur. Elle s'était étendue déjà sur toute l'Afrique septentrionale, sur l'Espagne, et avait pénétré dans l'ancienne Gaule, devenue le royaume des Francs.

Rien ne lui avait résisté jusque-là; toute défense avait été vaine.

La jeune France conquise, c'en était fait de l'Europe. L'Orient prenait sa revanche des défaites que les Grecs et les Latins lui avaient infligées. Il était définitivement le maître et imposait sa lourde et fatale

servitude aux races de l'Occident qui n'avaient plus qu'à disparaître dans une longue agonie.

La bataille de Poitiers, où notre Charles Martel vainquit les Sarrasins, fixa les destins du monde. La chrétienté triomphante reprit sa marche; la civilisation européenne commença sa pénible, lente et glorieuse ascension.

Il est inutile de dire ce qu'elle fut. Son histoire est, pour une bonne part, l'histoire de notre patrie.

Si les différentes nations, l'Italie, l'Allemagne, l'Angleterre, l'Espagne, le Portugal, la Hollande, la Scandinavie, et j'en passe, ont joué un grand rôle et donné un puissant concours, dans la suite des siècles, au développement de la civilisation, on ne peut contester que la France, de Charles Martel à Louis XIV, ait eu sur elle une action toujours considérable, prépondérante le plus souvent.

La Renaissance, qui l'a imprégnée davantage encore d'antiquité classique, ne fut pas exclusivement italienne; elle fut française aussi, et elle porte la marque indélébile du génie de notre race. Cette empreinte se retrouve, et tout aussi profonde, dans la rénovation scientifique et industrielle d'où est née, voilà tantôt un siècle, la civilisation contemporaine.

C'est bien, moralement et effectivement, la fille et la continuatrice de la civilisation chrétienne, sans

l'interruption, l'interminable léthargie qui ont relâché les liens entre celle-ci et la civilisation de Rome. L'enchaînement, cette fois, est étroit et absolu. Il y a plutôt transformation que création.

Mais la civilisation moderne de l'Europe a pris, matériellement, un caractère tout nouveau. Elle le doit aux découvertes de l'homme, aux applications de la science à la vie.

Après s'être servi de sa primitive conquête, le feu, pendant des siècles et des siècles, uniquement pour sa défense, pour son alimentation, pour des usages élémentaires, l'homme a reconnu tout à coup qu'il en pouvait tirer un parti autrement puissant. Il a appris que la chaleur donnait naissance à la force, qu'elle transformait la matière, que, par elle, l'inimaginable devenait possible. Et l'inimaginable a été réalisé.

C'est la machine à vapeur d'abord, les sources de chaleur arrachées aux entrailles de la terre et qui permettaient de la pourvoir; ce sont ses applications aux usines, aux chemins de fer, aux bateaux; c'est l'électricité, avec le télégraphe, le téléphone, la lumière; ce sont vingt autres inventions extraordinaires, inattendues qui ont centuplé les moyens de production et de transport, les moyens d'action en tous genres dont l'humanité dispose.

Par les forces ainsi conquises, par sa science et son industrie, l'homme a imposé sa maîtrise à la nature.

Il la domine, la plie à ses besoins. Il est vraiment le roi de la création.

Et c'est là ce qui caractérise la civilisation moderne.

En dehors d'elle, ce sont les forces naturelles qui prévalent; l'homme est presque toujours leur jouet impuissant.

Comme toutes les races de civilisation supérieure, comme les Grecs et les Romains en particulier, les peuples européens ont entrepris de s'étendre dans le monde, de dominer les races inférieures ou insuffisamment développées, d'être des chefs, des éducateurs, des colonisateurs.

Tour à tour ou simultanément, Portugais et Espagnols, Hollandais, Anglais et Français sont entrés dans cette voie. Ils y ont eu des succès et des revers. Les uns ont échoué définitivement dans leurs tentatives; d'autres, après de graves échecs, ont repris courage et ont triomphé.

Toute nation qui se sent forte, capable d'être le guide et l'éducatrice des nations arriérées ou barbares, peut revendiquer sa part de domination sur les territoires que la civilisation européenne n'a pas encore pénétrés. C'est une tâche utile et noble à entreprendre; elle accroît la prospérité et la puissance de qui la mène à bien.

La France, après avoir eu un beau domaine colonial au XVIIe et au XVIIIe siècles et l'avoir perdu,

s'efforce d'en reconstituer un nouveau. Elle y réussira si elle joint à toutes les qualités essentielles qu'elle possède une tenace persévérance qui lui a fait trop souvent défaut.

Dès à présent, elle possède un empire colonial qu'il lui faut gouverner et mettre en valeur; elle s'est réservé une portion des continents que l'Europe a conquis et partagés dans la seconde moitié du XIXe siècle; elle s'est mise en position de jouer un rôle à l'acte final du drame de la colonisation moderne.

L'Europe, en effet, n'est pas au bout de sa tâche et de ses difficultés. Elle a eu facilement raison des populations africaines, sauvages ou barbares, qu'elle a trouvées en face d'elle sur le continent noir. De même, l'Amérique, fille de notre civilisation, a vaincu, dispersé, anéanti les peuplades indigènes qui lui disputaient son sol. Les races noires et cuivrées ne s'étaient pas élevées à un niveau intellectuel, n'avaient pas créé une force qui leur permissent de résister.

Mais voici que l'Europe, dans son expansion à travers la terre, a rencontré la civilisation d'Extrême-Orient. Celle-ci est incontestablement inférieure à la nôtre, puisqu'elle a négligé tout le côté matériel du développement humain, qu'elle a laissé dans le sol les forces et les richesses inutilisées.

Des heurts répétés se sont produits. Les nations

européennes avaient voulu parler en maîtresses; elles furent éconduites, et elles répondirent en employant les armes puissantes que la science a mises entre leurs mains. Les leçons ainsi infligées à maintes reprises firent céder les récalcitrants et amenèrent d'abord le résultat désiré; mais elles eurent des conséquences moins désirables et moins attendues.

Les hommes de race jaune qui peuplent l'Asie orientale sont intelligents et braves. Leur civilisation, pour figée et incomplète qu'elle soit, leur permettait de surprendre le secret mal gardé de notre force. Après de longues hésitations chez les uns, une décision rapide chez les autres, c'est à nos armes qu'ils eurent recours pour se défendre d'abord, pour nous attaquer ensuite, le moment venu.

Voici donc la race jaune, qui compte 500 millions d'hommes au moins, en passe de s'organiser tout entière pour la guerre. Un premier acte du drame dès l'abord pressenti s'est joué déjà. Il a eu pour théâtre la Chine septentrionale et pour acteurs, du côté de l'Europe, les Russes, les Japonais du côté de l'Asie. On sait de reste que ce ne sont pas les Russes qui ont eu l'avantage.

Les autres actes se joueront-ils bientôt, ou même se joueront-ils?

Qui le sait? Tout est possible.

Une chose est certaine en tout cas, c'est que la ci-

vilisation européenne, qui se croyait maîtresse de la terre, trouve maintenant une barrière devant elle. La civilisation jaune est dressée contre la civilisation blanche.

Si la lutte doit se produire, elle sera formidable et d'autant plus dangereuse pour l'Europe qu'elle tardera plus à éclater. Ce n'est pas avec une confiance béate et des théories humanitaires qu'on l'écartera.

L'important est de veiller et de se tenir prêt.

Il ne faut pas que les peuples occidentaux recommencent l'histoire des républiques grecques divisées, démoralisées, affaiblies, alors que grandissaient, non loin d'elles, la Macédoine et Rome qui devaient les subjuguer et les détruire.

La guerre terrestre aux grandes distances a été longtemps rendue impossible par les armes à feu, les munitions qu'elles consomment et le convoi immense que le seul transport de celles-ci nécessite. Les chemins de fer nous ont ramenés aux possibilités du temps des armes blanches, et les descendants de Genghis-Khan pourraient reprendre un jour, sur ses traces, la route de l'Europe.

Si lointaine que doive être encore une telle éventualité, il importe de la prévoir pour en rendre la réalisation impossible, pour éviter la nouvelle et grande crise de l'humanité qui nous menace.

L'horizon est obscur; cherchons à le pénétrer;

cherchons à voir ce que l'avenir réserve au monde.

Les clairvoyants et les forts y joueront le beau rôle.

C'est celui que nous souhaitons à la France.

Pour cela, il faut qu'elle reste puissante et agissante, qu'elle demeure au premier rang des nations, parmi celles qui conduisent, qui éclairent la route où les autres s'engagent; il faut qu'elle soit, aujourd'hui comme hier, demain comme aujourd'hui, un des champions principaux de la civilisation.

Sa force et son génie sont plus que jamais nécessaires à l'Europe.

— Tu le sais autant que quiconque, jeune ami qui m'as suivi jusqu'à cette dernière page; tu sais qu'il est pour toi un bon et unique moyen d'être utile aux hommes qui peuplent la terre, c'est d'aimer et de servir la France.

En travaillant à la grandeur de ta Patrie, tu concours au bien même de l'humanité.

RÉSUMÉ

PRÉCEPTES ET CONSEILS.

Les préceptes et les conseils qui sont renfermés dans les pages de ce livre ou qui les résument m'ont paru devoir être reproduits ici.

Ils n'ont pas plus la prétention de condenser en quelques lignes tout ce qu'il est utile de dire au jeune Français, que le livre lui-même ne se présente comme une œuvre doctrinale.

Ici et là, on doit chercher les indications, les règles de conduite données par un père à ses fils, dans la simplicité un peu confuse des conversations familiales. Il ne faut pas, en particulier, être surpris s'il m'arrive de revenir plusieurs fois, en des formes diverses, sur les mêmes idées. Ce sont celles dont je suis pénétré et dont je veux pénétrer mon jeune lecteur.

I

Sache vouloir.

Fais ce que dois.

Sois courageux physiquement et moralement.

Sache agir; deviens homme d'action pour développer en toi les forces du corps et de l'âme, pour

assurer ton succès dans la vie, pour faire œuvre de bon Français.

Sois actif, laborieux; donne au travail le meilleur de ton existence.

Sois discipliné.

N'hésite pas à témoigner le respect dû aux personnes et aux choses respectables.

Sauvegarde toujours la dignité de ta vie.

Aime la vérité; sois, en toutes choses, vrai, simple et naturel.

Sois sincère et franc, loyal et droit.

Sois modéré, discret, réservé, modeste.

Sois ordonné et appliqué, sobre et frugal, courtois et aimable.

Sois juste et sois probe.

Sois bon, bienveillant, fraternel.

Défends jalousement ta liberté; respecte la liberté d'autrui.

Sois tolérant. Garde fermement ta foi ou ta conviction, mais admets qu'on ait une foi ou une conviction différente. Ne fais rien, ne dis rien qui puisse blesser la croyance d'un autre homme; c'est chose intime de la conscience humaine, si délicate qu'on la froisse en l'effleurant.

Forme ton intelligence et ta raison par l'étude; dirige et règle ton imagination.

Par la fermeté de ton caractère et la noblesse de tes sentiments, assure à ton corps la santé et la beauté.

II

A tout âge, en toute situation, aime, respecte et honore ceux qui t'ont donné le jour.

Reste uni par l'affection et le dévouement à tes parents de tous degrés.

Sois pénétré de l'esprit de famille; acquiers avec le respect profond de la femme, les qualités et les vertus qui ne se trouvent qu'au foyer.

Garde-toi de la débauche, des plaisirs grossiers et dégradants.

Conserve ta jeunesse, la fraîcheur de tes sentiments, ta santé et ta dignité.

Sache aimer. Que l'amour et la raison te dirigent dans le choix de la compagne de ta vie.

Recherche, dans la jeune fille qui sera tienne, la droiture, la bonté, la santé morale et la santé physique qui font la beauté.

Marie-toi dès que tu le peux; fonde une famille; crée un foyer. C'est le devoir humain et le devoir social; c'est aussi le bonheur.

Travaille pour ta famille. Fais-lui une vie matérielle aussi douce que tu le pourras; mais fais-lui surtout une vie morale noble et belle, que rien de bas ou de malsain n'effleure jamais.

Donne à la Société et à la Nation les enfants dont elle a besoin. Élève-les pour elles et non pour toi.

Prépare tes fils à ressembler à l'homme de bien, de volonté et de courage que tu veux être toi-même; tes filles, à la femme accomplie que tu as désirée pour compagne.

Vis de la vie de famille. Aime ton foyer; attache-toi à le rendre agréable aux yeux et chaud au cœur.

Ouvre ta maison aux amis intimes et sûrs, mais ne l'ouvre qu'à eux.

Donne une part de tes loisirs aux distractions, aux plaisirs simples, aux jeux qui entretiennent la santé et la gaîté.

III

Sois un bon citoyen, loyalement attaché à la République qui est le gouvernement de la souveraineté nationale, le gouvernement de tous les Français.

Acquiers les vertus civiques sans lesquelles les institutions républicaines ne sauraient subsister : l'amour de la Patrie; le souci de l'intérêt public; le respect des lois; l'attachement à la liberté, à la justice, à l'égalité; le sentiment de la fraternité à l'égard de tes concitoyens.

Reste d'esprit assez libre, de caractère assez indépendant pour discerner, au-dessus des intérêts de parti, l'intérêt national, et faire tout fléchir devant lui.

Dans les luttes politiques, que le sentiment de la justice reste ton invariable guide.

Pénètre-toi de ce principe que, dans une Démocratie, les droits de tous sont égaux, mais qu'il n'en est pas de même des devoirs, et que la supériorité de l'intelligence, du savoir, de la fortune, impose à qui en bénéficie des devoirs plus élevés et plus nombreux qu'aux autres hommes.

Sois jaloux de tes droits de citoyen et respectueux des droits d'autrui.

Use de ton autorité pour qu'il soit fait des lois égales pour tous; pour qu'elles soient appliquées équitablement par une magistrature intègre et indépendante, par une administration impartiale, attachée au bien public, soustraite à l'influence des partis.

Aime et défends la liberté politique, le droit de parler et d'écrire, de se réunir et de s'associer.

Sois également attaché au droit de travailler, de produire, d'acquérir, de posséder.

Dis-toi que, sans la propriété individuelle, il ne serait dans la vie ni sécurité, ni liberté.

Efforce-toi de servir la science, d'aider à ses progrès et à ceux de l'industrie, de pousser l'État à s'y employer, convaincu que le bien venu de cette source est supérieur à tout autre.

Inspire-toi dans tes propres actes et, comme citoyen, dans la fondation des institutions nationales, du sentiment de la fraternité, de cette solidarité supérieure qui unit les hommes d'une même nation.

Sois bienfaisant et charitable; secours, dans la mesure de tes moyens, tout homme que la misère a abattu et qui ne peut se relever seul.

Aide à l'extension des institutions de prévoyance, sans te préoccuper de ton intérêt personnel si ta position ou ta fortune te met à l'abri des risques qu'elles prévoient; mêle-toi aux travailleurs qu'elles groupent; aide-les à se passer, grâce à leur propre effort, des secours privés et de l'assistance publique, à assurer la sécurité de leur vie et leur dignité d'hommes libres.

IV

Aime la Patrie. Sers-la et honore-la; travaille à sa prospérité intérieure, à sa grandeur et à sa gloire dans le monde.

Donne-lui ton intelligence et ton cœur, ton activité et ton travail; donne-lui ton sang s'il le faut pour préserver son existence, pour défendre ses intérêts et son honneur.

Sois patriote avant tout, suivant le mot de Gambetta, et ne mets rien au-dessus de ce titre.

N'écoute pas les sophistes qui professent un cosmopolitisme dissolvant, qui nient la Patrie et qui répudient le devoir. Ce sont des ennemis publics; s'ils étaient suivis, ils précipiteraient la France vers la décadence et la mort, comme leurs aînés ont fait de la Grèce et de Rome.

Apprends à connaître la France dans sa souveraine beauté et dans sa richesse, dans ses gracieux paysages, dans ses villes, dans ses monuments qui sont les titres de noblesse de ta race.

Pénètre-toi de sa longue et glorieuse histoire, pour prendre conscience de ton devoir de Français, de la lourde charge qui t'incombe si tu ne veux pas

la laisser déchoir, si tu veux lui faire un avenir digne de son passé.

Il faut espérer; il faut croire, il faut avoir foi dans les destinées de la Patrie.

Travaille pour le bien, travaille pour la gloire de la France. Elle est placée de telle sorte sur la carte du monde, elle a un tel passé que la puissance et la grandeur sont les conditions mêmes de son existence.

Aime l'armée nationale où ta place est marquée; elle personnifie la Patrie dans sa force et son indépendance.

Aime les soldats, tes camarades, qui doivent constituer pour toi une seconde famille. Vous aurez à vous aider, à combattre et peut-être à mourir ensemble. Soyez unis par la fraternité du labeur, par la fraternité du courage et la sereine fraternité de la mort.

Accepte résolument, sans regret, et sans murmure, la charge du service militaire en temps de paix. Prépare-toi, entraîne-toi, développe la force et la souplesse de ton corps, comme les qualités viriles de ton âme.

Sois le soldat robuste, discipliné et vaillant que la Patrie réclame.

Chéris et vénère le drapeau tricolore qui est

l'image de la France, l'hymne national qui est sa grande voix.

Considère la guerre comme un fléau dont tu dois t'efforcer de préserver le pays. Évite-la, déteste-la, mais ne la crains pas.

Dis-toi que si la guerre est un mal, elle n'est pas le pire des maux, et que mieux vaut cent fois la guerre que la perte de l'indépendance ou de l'honneur national.

Sache que pour avoir chance de conserver la paix un grand peuple doit être fort, actif, énergique et vaillant.

Il est pour toi un bon et unique moyen de servir l'humanité, c'est de travailler à la grandeur de ta Patrie.

TABLE DES MATIÈRES.

Pages.

PRÉFACE. 5

I

L'HOMME.

CHAPITRE I. La Volonté et le Caractère. 21
— II. Le Devoir. 34
— III. Le Courage 48
— IV. L'Action et le Travail 63
— V. Culture morale. 73
— VI. La Justice et la Fraternité. 84
— VII. La Liberté et la Tolérance. 93
— VIII. Culture intellectuelle. 102
— IX. Action du moral sur le physique . . 112

II

LA FAMILLE.

CHAPITRE X. Les Parents. 127
— XI. L'Amour 139
— XII. Le Mariage 145
— XIII. Les Enfants 157
— XIV. Bonheur et Richesse. 168
— XV. Dépopulation. 178

III

LE CITOYEN.

Pages.

CHAPITRE XVI. La République..... 191
— XVII. La Constitution..... 200
— XVIII. Devoirs civiques..... 212
— XIX. Égalité des Droits..... 225
— XX. Libertés publiques..... 234
— XXI. Enseignement..... 246
— XXII. Assistance et Prévoyance..... 255

IV

LA PATRIE.

CHAPITRE XXIII. Le Patriotisme..... 265
— XXIV. Les Sophistes..... 276
— XXV. La France..... 284
— XXVI. Les Forces nationales..... 296
— XXVII. La Guerre..... 304
— XXVIII. L'Humanité..... 312

RÉSUMÉ.

PRÉCEPTES ET CONSEILS..... 333

IMPRIMERIE NATIONALE. — 3e tirage de janvier 1906.

9478

170.202232 D738L c.1
Doumer # Livre de mes fils. --.
OISE
3 0005 02036221 9

170.202232
D738L
Doumer
Livre de mes fils

170.202232
D738L
Doumer
Livre des mes fils

ckson
Library
OISE